

Rapport d'activité

Jean-Bernard DUBOIS | Président
Sébastien POMMIER | Directeur général



www.adages.net

Siège Social
125 rue Clément-François Prunelle
34790 Grabels
Tél | 04 67 10 40 00

Le mot du Président	4
En 2024, la vie associative de l'Adages c'est	6
Rapport d'activité 2024 et d'orientations	19
La vie des établissements, services et activités	35



Jean-Bernard DUBOIS, Président

Les besoins de notre société dans les domaines de compétence de l'Adages sont de plus en plus importants, mais nous sommes confrontés à des contraintes économiques croissantes.

Voici quelques réflexions qui me paraissent utiles à mettre en valeur pour notre association au décours de l'année 2024.

1. La vie de l'Association

Plusieurs manifestations dans nos Etablissements, Services et Activités, ou visites officielles de nos partenaires et de nos différentes autorités de contrôle et de tarification ont eu lieu au cours de l'année écoulée.

En voici l'essentiel :

- L'inauguration de la "Bulle des Familles", avec la signature avec la Ville de Montpellier d'une convention pour l'Espace Famille,
- La signature d'une convention entre l'Adages, l'ANRAS (Actions Nationale de Recherche et d'Action Solidaire) et Addictions France,
- L'inauguration de l'extension de l'IEM "La Cardabelle",
- L'inauguration de l'extension de "l'Archipel de Massane",
- L'anniversaire des 60 ans du "SOAE" de Béziers, acteur essentiel depuis 1964 de la protection de l'enfance et du soutien à la parentalité.

De nombreuses autres actions, très diverses, ont été organisées, toutes positivement appréciées par nos salariés et par les usagers et leurs familles.

Citons également la prise de direction de la "Maison du Logement – Astrolabe" par Madame Isabelle DECOUT, et les arrivées de Monsieur Olivier POINSOT à la Direction Juridique, récemment créée, et de Monsieur Mathieu AMO à la Direction des Ressources Humaines et de la RSO.

2. Impressions de visites d'établissements

Avec le Directeur Général, j'ai personnellement poursuivi la visite de plusieurs Etablissements, Services et Activités.

Citons " Les Oliviers ", le Centre " Marcel Foucault ", " l'Ostal du Lac ", " La Cardabelle ", les ESAT de " Saporta " et " Peyreficade ", " Regain ", " l'Espace Famille ".

Indépendamment de la qualité de l'accueil, j'ai pu noter avec plaisir que, malgré la diversité des modes de prise en charge des usagers et des spécificités de chaque établissement, on retrouvait des valeurs communes.

Je vais tenter d'en énumérer les plus apparentes qui constituent le socle sur lequel l'Adages s'est construite et continue à évoluer pour le bien commun depuis bientôt 40 ans :

- Le professionnalisme du personnel à tous les niveaux de qualification,
- Les compétences techniques, mais surtout le dévouement, la disponibilité, la tolérance, le respect de la différence et de la dignité de chacun, l'engagement humain.

3. **Réflexions, les enjeux pour l'avenir**

- L'autodétermination, un projet stimulant :

Sous l'impulsion de notre Directeur Général et de ses principaux collaborateurs, un événement important pour la définition de notre stratégie, et la réflexion sur la mise en œuvre de nos moyens d'action, a été organisé au mois d'octobre.

Il s'agissait d'un séminaire sur l'autodétermination.

L'autodétermination n'est pas un exercice d'introspection ou de repli sur soi, mais au contraire une mise en œuvre harmonieuse de nos multiples compétences pour répondre à la légitime attente des usagers pour une inclusion optimale dans la vie de la société.

L'ensemble des Directions des Etablissements, Services et Activités, ainsi que des cadres, des membres du Conseil d'Administration, des usagers et des familles, et des représentants du personnel ont travaillé dans un esprit positif et constructif à la recherche pour notre association de la cohérence de nos choix pour la meilleure cohésion dans le service que nous devons apporter aux usagers.

- Un accroissement de notre responsabilité pour une optimisation de l'utilisation de nos ressources :

Les besoins de notre société dans les domaines de compétence de l'Adages sont de plus en plus importants, mais nous sommes confrontés à des contraintes économiques croissantes. Nous sommes obligés de constater, malgré les efforts de mutualisation de nos ressources et les adaptations indispensables pour une optimisation de l'utilisation

de nos moyens, que l'équilibre budgétaire est de plus en plus difficile à atteindre.

Les attentes des usagers et de leurs familles et représentants, ainsi que la confiance que nous accordent nos autorités de contrôle et de tarification nous confèrent une lourde responsabilité dans ce contexte d'augmentation de la demande et d'une nécessaire rationalisation de l'utilisation de nos moyens.

Nous sommes conscients de l'importance des efforts à poursuivre, mais confiants dans l'avenir en regard de la motivation et de l'engagement de chacun.

Jean-Bernard Dubois

Grabels, le 19 mai 2025
Jean-Bernard **DUBOIS**, Président

L'autodétermination
n'est pas un exercice
d'introspection
ou de repli sur soi...

En 2024, la vie associative de l'Adages, c'est ...



Par Monsieur Bernard BARRAL, Secrétaire général

Notre association repose sur une organisation qui assure depuis longtemps sa solidité. On peut l'évoquer en quelques schémas et figures qui résument nos Statuts, notre Règlement Intérieur, les règles principales que nous nous sommes données.

Le principe de base est celui de notre Charte associative, de ses missions, ses objectifs, les modalités qui les déclinent.

Au service de ces missions et objectifs, il y a des instances, et d'abord, l'Assemblée générale où tout adhérent a la liberté, le droit, et pourrait-on dire le devoir d'exprimer pour les personnes que nous accompagnons, les vœux et les projets pertinents que nos réflexions, nos lectures, nos rencontres, peuvent amener à proposer. Elle se réunit au moins une fois l'an autour d'un bilan et de perspectives.

Le Conseil d'administration, organe délibérant régulièrement réuni, a tenu en 2024 sept séances ; le souci d'efficacité, de concision, de recentrage des débats sur les sujets de fond, a conduit à des séances plus denses, plus courtes, sans renoncer à l'ouverture et à l'imagination qu'appellent les sujets abordés.

En 2024, il a adopté 60 délibérations portant sur les sujets aussi divers que les finances (10 délibérations), l'immobilier et les locaux (13 délibérations), la qualité, les projets de services et établissements (7 délibérations), etc.

Tous ces sujets traités ont été préparés en amont par le Bureau qui veille également à leur mise en œuvre.

Il se réunit entre chaque séance du Conseil d'administration, en une demi-journée, pour l'examen des dossiers qui seront délibérés. Il travaille sur des documents transmis auparavant par les services du Siège ou les établissements, en mesurant l'importance, les risques, les avantages de chaque proposition pour convenir de la suite à y donner.

Il a consacré, aussi, deux journées à l'examen des affaires financières, à l'automne sur les budgets et les états prévisionnels de recettes et de dépenses, au printemps sur l'exercice écoulé, afin d'éclairer les réunions à venir sur les mesures correctives à adopter pour conserver l'équilibre de nos comptes.

Ses relations avec les autres instances et avec la Dirigeance placée sous la responsabilité du Directeur général et des Directeurs sont régies par nos Statuts et marquées par leur clarté dans les rôles de chacun, comme il apparaît dans ce tableau qui les schématise :

Usagers et familles d'usagers, salariés, partenaires

Adhésions

AG

Tous les adhérents répartis en 4 collèges.
Orientations majeures de la politique associative

Confirmation
et approbation

Politique associative
Orientations majeures
Résultats de la mise en oeuvre

Elections

CA

CSE

Suivi des établissements
Avis

**Cellule
de crise**

Avis
Propositions ...

Décision
et contrôle

Prescription, études et projets
Approbation des propositions du Bureau
Contrôle de l'exécution

**Représentation
Ext/Int**

Représentation légale
Notoriété
Recherche des appuis

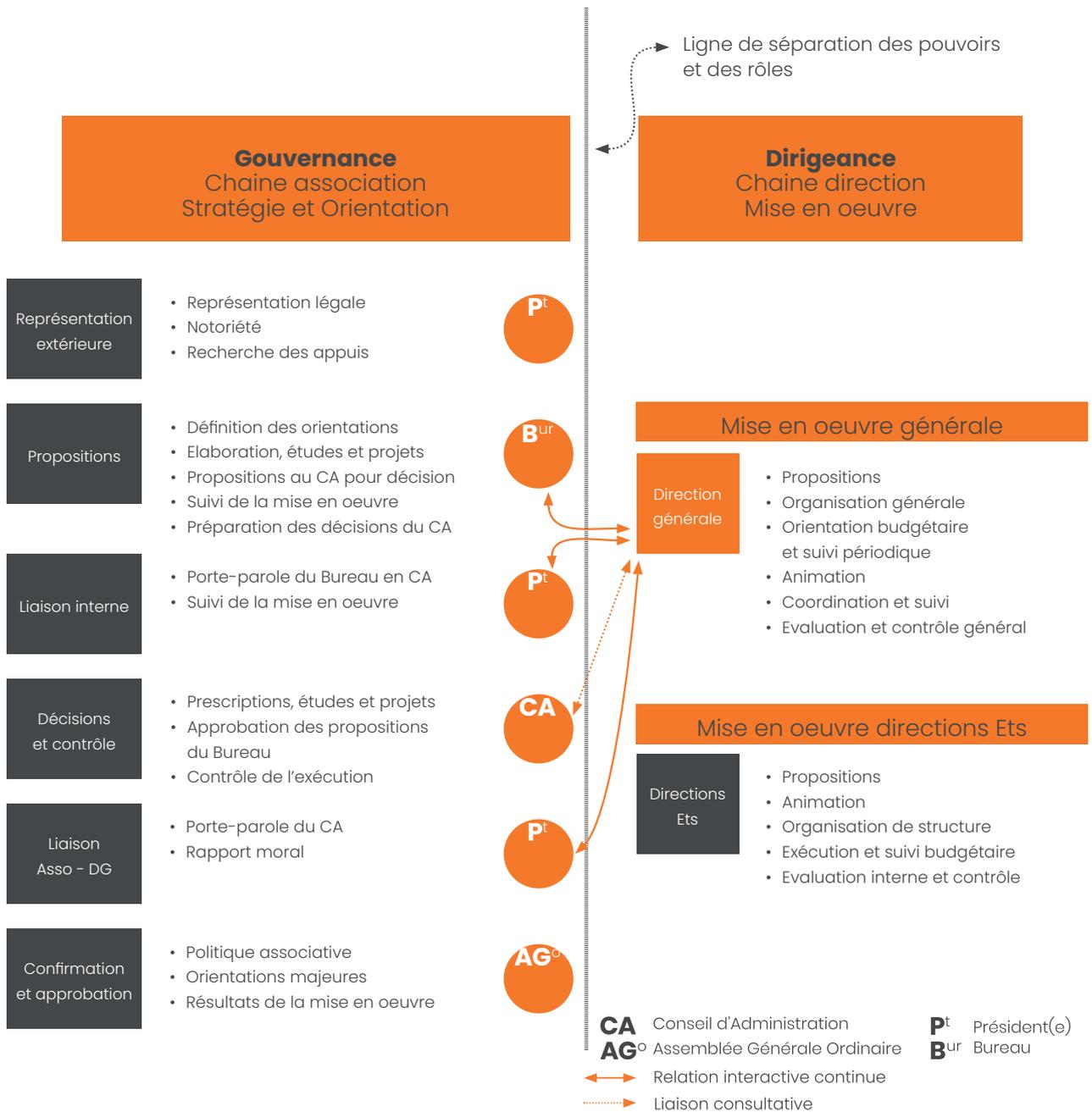
Bureau

Définition des orientations
Elaboration, études et projets
Propositions au CA pour décision
Suivi de la mise en oeuvre
Préparation des décisions du CA

Il convient également d'évoquer les relations de travail régulières, parfois pluri hebdomadaires, des soucis partagés pour régler des affaires ponctuelles, les réunions informelles, de recherche de solutions de toutes sortes. Tout cela contribue à créer plus qu'un cadre d'élaboration de décisions, un ensemble qui s'est forgé une culture et une âme commune.

La diversité des parcours de l'équipe d'administrateurs, assurée par la répartition en 4 collèges, apparaît dans sa composition actuelle et sans aucun doute, dans celle qui se renouvelle en 2025.

Les membres du Bureau qui veillent avec le Conseil d'administration et les équipes du Siège et des établissements à la poursuite des activités associatives présentent des profils divers et faisant apparaître un intérêt fort pour la cause qui nous est commune.



les membres du Conseil d'Administration

1^{er} Collège – Usagers et représentants d'usager de l'Adages

- Patrick LEPRUN – AFPAM
- **Yves-Joseph CARLE – APACH * Secrétaire général adjoint**
- Awena GARENDEL – APEP Il faudra leur dire
- André BOUCHY – Association la Garrigue
- Marina COPPENS – Association parents Fontcolombe
- Jean-Marc DURAN – Mutualité Française Occitanie

2^{ème} Collège – Salariés de l'Adages

- Fatima DE CAMPOS
- Françoise MAZUIR
- Matthias MOREZZI
- Olivier MUSSEAU
- Nour Eddine RAMI
- *Siège à pourvoir / AGO 2025*

3^{ème} Collège – Personnes physiques et morales partenaires

- **Bernard BARRAL * Secrétaire général**
- Nadine ALAZARD – Habitat Humanisme Hérault
- Olivier JONQUET
- Pierre LAFFON – Ligue de l'enseignement du Gard
- Marie ROLLAND – SAS l'Enclos
- Alain PRAT

4^{ème} Collège – Personnes physiques indépendantes

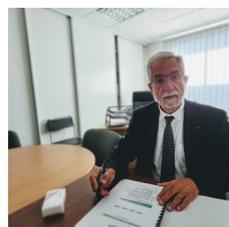
- **Jean-Paul AUBRUN * Trésorier**
- **Jean-Bernard DUBOIS * Président**
- **Françoise FASSIO * Vice-Présidente**
- *Siège à pourvoir / AGO 2025*
- **Dominique HALNAUT * Trésorier adjoint**
- **Jacques HELSEN * Vice-Président**

les membres

du Bureau

Président

Jean-Bernard
DUBOIS

**Vice-Présidente**

Françoise
FASSIO

**Vice-Président**

Jacques
HELSEN

**Secrétaire
Général**

Bernard
BARRAL

**Secrétaire
Général Adjoint**

Yves-Joseph
CARLE

**Trésorier**

Jean-Paul
AUBRUN

**Trésorier Adjoint**

Dominique
HALNAUT



Les heures de bénévolat de toutes nos instances représentent un ensemble de 470 heures de travail en séance auxquelles s'ajoutent toutes les heures, individuellement consacrées à l'association, sans doute équivalent à plus d'un poste à temps plein. Ils sont aidés pour cela par une assistante de la Direction Générale qui assure le suivi du secrétariat des instances, de la vie associative, et facilite ainsi le lien entre les bénévoles.

Outre ces tâches bien identifiées, une mention doit être faite pour évoquer le rôle de la **Cellule de crise associative** qui se réunit chaque fois qu'un incident grave ou significatif l'exige. Ce fut malheureusement le cas à 2 reprises en 2024. Elle prend des initiatives pour améliorer le fonctionnement des établissements, les sécuriser, éviter le renouvellement des évènements indésirables, et veiller à l'efficacité des mesures adoptées.

Enfin, le **rôle d'administrateur délégué** qui arrive à sa troisième année de mise en œuvre effective, a montré son intérêt pour assurer le lien entre les instances, notamment le Conseil d'administration et les équipes chargées de l'activité quotidienne auprès des personnes accompagnées.

Pôles d'intervention	Ets/Services	Direction	Administrateur
	CMPP Marcel Foucault SESSAD Marcel Foucault	Stéphanie GREGORI	Bernard BARRAL
	DITEP Le Languedoc SESSAD Le Languedoc DITEP Bourneville SESSAD Bourneville	Cédric LIZE	Jean-Bernard DUBOIS
Pôle enfance	IME Les Oliviers UEMa Grabels	Christophe FANGUIN	Dominique HALNAUT
	EEAP Coste Rousse PCPE Hérault	Eric CENDRE	Marie ROLLAND
	IEM La Cardabelle SESSAD La Cardabelle	Olivier GUILLEBERT	Jacques HELSEN
Pôle prévention protection parentalité	SOAE SIE SOAE AEMO SOAE IED SOAE MECS SOAE Espace Parentèle Espace Famille Animation vie locale Espace famille Petite enfance Espace famille Urgence Espace Famille Parentalité	Claire GARNIER Gwladys FOUCHER	Dominique HALNAUT Françoise FASSIO
	EAM Les IV seigneurs MAS Les IV seigneurs	Michèle MATTA	Yves-Joseph CARLE
	EAM Le Hameau des Horizons	Typhaine LE MEUR	Jean-Paul AUBRUN
	MAS de Fontcolombe	Vincent LAVOINE	Nadine ALAZARD
Pôle adultes handicapés et personnes âgées	EANM Archipel de Massane EAM Archipel de Massane EAM Les Fontaines d'Ô Résidence Accueil I Fioretti SAVS Lou Camin SAMSAH Les Vents du Sud	Marie-Claire BEDOS Marie-Claire BEDOS	Dominique HALNAUT Yves-Joseph CARLE
	EHPAD L'Ostal du lac SSIAD L'Ostal du lac	Pascal SEGALT	André BOUCHY
	ESAT MS Peyreficade ESAT CIAL Peyreficade EA Saporta ESAT MS Saporta ESAT CIAL Saporta SA Saporta	Michel NOUVEAU	Jean-Marc DURAN
	Maison du Logement Astrolabe	Isabelle DECOUT	Marie ROLLAND
Pôle social	REGAIN CHR/CAVA/LHSS/LAM REGAIN Espace santé précarité REGAIN GEM Gambetta	Olivier LECONTE	Nadine ALAZARD

Une présentation de la vie associative ne serait pas complète sans un aperçu sur l'évolution du nombre des adhérents. Il est en augmentation comme il apparaît dans le tableau ci-après, qui témoigne de la vigueur de notre association.

C'est manifeste dans le premier collège, celui des usagers et ses représentants, qui confirme la tendance à la hausse, déjà observée l'année dernière. C'est également le cas dans le deuxième collège, celui des salariés, qui va au-delà du doublement du nombre d'adhérents.

C'est un encouragement à poursuivre dans cette voie.

Il nous appelle à continuer à convaincre les personnels que la vie de l'Adages est aussi leur affaire.

Nos salariés assurent dans la vie quotidienne un travail de qualité qui permet l'amélioration de l'état de santé et de vie des personnes accueillies.

Choisir une vie professionnelle dans le secteur social et médico-social, plus qu'un choix de métier, est un acte de militance. Adhérer à l'Association, c'est faire un pas de plus, c'est se donner la possibilité d'être informé en permanence sur la vie associative, participer aux élections, avoir un contact facilité avec les administrateurs, devenir co-responsable de l'institution dans laquelle on travaille. C'est inscrire son engagement dans la durée comme un prolongement naturel de la vie professionnelle. Tous ceux, nombreux, qui ont le goût pour la vie collective et les projets partagés depuis leur conception jusqu'à leur mise en œuvre ont toute leur place dans la vie de l'Adages. Un nombre élevé d'adhérents accroîtra la force de notre association et de ses initiatives. Il donnera à l'Adages encore plus de chance d'être entendue et reconnue dans ses démarches dans tous les domaines. Dans les collèges 3 et 4, (partenaires et personnes qualifiées), un effort de diversification et d'élargissement doit aussi être conduit pour accroître l'audience et le rayonnement de l'Adages.

Il faut souligner le rôle de toutes celles et ceux à qui nous devons la poursuite et le développement de notre activité : les adhérents, participant à l'AG, membres du Conseil d'administration et du Bureau, tous ont contribué pendant toute cette année à assurer la vie associative par leur présence, participation et leur soutien.

Les contacts informels, les propositions, les rencontres dans les établissements et services, la participation aux événements festifs, et aux moments forts de l'Institution, favorisent le dynamisme et le lien que nous observons tous les jours entre bénévoles et professionnels.

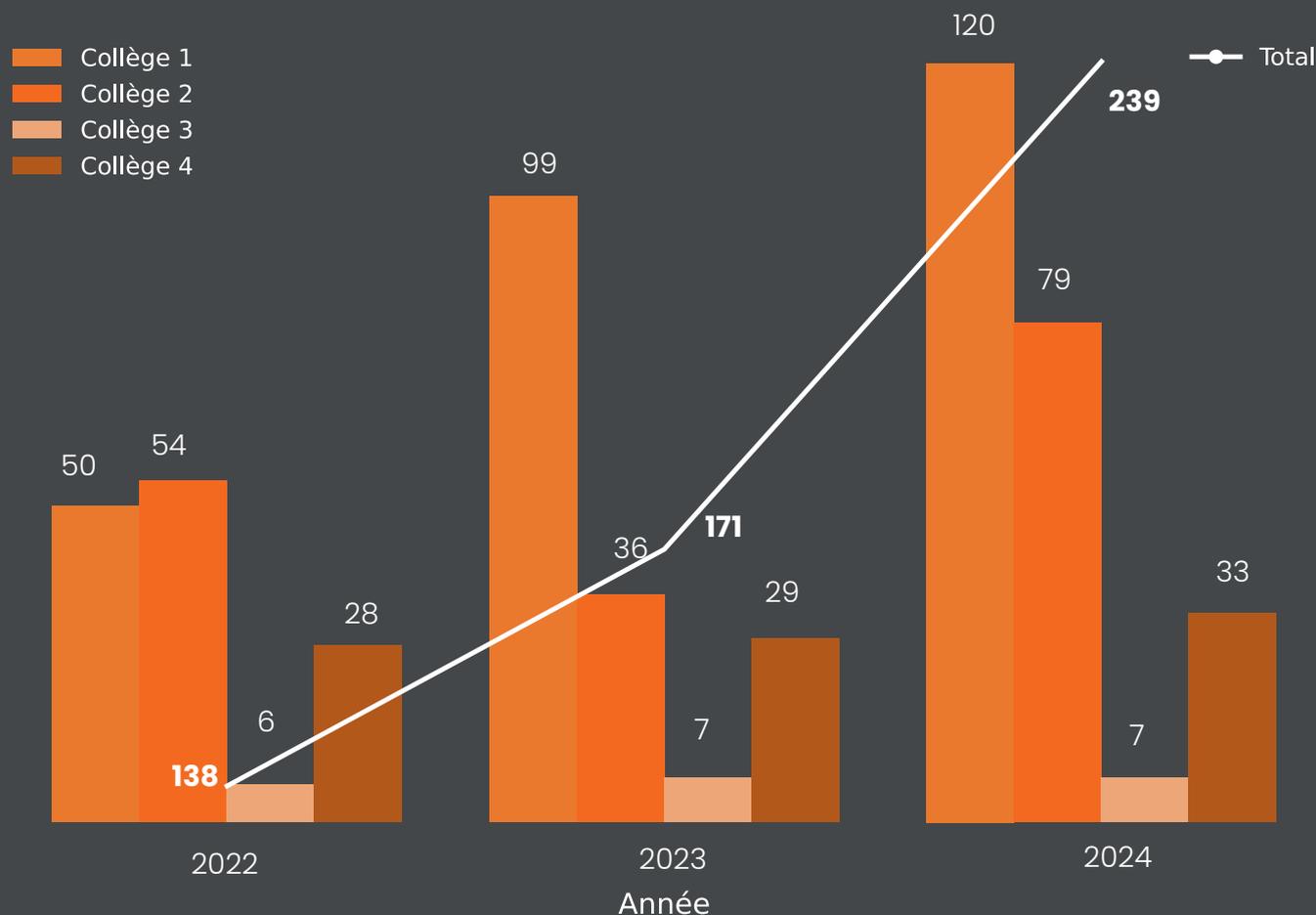
Cette action et cette présence, quasi permanente, des représentants d'usagers, de représentants d'associations partenaires, de salariés portant par leur engagement militant la belle cause de l'accompagnement auprès des plus vulnérables, mérite reconnaissance.

Grand merci à tous.

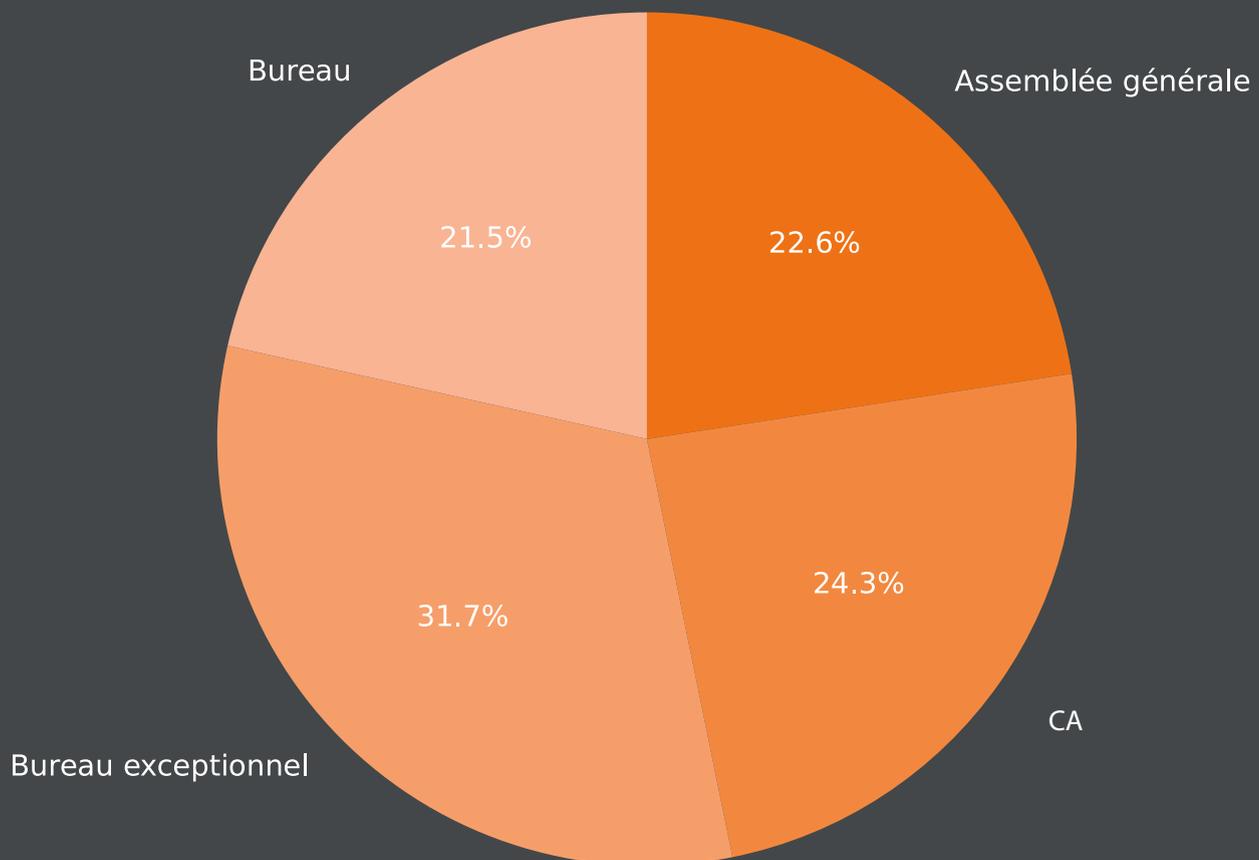
Un nombre élevé d'adhérents
accroîtra la force de notre
association...

Bernard Barral

Evolution de la composition de l'Assemblée générale 2022-2024 (adhésions)



L'organisation et la tenue des instances associatives représentent environ un volume horaire annuel de bénévolat à hauteur de 470 heures, ventilé ainsi :



Rapport d'activité et d'orientations 2024



Par Monsieur Sébastien POMMIER,
Directeur Général

Chers membres, chers Professionnels, chers partenaires,

L'année 2024 a été une année de consolidation de la structuration de l'Adages. Lors de la précédente Assemblée Générale, nous avons collectivement défini des orientations claires et exigeantes. Je suis heureux de vous présenter, à travers ce rapport, les avancées concrètes réalisées en réponse à ces engagements.

En premier lieu, nous avons franchi une étape essentielle avec l'actualisation du **Document Unique de Délégation**, désormais validé et partagé. Ce document fondateur formalise les rôles, responsabilités et périmètres de chacun des dirigeants. Il incarne notre volonté de transparence, de subsidiarité et d'efficacité dans l'exercice de nos missions. Il a été rédigé dans le cadre d'une démarche collaborative intense et animée et a permis d'aboutir à un document final dont l'Adages peut être fière.

En préalable de ce Document Unique de Délégation, nous avons clarifié, à travers un **Règlement Général de Fonctionnement**, les processus de décision mais, surtout, instauré une « **comitologie** », tant au niveau de la gouvernance que de l'encadrement. Aujourd'hui en place, les temps et lieux de concertation issus de cette « comitologie » permettent déjà à l'Adages une meilleure lisibilité des circuits de décision, une participation élargie des parties prenantes, et un pilotage plus réactif et plus collégial de ses actions. En d'autres termes, de toujours mieux et toujours plus se projeter vers l'avenir en mode collaboratif.

Enfin, fidèle à nos valeurs, nous avons amorcé **une réflexion collective sur l'autodétermination des personnes accueillies**, à travers différentes initiatives réunissant professionnels, familles et personnes concernées. Cette dynamique, encore en cours, nous engage à repenser nos pratiques au prisme des droits, des choix et du pouvoir d'agir des personnes que nous accompagnons.

Ces chantiers, parmi de nombreux autres, d'autres, témoignent d'une association vivante, exigeante envers elle-même, et pleinement tournée vers l'amélioration continue de son action. Nous avons tenu nos promesses. Mais surtout, nous avons posé les bases d'une trajectoire ambitieuse, partagée et résolument humaine.

Cette trajectoire nécessite bien évidemment d'être poursuivie et, par là-même, consolidée. Deux chantiers essentiels, d'ores et déjà engagés, y contribueront. Il s'agit :

- De la réforme des statuts de l'Adages, qui permettra de les adapter à nos missions, d'en clarifier et faciliter la mise en œuvre.
- De l'engagement de la renégociation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens liant, quinquennalement, l'Adages, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de l'Hérault au

[...] une année de consolidation de la structuration l'Adages.

titre de l'ensemble de nos établissements et services œuvrant dans le champ du handicap. Il s'agit là d'un enjeu majeur dans la mesure où la question de la contractualisation avec nos partenaires publics financeurs constitue un enjeu global qui ne sera sans doute bientôt plus limité au champ du handicap et s'étendra à d'autres missions de l'Adages.

A plus long terme, une fois ces chantiers menés, il s'agira pour l'Adages de finaliser sa construction interne par un travail collaboratif autour d'un « Projet Managérial », outil essentiel permettant d'allier, bonne gestion, qualité de vie au travail et, par là-même, amélioration continue de la qualité de l'accompagnement proposé.

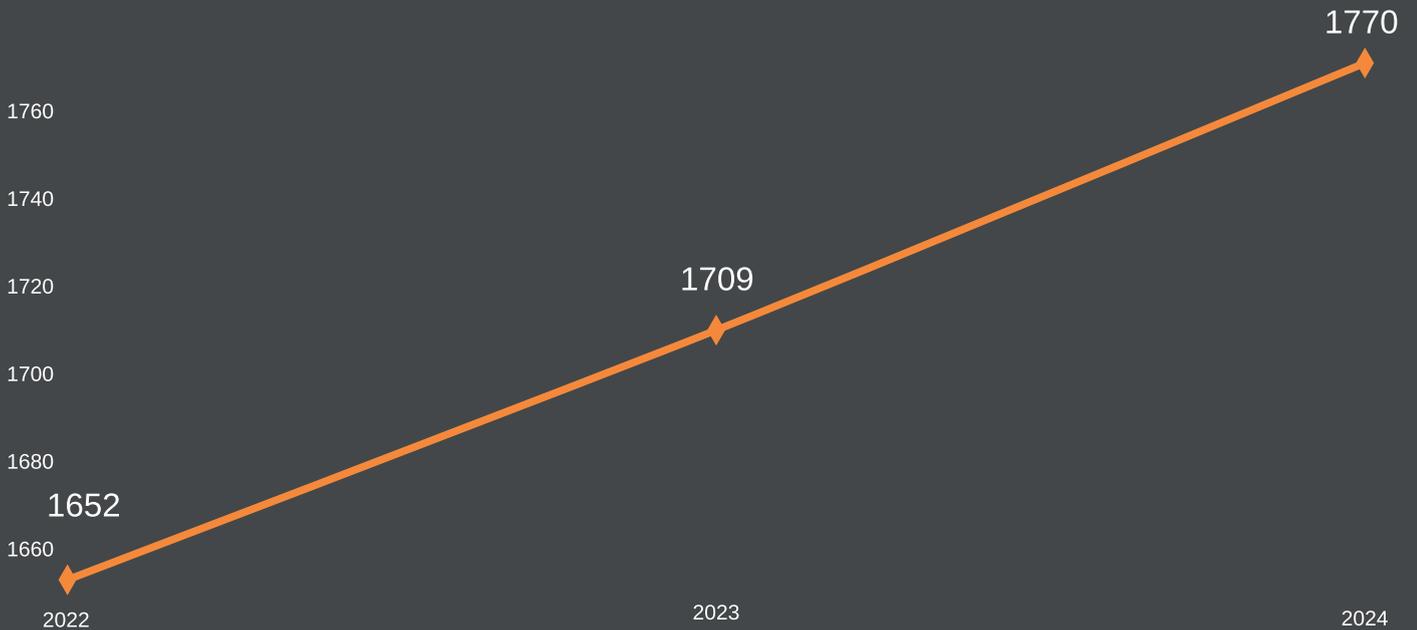
Merci à toutes celles et tous ceux – salariés, bénévoles, administrateurs, partenaires – qui ont contribué à cette année de transformation.

Continuons ensemble, au service des personnes, avec engagement et lucidité.

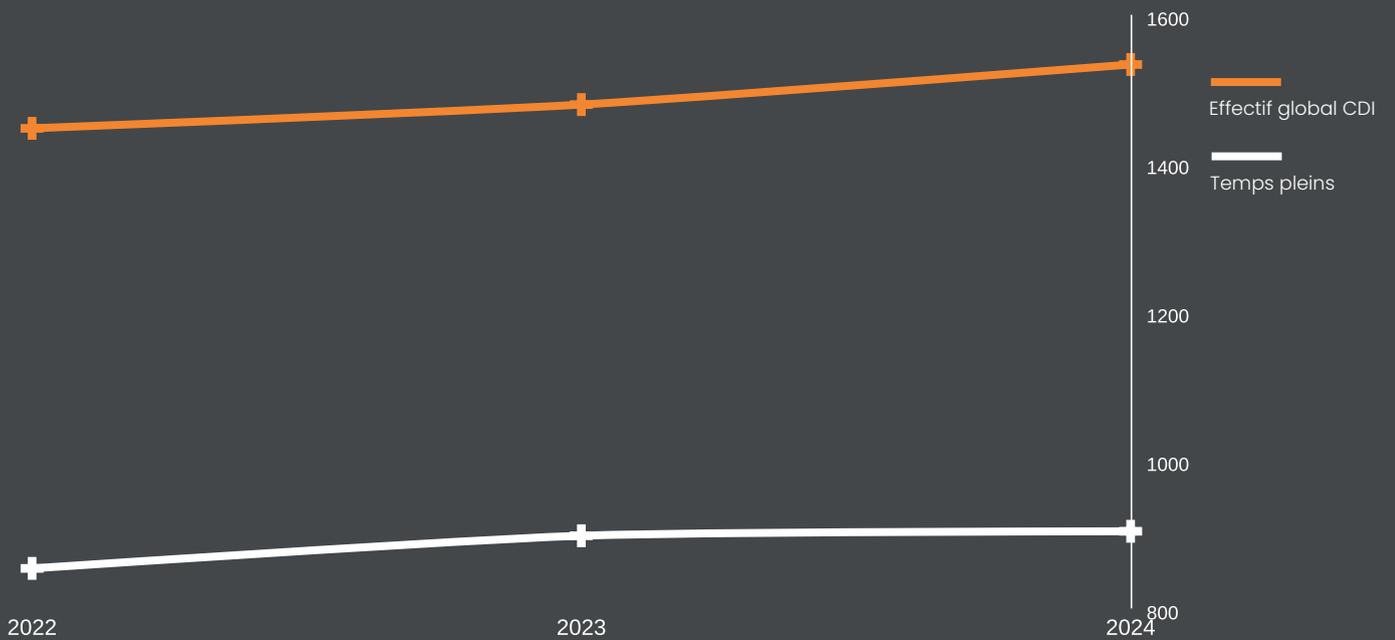
Sebastien Pommier

Les chiffres clés

Évolution de l'effectif global



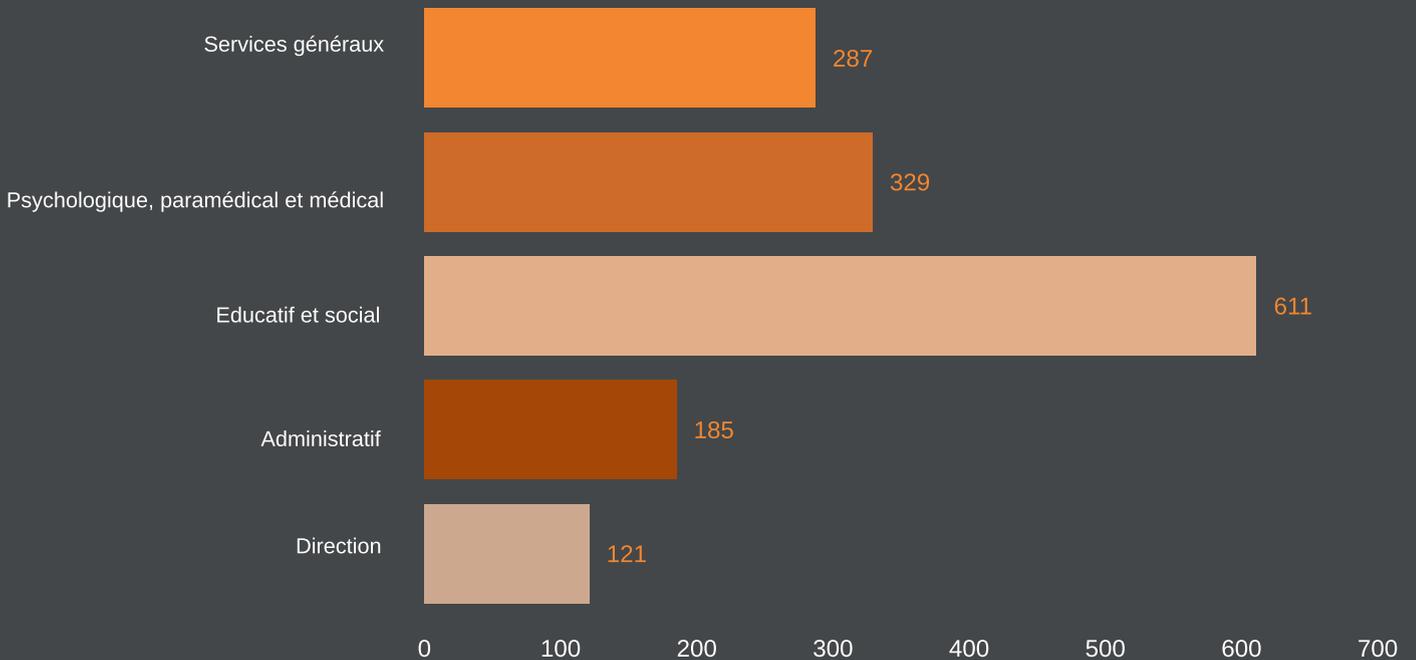
Évolution des CDI 2022-2024



En 2024, l'Adages poursuit la dynamique de développement de ses dispositifs et activités, en maintenant la croissance de ses effectifs. Les effectifs CDI, en équivalent temps plein, enregistrent une progression de 0,7 % par rapport à 2023.

L'analyse des tendances sur la décennie confirme cette évolution : l'effectif total de l'Adages est passé de 1 290 salariés en 2014 à 1 770 au 31 décembre 2024, soit **une croissance de 37 % en 10 ans.**

Effectif des salariés en CDI selon la catégorie professionnelle au 31 décembre 2024

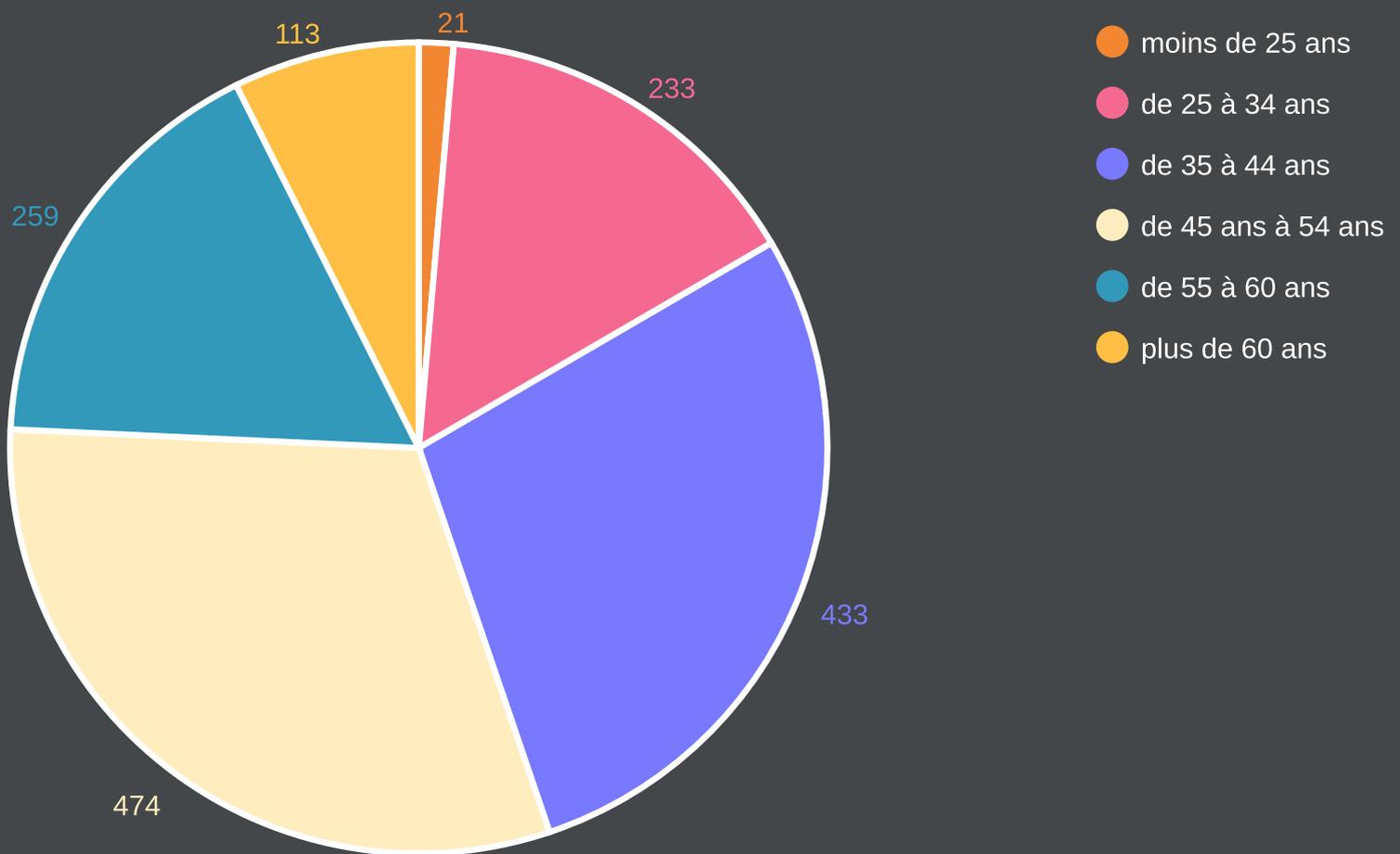


Malgré un contexte marqué par des tensions sur le marché du recrutement et une perte d'attractivité du secteur social et médico-social à but non lucratif, ainsi que des métiers du soin et de l'humain de manière générale, l'Adages s'attache à rester attractive. L'association déploie une politique RH dynamique, en particulier auprès des jeunes générations, qui incarneront le secteur social et médico-social de demain.

La répartition des effectifs CDI par catégorie professionnelle est la suivante :

- Les professionnels éducatifs, pédagogiques et sociaux représentent 40 %
- Les professionnels paramédicaux, psychologiques et médicaux : 21 %
- Les professionnels des services généraux : 19 %
- Les professionnels administratifs : 12 %
- Les professionnels de direction : 8 %

Répartition des CDI selon l'âge



La répartition des effectifs CDI de l'Adages par tranche d'âge met en évidence :

- 16 % des salariés ont moins de 35 ans
- 59 % ont entre 35 et 54 ans
- 24 % ont plus de 55 ans, dont 7 % ont plus de 60 ans

L'âge moyen des salariés en CDI s'établit à 45 ans, contre 37 ans pour les CDD.

L'ancienneté moyenne au sein de l'Adages, tous contrats confondus, est de 7,5 ans.

Principaux éléments macro-économiques

Valeur du point



Une valeur du point qui se situe à hauteur de 3.93€ depuis le 1er juillet 2022.

Taux d'inflation



Ralentissement en 2024 du niveau d'inflation qui se situe à hauteur de 2%.

Taux du Livret A



Un taux du Livret A qui se situe à hauteur de 3% depuis le 1er février 2023.

- L'exercice budgétaire 2024 s'est déroulé dans un contexte macro-économique globalement similaire à celui de l'année précédente, avec plusieurs éléments marquants.

D'une part, la valeur du point est restée fixée à 3,93 €, continuant de peser lourdement sur l'attractivité des métiers et fonctions proposés par l'Adages. Cette stagnation a renforcé les difficultés de recrutement et de fidélisation des professionnels salariés.

D'autre part, le taux d'inflation, qui avait atteint des niveaux très élevés à la suite de la crise sanitaire liée au Covid-19, a connu une décrue, retrouvant un niveau plus soutenable pour les budgets de nos établissements, services et activités.

Résultat net global des comptes de 2024

Lien avec la présentation du bilan passif	Passif du bilan au 31 décembre 2024
Résultat brut de l'exercice	- 1 326 287€
Reprise de Réserves et Reprise de résultat sous contrôle des tiers financeurs de 2022 réintégrés dans la tarification 2024	909 839€
Résultat de «gestion» après reprise	- 416 448€

Le résultat comptable 2024 de l'Adages s'élève à -1 326 287 €, traduisant un déficit important lié à une insuffisance majeure de financement de la masse salariale, consécutive à l'accord du 4 juin 2024, communément appelé "Ségur pour tous". Cette insuffisance a donné lieu à des recours, d'abord gracieux puis contentieux, actuellement en cours d'instruction.

Après application des dispositions prévues par le Code de l'Action Sociale et des Familles, le résultat "corrigé" reste déficitaire, à hauteur de -416 448 €.

Cette correction résulte principalement de l'activation de mécanismes réglementaires permettant une reprise sur les réserves associatives, lesquelles se trouvent de ce fait significativement diminuées.

Synthèse des résultats 2024

ESMS PH sous CPOM

(incluant les 4
activités sans
FINESS)

**Résultat
comptable**
-312 143€

**Résultat
administratif**
avant variation CP

+227 026€

ESMS PA sous CPOM

**Résultat
comptable**
124 195€

**Résultat
administratif**
avant variation CP

+143 723€

ESMS hors CPOM

**Résultat
comptable**
-744 260€

**Résultat
administratif**
avant variation CP

-393 117€

Activités

(sans les 4 activités
sans FINESS du
CPOM et sans le
Siège Social)

**Résultat
comptable**
-394 079€

**Résultat
comptable**

-394 079€

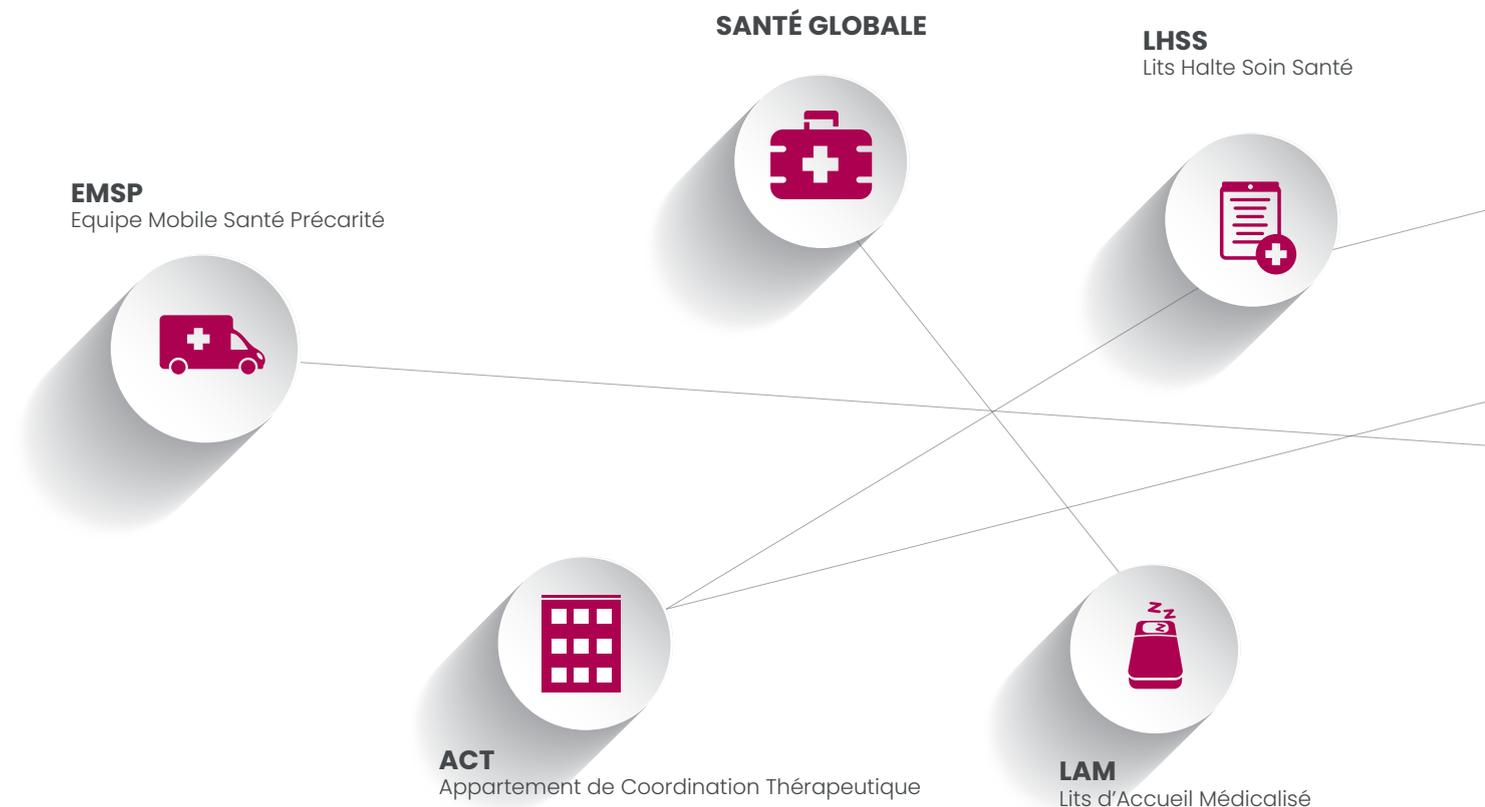
Les résultats comptables et administratifs (après corrections) révèlent une véritable mosaïque de situations.

En effet, les établissements et services rattachés à un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) dans les champs "Personnes âgées" ou "Personnes en situation de handicap" tendent globalement vers l'équilibre. À l'inverse, les structures non couvertes par un CPOM enregistrent un déficit important, atteignant -744 260 €.



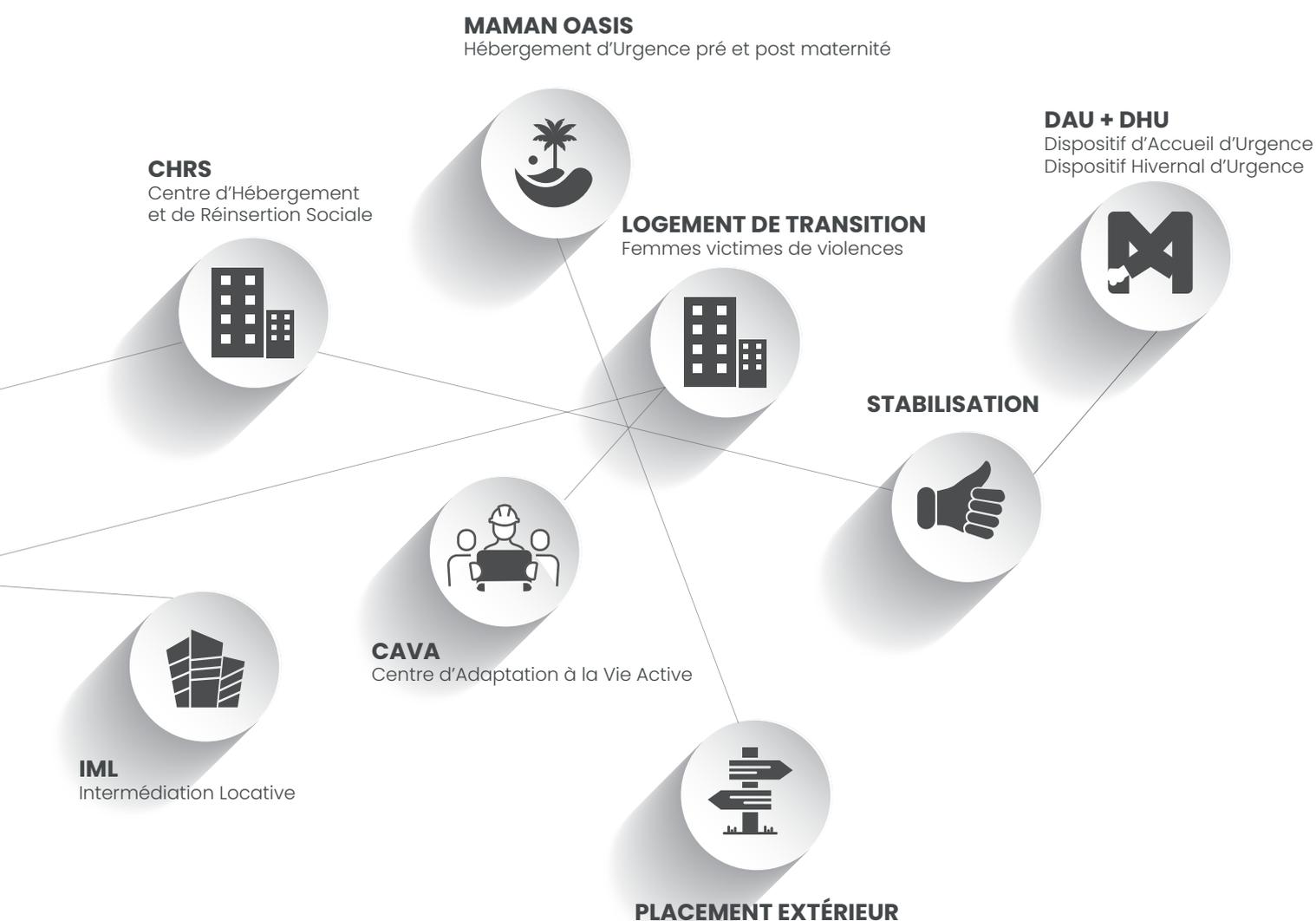
Regain

Regain est un complexe social et médico-social regroupant différents établissements et services qui relèvent de l'Accueil, l'Hébergement et l'Insertion (AHI) ainsi que de la santé précarité. Son dénominateur commun est d'assurer l'accompagnement, les soins et l'hébergement des personnes vulnérables, précarisées ou sans domicile fixe.



Regain offre une réponse complète aux multiples besoins des personnes en situation de précarité. La complémentarité de l'offre d'accompagnement est renforcée par une gestion collective de l'équipe de direction composée de cinq chefs de service et d'un directeur.

L'approche transversale se manifeste tant dans la gestion quotidienne du site rue de l'Agathois que dans les échanges de bonnes pratiques, d'expériences et dans la supervision des initiatives visant à améliorer la qualité de service. De même, elle guide la dynamique des formations, des projets éducatifs et la gestion des risques.



ACT

Appartement de Coordination Thérapeutique

Le dispositif offre un accompagnement individualisé assurant une coordination médicale, infirmière et psychologique permettant une continuité des soins psychiques et somatiques, tout en guidant la personne dans une démarche de rétablissement avec la connaissance de sa maladie et de ses troubles. Cette démarche a pour objectif d'éviter les décompensations et d'assurer le maintien de la continuité du parcours de santé et d'insertion sociale.

L'accompagnement offre également une prise en charge sociale et éducative.

Le service assure un suivi individuel en articulation avec le projet de soin. Les professionnels accompagnent la personne en vue de l'ouverture des droits sociaux et la mise en œuvre d'une insertion sociale et professionnelle, tout en travaillant conjointement son projet de vie, voire à une orientation adaptée à son état de santé, le plus possible tournée vers le droit commun et l'accès à un logement.

Répartition H/F



11 hommes et 7 femmes. Ce sont essentiellement des personnes seules sans enfant. Cependant un couple avec un enfant ainsi qu'une mère isolée avec un enfant ont été accompagnés

Moyenne d'âge

26 à 60 ans

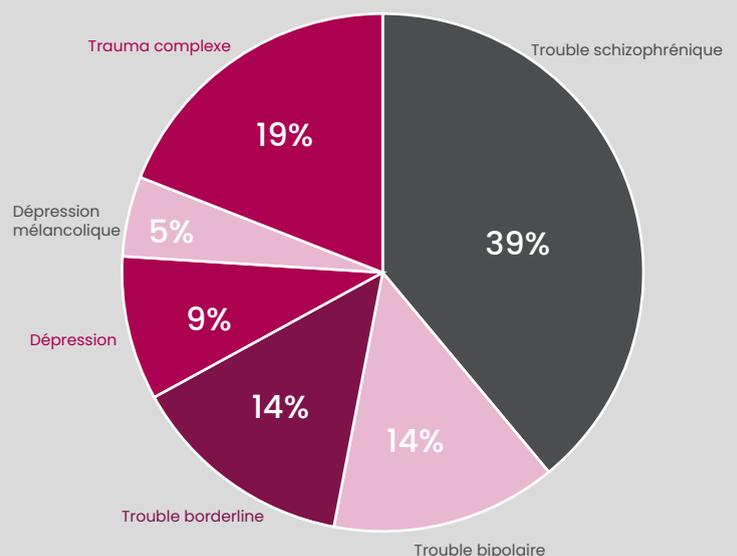


Taux d'occupation : 95.6%



En 2024, la durée moyenne de séjour est de 291 jours contre 277 l'année précédente.

Motifs d'admission



CHRS et stabilisation

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Le CHRS Regain vise à fournir un soutien social intensif, combiné à 42 unités d'hébergement. Ce soutien couvre divers aspects tels que l'administration, la vie familiale, la santé, la gestion financière, la formation professionnelle, le logement, la participation citoyenne, la culture, le sport et les loisirs.

L'objectif est de favoriser l'insertion durable des ménages dans la société ordinaire, en leur offrant un accompagnement adapté pour atteindre une autonomie de vie, y compris l'accès à un logement. Les résidents sont accueillis pour une période déterminée de 12 mois, avec la possibilité de renouvellement sous réserve d'une demande spéciale adressée à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (D.D.E.T.S.).

Moyenne d'âge

Stabilisation

45 ans



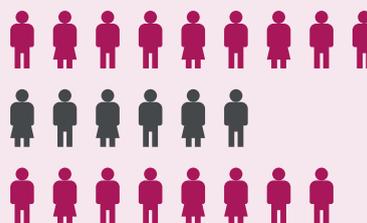
CHRS

36/60 ans

Personnes accueillies

CHRS | 155 personnes (74 sur site et 81 en diffus)

Stabilisation | 13 personnes isolées



Stabilisation >>

Taux d'occupation : **98.87%**

(100% personnes isolées)

CHRS >>

Taux d'occupation : **95.70%**

(73% familles)



Sorties dans l'année

CHRS >>

30 accès au logement
(parc social, logement adapté)
parmi les **44 sorties** de l'année.

Stabilisation >>

1 sortie vers du logement adapté
(1 départ volontaire, 1 exclusion,
1 admission en résidence Social
ADOMA)

CHRS >>

Durée moyenne : **418 jours**

Stabilisation >>

Durée moyenne : **471 jours**



DAU

Dispositif d'Accueil d'Urgence

Les places d'hébergement d'urgence accueillent temporairement des personnes ou familles sans abri. Cet accueil est « **inconditionnel** ».

La durée de l'hébergement est variable en fonction de la solution durable trouvée, et des possibilités d'avancée de leur situation administrative, sociale ou encore professionnelle.

Cet hébergement doit favoriser l'orientation ultérieure des personnes accueillies vers des structures adaptées à leur situation par la mise en œuvre d'un projet personnalisé.

C'est en lien avec le SIAO 115 que les personnes arrivent sur le dispositif.

Public accueilli



39% d'enfants
dont 58% ont entre 7 et 17 ans



61% d'adulte
dont 53% ont entre 36 et 60 ans

34



Personnes isolées

26



Couples avec enfants

19



Familles monoparentales

DAU >>

Taux d'activité : 111%



Sorties dans l'année

Chez un tiers pour rompre la solitude

6

Autre dispositif d'hébergement

3

Service d'accueil plus adaptés

5

Logements autonomes ou adaptés

4

EMSG

Equipe Mobile Santé Globale

L'Équipe Mobile de Santé Globale a pour essence d'aller vers les personnes sans chez soi en difficulté de santé, n'ayant plus ou pas le désir et la capacité de demander de l'aide, quel que soit le lieu où elles sont.

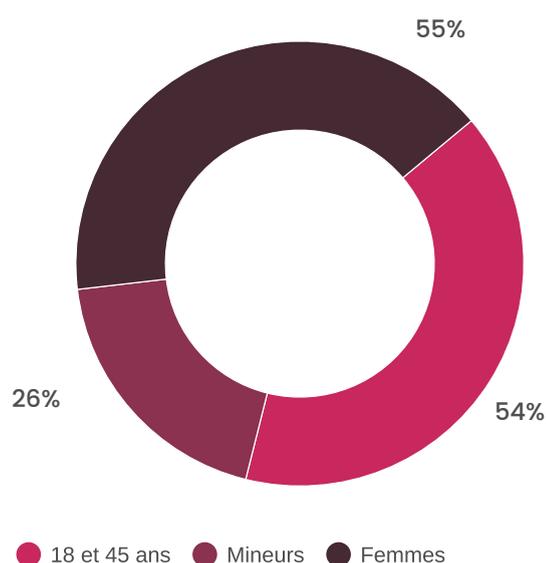
Ce dispositif offre la possibilité à toutes personnes en difficulté de santé à la rue ou en hébergement temporairement, de bénéficier d'une aide relationnelle et psychologique, d'une écoute et de soutien dans l'élaboration ou la reprise d'un projet de soins.

L'augmentation de places d'hébergement d'urgence a permis d'améliorer la réponse aux demandes d'hébergement et de mise à l'abri. Dans le même temps, les demandes d'intervention auprès de l'équipe de santé globale se sont multipliées.

Nombre de personnes accompagnées

138 personnes rencontrées et accompagnées

Dont :



Prévalence significative de troubles psy et d'addiction.

Pathologie fortement représentées : gynéco, dentaire, hépato-gastro, gestion de la douleur.

Situation de personnes très diverse, dont en situation de handicap, développant un cancer...

Logement de transition

pour l'accueil de Femmes Victimes de Violences Conjugales

Regain gère des places de logement temporaire pour des femmes victimes de violences. Nous proposons des places en nous appuyant sur la présence de professionnels disponibles 24/24, 7/7, et des mesures de sécurité renforcées.

Les femmes victimes de violence sont orientées par le SIAO34. Le dispositif a progressivement gagné en efficacité depuis son ouverture en 2020, malgré de financement par l'ALT qui ne permet pas d'avoir des moyens dédiés à cet accueil. Aujourd'hui, c'est une mutualisation avec l'équipe du CHRS qui permet d'offrir un accompagnement.

Capacité

5 places



Public accueilli



Adultes seuls sans enfant



Adultes seuls avec enfants
(8 enfants)



Taux d'occupation :

136%

Les conditions d'hébergement garantissent l'intimité et la vie familiale. Les cinq logements se trouvent dans un bâtiment sur le site de Regain. Ils consistent en des appartements de type T1 ou T2 avec des installations sanitaires privées, offrant ainsi une flexibilité pour accueillir des femmes seules ou des femmes avec un ou deux enfants. Chaque logement est également doté d'une kitchenette pour la préparation des repas.

LAM

Lits d'Accueil Médicalisés

Au fil des années, Regain a développé des compétences solides dans la prise en charge des personnes confrontées à de lourdes pathologies, telles que la perte d'autonomie et les pathologies graves nécessitant un suivi à long terme.

Forts de ces expériences et de notre engagement dans les soins existants (LHSS, ACT, Santé globale), nous avons inauguré les 7 Lits d'Accueil Médicalisés en décembre 2021. Ces lits, intégrés aux LHSS, marquent un changement de paradigme, passant d'une approche centrée sur les places disponibles à une

approche modulaire répondant aux besoins spécifiques des individus.

Ce dispositif vise à faciliter la coordination entre les acteurs impliqués dans le parcours de soins et à encourager une approche plus intégrée. Chaque année, nos rapports d'activité LHSS révèlent une proportion significative de demandes non satisfaites en raison de pathologies chroniques trop complexes, qui ne correspondent pas aux prestations offertes par les LHSS.

Le dispositif des Lits d'Accueil Médicalisé de Regain propose un accompagnement et une prise en soins à des patients pour et avec lesquels un projet de vie pourra se construire (orientation en EHPAD, en ACT, en logement adapté ou autonome avec étayage...) et n'a pas vocation à accueillir du public en fin de vie prononcée ou en soins palliatifs.

Durée

moyenne de séjour

500 jours

Moyenne d'âge

60 ans

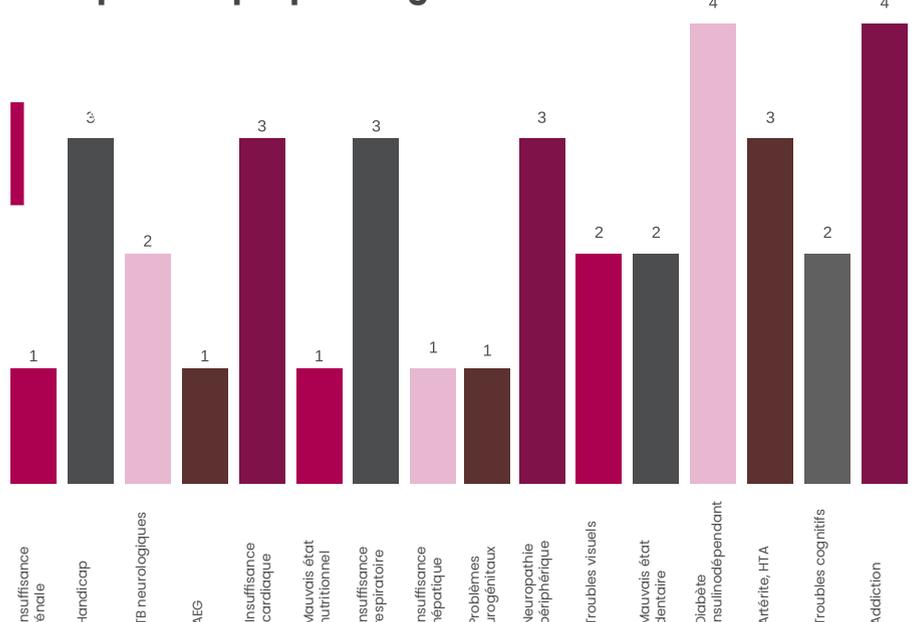


8 résidents accueillis :
8 hommes

Taux d'occupation

95.78 %

Répartition par pathologies



LHSS

Lits Halte Soins Santé

Les établissements désignés sous le terme de «lits halte soins santé», accueillent des adultes sans domicile fixe, quel que soit leur situation administrative, lorsqu'ils ne peuvent être pris en charge par d'autres structures. Leur état de santé, qu'il soit physique ou mental, ne nécessite pas une hospitalisation ou une prise en charge spécialisée, mais rend la vie dans la rue impossible. Ces structures ne sont pas spécialisées dans une pathologie particulière.

Ainsi, à Regain, nous accueillons des adultes, seuls ou accompagnés d'un enfant majeur, d'un conjoint, d'un partenaire de vie et de rue, avec ou sans animaux de compagnie.

Notre politique d'accueil inconditionnel nous permet d'offrir des soins adaptés à chaque personne, quel que soit son statut administratif, son passé ou son projet de vie futur.

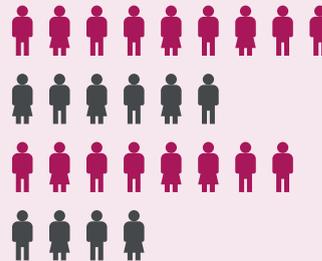
Durée

moyenne de séjour

144 jours

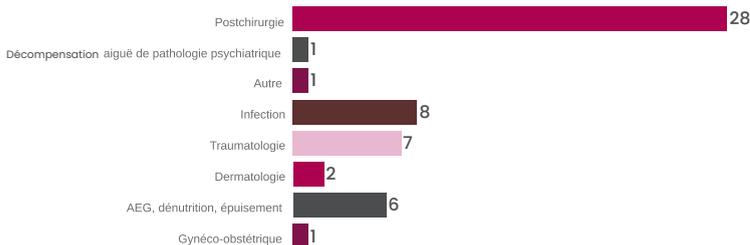
Moyenne d'âge

40 ans



64 patients :
47 hommes
17 femmes

Motifs principaux d'admission



Taux d'occupation

95.78 %



Maman Oasis

Hébergement d'Urgence pré et post maternité

Les objectifs du dispositif sont de fournir un hébergement adapté et immédiat, ainsi qu'un accueil sans conditions pour les femmes majeures enceintes ou ayant récemment accouché, et qui rencontrent des difficultés liées à la période périnatale et/ou à la parentalité.

Ces femmes peuvent être seules, en couple ou en famille. Les situations relevant de la Protection de l'Enfance, impliquant des ménages sous mesure de protection (judiciaire ou administrative), ne relèvent pas de la prise en charge de ce dispositif. Toutefois, si des problèmes surviennent pendant la prise en charge, ils sont traités en collaboration étroite avec les services de la Direction Enfance Famille du département.

Il est également important de souligner que le dispositif «Maman Oasis» ne remplace en aucun cas les compétences du Département. Nous intervenons uniquement lorsque des problématiques liées à la grossesse ou à la parentalité nécessitent l'accompagnement spécifique que nous offrons.

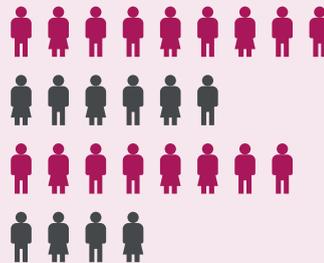
Durée

moyenne de séjour

295 jours

Moyenne d'âge

30 ans



Taux d'activité : **144%**



En 2024, **50 personnes** ont été accueillies sur le dispositifs.

dont 7 femmes isolées avec enfants et 10 couples avec enfants

Placement extérieur

Le «placement à l'extérieur sans surveillance» est une mesure d'aménagement de peine sous écrou qui permet à une personne condamnée d'exécuter sa peine en dehors de l'établissement pénitentiaire. Cela lui offre la possibilité de poursuivre une activité professionnelle, de suivre des cours, une formation professionnelle, de rechercher un emploi, de participer à des stages, d'effectuer un travail temporaire dans le but de favoriser son insertion sociale, ou encore de bénéficier d'une prise en charge médico-sociale.

Les aménagements de peine et les mesures qui les accompagnent sont essentiels pour favoriser la réinsertion des personnes condamnées. Ils permettent de leur offrir un accompagnement social axé sur l'insertion. Les études menées depuis 1973 ont clairement démontré que les bénéficiaires de ces aménagements récidivent moins souvent et sont moins souvent l'objet de nouvelles condamnations.

Il est important de noter que l'aménagement de peine ne constitue pas une réduction de la peine, mais plutôt une autorisation accordée à certaines personnes détenues pour exécuter une partie de leur peine en milieu libre, sous des conditions strictes. Cette mesure permet donc un retour progressif, encadré et surveillé dans la société.

Cette articulation entre travail éducatif, obligations et exécution de la peine à l'extérieur peut contribuer à la mise en place d'une pédagogie de la sanction. Il s'agit d'une relation triangulaire impliquant le magistrat, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) et les associations, avec la personne sous-main de justice placée au centre de cette relation.

Personnes accueillies

21 personnes accueillies durant l'année
19 hommes



Durée moyenne : **131 jours**



Sorties dans l'année

16 sorties, dont **6** en logement
et **1** seule situation
de réincarcération.

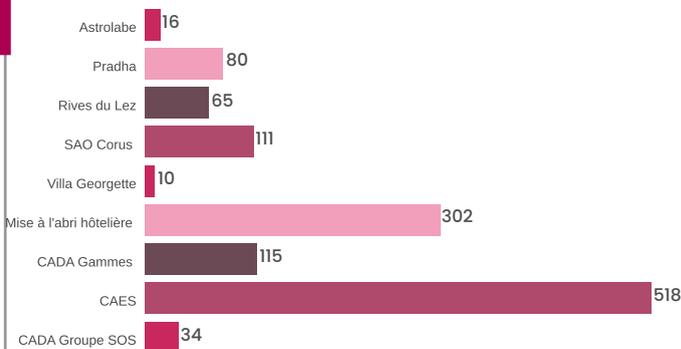
Equipe Mobile Médiation Santé Précarité

Lieux d'intervention : le PRAHDA, CAES «2 choses Lune», CADA Astrolabe, CADA Elisa, HUDA/ CADA Gammes, CADA Groupe SOS, Mise à l'abri hôtelière, Villa Georgette, SAO Corus, Rives du lez

L'équipe mobile vise à faciliter l'accès privilégié aux services de santé en mettant en œuvre les actions suivantes :

- Se déplacer vers les personnes en situation de sans-abrisme et en difficulté de santé, qui ne cherchent pas ou ne peuvent plus demander d'aide, où qu'elles se trouvent.
- Adopter une approche de santé généraliste non discriminatoire.
- Offrir un accompagnement relationnel et psychologique, une écoute et un soutien pour élaborer ou reprendre un projet de soins à toute personne en situation de précarité et vivant dans la rue ou dans un hébergement temporaire.
- Organiser et participer à des interventions collectives en collaboration avec des partenaires externes, telles que des campagnes de vaccination, de sensibilisation, de dépistage et de prévention.
- Assurer des interventions régulières et repérées, telles que des rendez-vous, des visites à domicile, à la demande des personnes concernées ou sur proposition des professionnels des structures d'accueil, ainsi que des accompagnements physiques pour des consultations médicales et des démarches de soins, à la fois formels et informels.
- Proposer des interventions sur mesure, selon les besoins, pour mener des actions collectives spécifiques en matière de prévention, de dépistage et d'information.

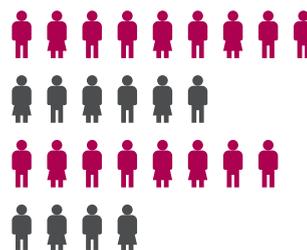
Personnes accueillies



En **2024**, les IDE intervenants sur les sites précités ont rencontré, suivi et accompagné **1251** personnes (**63%** des personnes rencontrées sont de sexe masculin).

Moyenne d'âge

45 ans

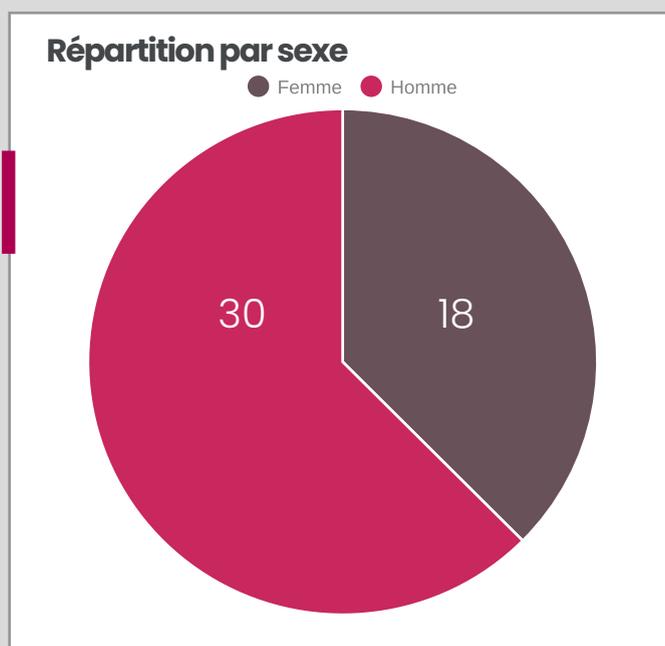


CAVA

Centre d'Adaptation à la Vie Active

L'équipe mobile vise à faciliter l'accès privilégié aux services de santé en mettant en œuvre les actions suivantes :

- Se déplacer vers les personnes en situation de sans-abrisme et en difficulté de santé, qui ne cherchent pas ou ne peuvent plus demander d'aide, où qu'elles se trouvent.
- Adopter une approche de santé généraliste non discriminatoire.
- Offrir un accompagnement relationnel et psychologique, une écoute et un soutien pour élaborer ou reprendre un projet de soins à toute personne en situation de précarité et vivant dans la rue ou dans un hébergement temporaire.
- Organiser et participer à des interventions collectives en collaboration avec des partenaires externes, telles que des campagnes de vaccination, de sensibilisation, de dépistage et de prévention.
- Assurer des interventions régulières et repérées, telles que des rendez-vous, des visites à domicile, à la demande des personnes concernées ou sur proposition des professionnels des structures d'accueil, ainsi que des accompagnements physiques pour des consultations médicales et des démarches de soins, à la fois formels et informels.
- Proposer des interventions sur mesure, selon les besoins, pour mener des actions collectives spécifiques en matière de prévention, de dépistage et d'information.



Maison du logement

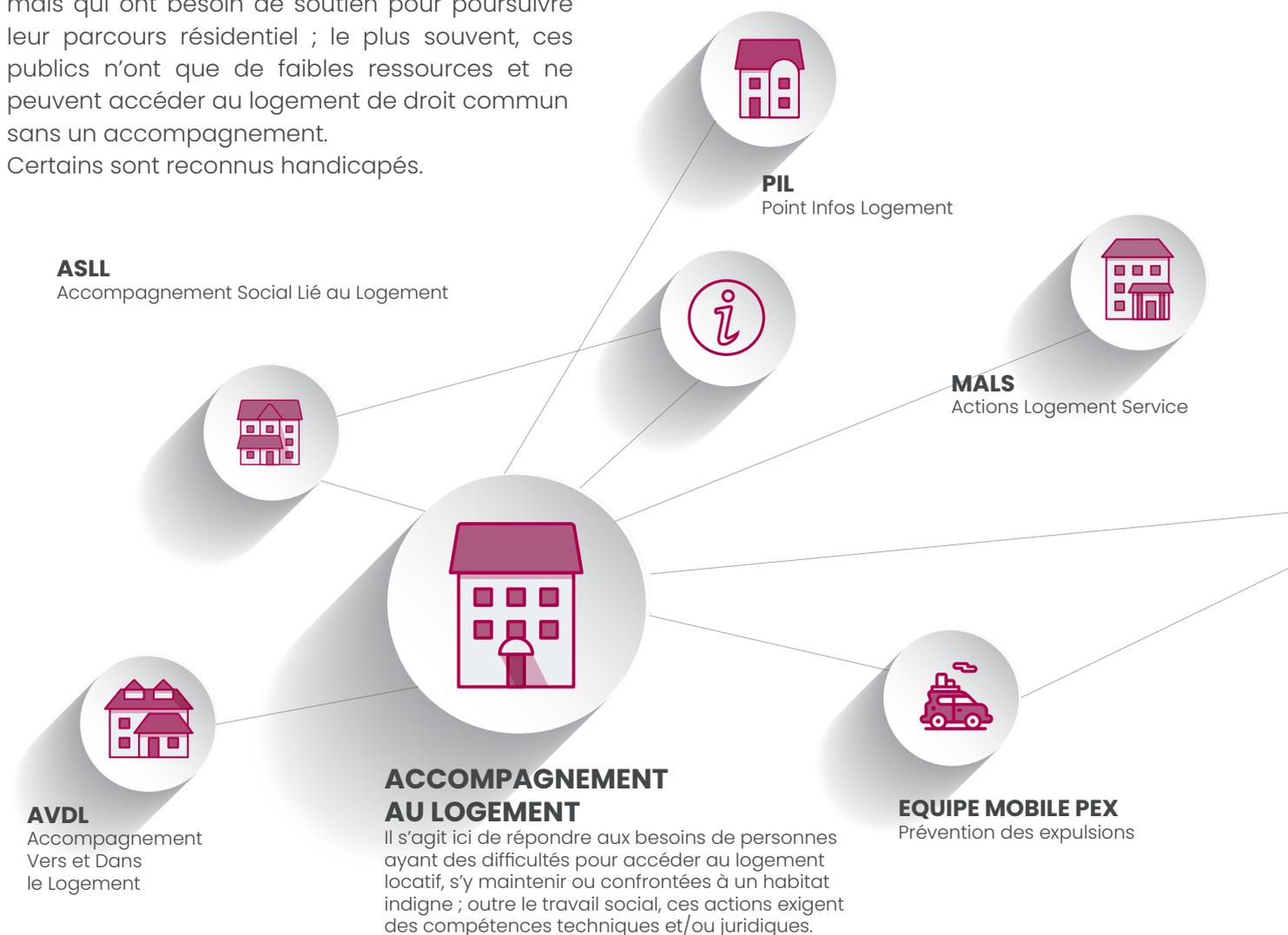
Créée en 1998, la Maison du Logement propose des projets et des actions visant à améliorer les conditions de logement pour tout public confronté à des difficultés d'accès ou de maintien.

Ses interventions sont complémentaires au secteur de l'hébergement d'insertion (tels que les CHRS) : elles visent des publics plus autonomes, mais qui ont besoin de soutien pour poursuivre leur parcours résidentiel ; le plus souvent, ces publics n'ont que de faibles ressources et ne peuvent accéder au logement de droit commun sans un accompagnement. Certains sont reconnus handicapés.

Son offre est construite et développée sur la base de deux grandes familles d'actions : «L'accompagnement au logement» d'une part et «l'Habitat adapté» d'autre part.

PLATEFORME ADLH

Accompagnement aux droits liés à l'habitat



Contexte

Inscrite aujourd'hui dans le secteur « accueil, hébergement, insertion » (AHI), la Maison du Logement a été créée pour apporter des réponses à toute personne en situation de « mal logement » et aux revenus modestes.

Dès l'origine, la maison du Logement s'est inspirée des principes d'action défendus par la Fondation Abbé Pierre et par la FAPIL (fédération des acteurs pour la promotion et d'insertion par le logement), plaçant le logement comme outil d'insertion, à l'instar de la politique actuelle dit « logement d'abord ».

La Maison du logement développe :

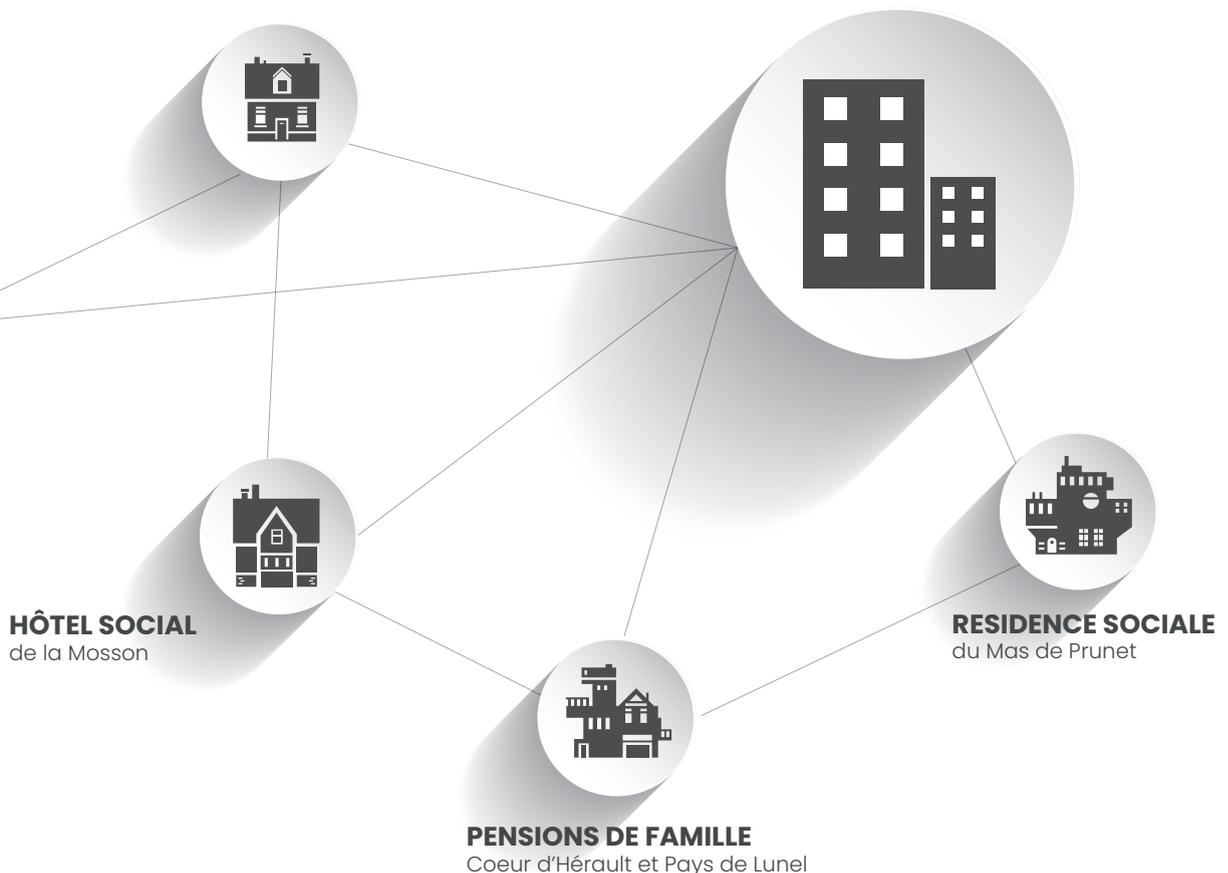
- Des missions d'accueil, d'orientation et d'accompagnement au logement,
- Des capacités concrètes de logements ou d'hébergements adaptés,
- De l'ingénierie technique (prospection, gestion locative et montage de projets).

SOUS LOCATIONS

avec ou sans bail glissant

HABITAT ADAPTE

La Maison du Logement développe une offre en habitat adapté, destinée à des ménages confrontés à des difficultés de logement, en raison de la modestie de leurs ressources, de leur configuration familiale et/ou des aspérités de leur parcours de vie.



Accompagnement au logement

La Maison du Logement propose des actions d'accueil, d'information et d'accompagnement destinées à des ménages confrontés au mal logement.

Il s'agit ici de répondre aux besoins de personnes ayant des difficultés pour accéder au logement locatif, s'y maintenir ou confrontées à un habitat indigne ; outre le travail social, ces actions exigent des compétences techniques et/ou juridiques.

En fonction des cahiers des charges, les modalités d'intervention sont très diversifiées : accueil, information/orientation, accompagnement collectif ou individuel, « simple » ou « renforcé », visites à domicile et « aller-vers ».

NB : Les publics visés ici ne sont pas logés ou hébergés par l'établissement.

Nombre de ménages accompagnés

642

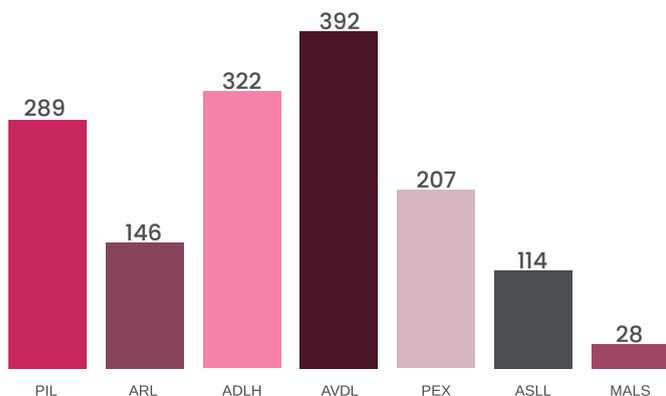
Ménages reçus pour information et /ou orientation
PIL + ARL + PEX

856

Ménages accompagnés
AVDL + ADLH + MALS + ASLL



Nombre de situations accompagnées



- **Point Information Logement** : plateforme de services, avec proposition d'ateliers recherche logements (ARL) et accompagnement juridique = action « fondatrice ».
- **Accompagnement aux Droits Liés à l'Habitat / ADLH** : action sociojuridique sur des situations complexes (habitat indigne, expulsions domiciliaires, DALO) ; action pluri-associative (ATU + Gestare + Adages), initiée par la Fondation Abbé Pierre.
- **Accompagnement Vers et Dans le logement / AVDL (sur l'ensemble de l'Hérault)** : accompagnement renforcé, surtout en matière de prévention des expulsions, de lutte contre l'habitat indigne et de soutien à des bénéficiaires du droit DALO.
- **Equipe Mobile PEX (sur l'ensemble de l'Hérault)** : accompagnement social privilégiant le « aller-vers » pour prévenir les expulsions domiciliaires.
- **Accompagnement Social Lié au Logement / ASLL** : accompagnement plus ponctuel auprès de publics orientés par les agences du CD ou les CCAS ;
- **MALS**, accompagnement plus ponctuel auprès de publics orientés par Action Logement Services.

Les offres en habitat adapté

L'offre en habitat adapté est décliné sous une forme regroupée ou non et est systématiquement assortie d'interventions sociales : les personnes cible ont donc, le plus souvent, besoin d'un accompagnement pour leur permettre de confirmer leur parcours résidentiel.

Initialement constitué uniquement de logements locatifs de droit commun dans le diffus, ce parc s'est enrichi de résidences sociales (habitat regroupé) depuis une dizaine d'années.

Nombre de personnes logées et accompagnés par les actions

Nombre de logements gérés.

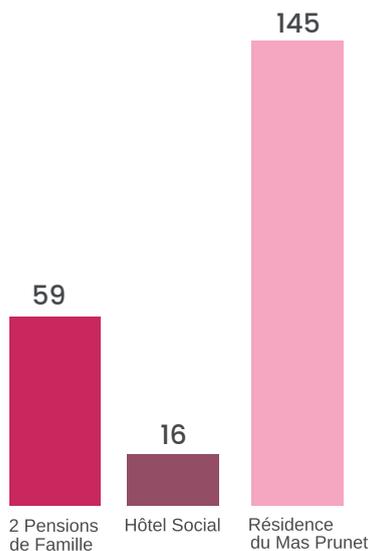
En Résidence sociale :

- 2 Pensions de famille,
- Hôtel social,
- Résidence du Mas Prunet

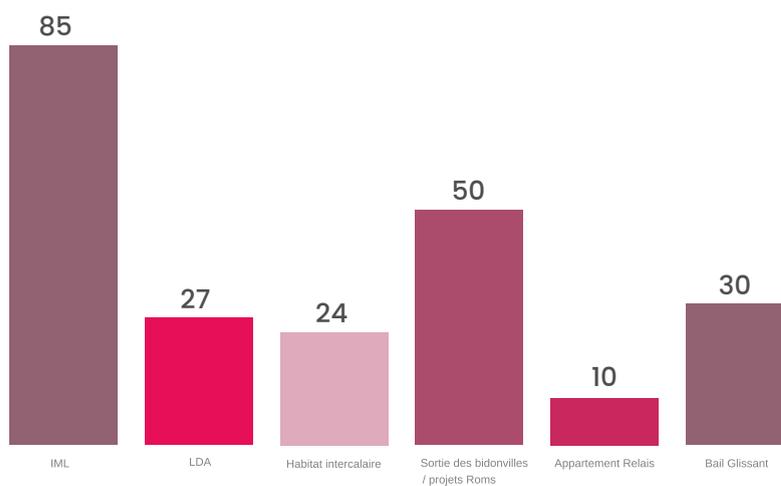
En diffus : Sous location dans le parc social (HLM) ou privé :

- Intermédiation locative (IML)
- Logement d'Abord (LDA)
- Habitat intercalaire
- Sortie des bidonvilles/ projets Roms
- Appartement Relais
- Sous location avec bail glissant (SLBG)

En collectif : résidence sociale

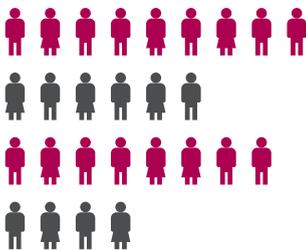


En diffus : Sous location dans le parc social (HLM) ou privé :



Parc de logements sociaux

Nombre de personnes logées



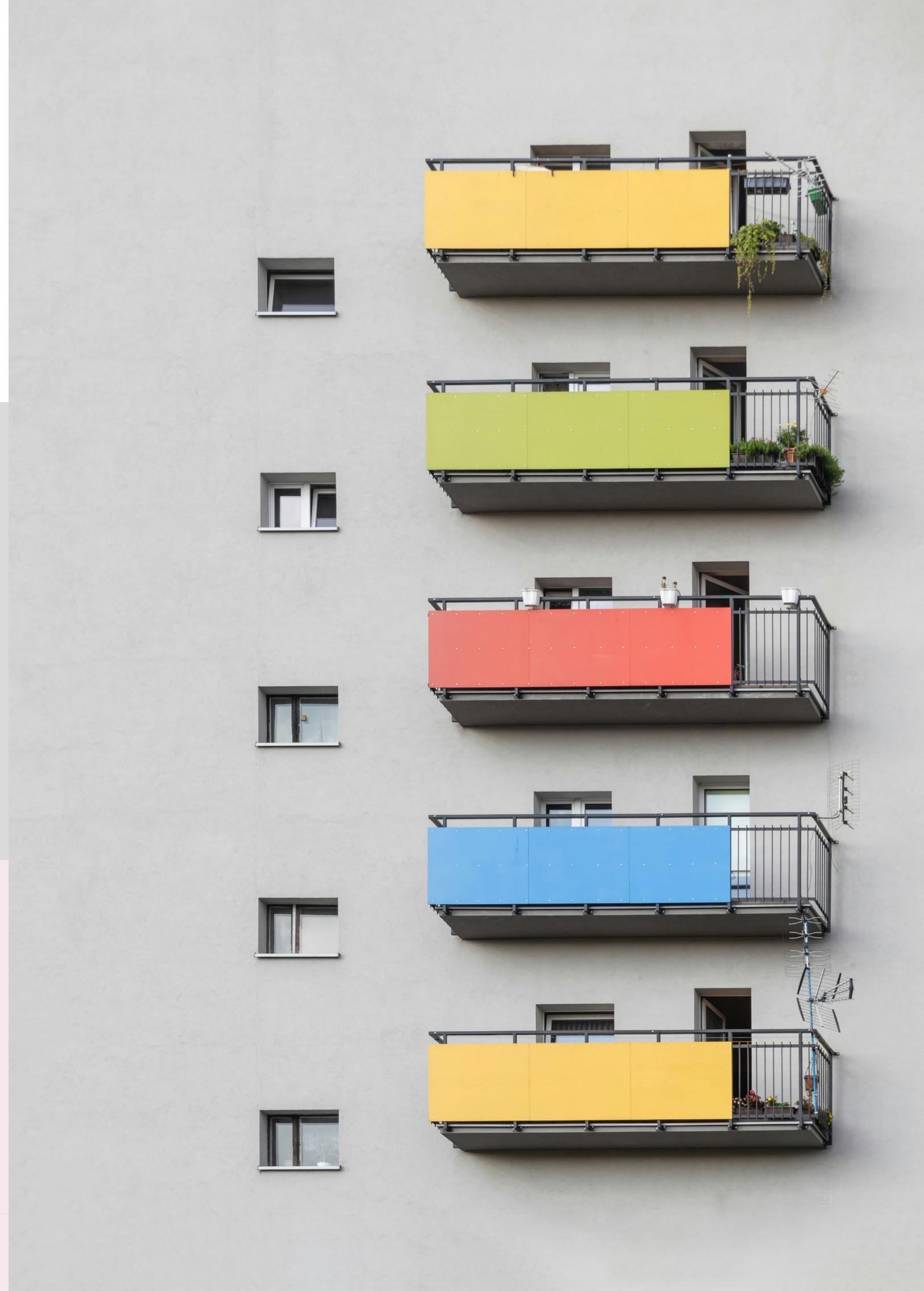
39 personnes

Nombre de logements



Baux à réhabilitation :
11 logements réhabilités
14 personnes logés

Bâtiment C / HLM :
21 logements gérés
25 personnes logées



Astrolabe

CADA | Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

HUDA | Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

CPH | Centre Provisoire d'Hébergement

ALTER

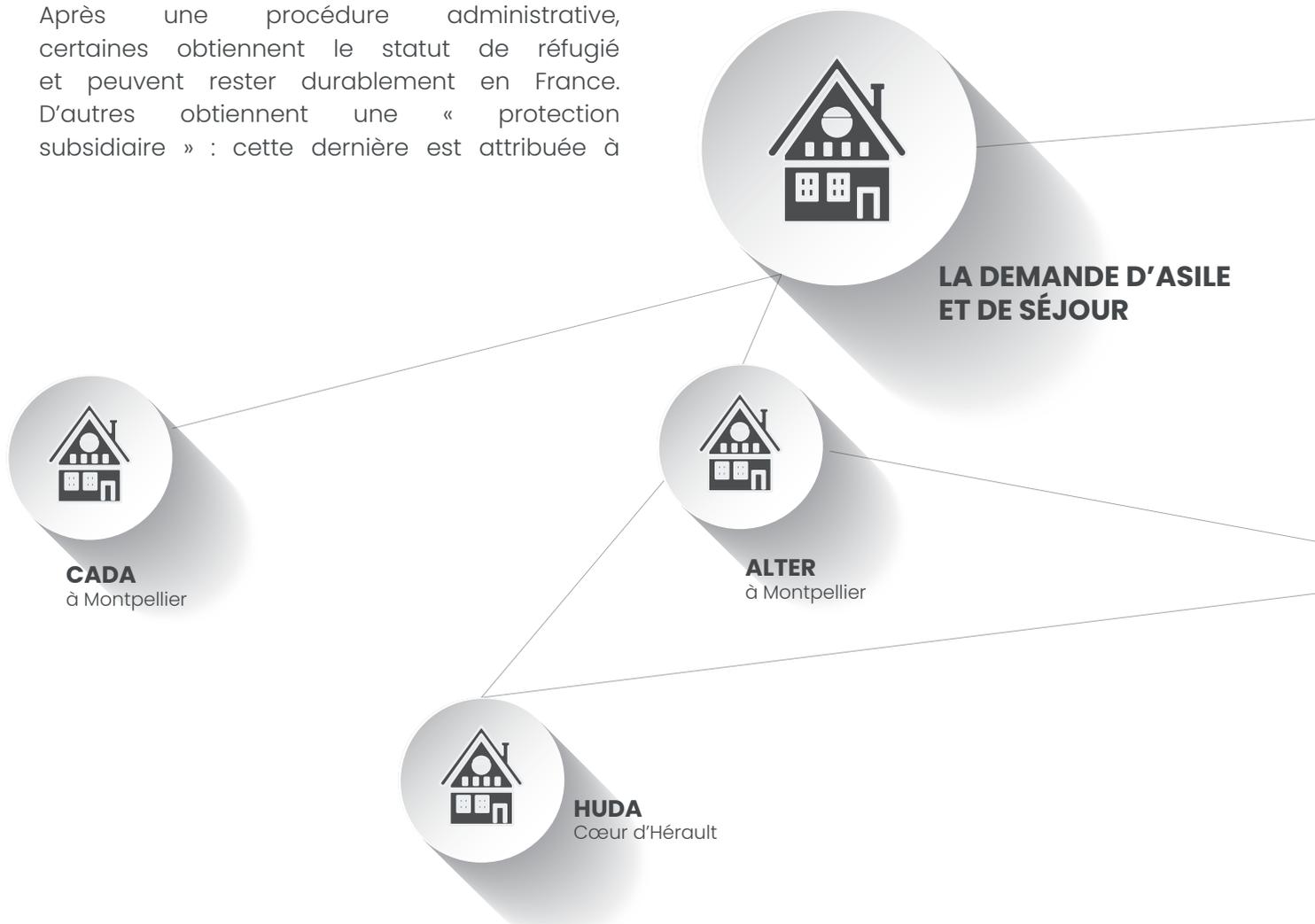
L'HUDA et le CADA ont été créés respectivement en 1999 et 2004. Ils ont initialement été lancés par l'équipe de la Maison du Logement.

Ils accueillent, hébergent et accompagnent des personnes ayant déposé une demande d'asile auprès des autorités françaises. Ces personnes espèrent ainsi être protégées de persécutions et de graves atteintes aux droits humains commises dans leur pays d'origine.

Après une procédure administrative, certaines obtiennent le statut de réfugié et peuvent rester durablement en France. D'autres obtiennent une « protection subsidiaire » : cette dernière est attribuée à

l'étranger qui ne remplit pas les conditions d'obtention du statut de réfugié et qui prouve néanmoins qu'il est exposé dans son pays à des risques particuliers.

D'autres enfin sont déboutées et/ou en « situations administratives complexes ». Ils doivent quitter le dispositif de l'Asile. Toutefois, pour ceux qui peuvent raisonnablement espérer une régularisation par le préfet, un dispositif d'urgence a été créé dans l'Hérault, depuis 2013 : Alternative Hôtel (dit "ALTER").



Contexte

Depuis 2015, La Maison du Logement / Astrolabe propose des actions visant l'intégration de personnes exilées, dont des réfugiés vulnérables.

Les réfugiés sont d'anciens demandeurs d'asile ayant obtenu un statut leur permettant de rester durablement en France, ceci (le plus souvent) après un parcours en CADA ou HUDA.

Parfois, ils peuvent être admis en urgence sur le territoire, sans passer par un CADA ou HUDA, et selon des procédures ad hoc.

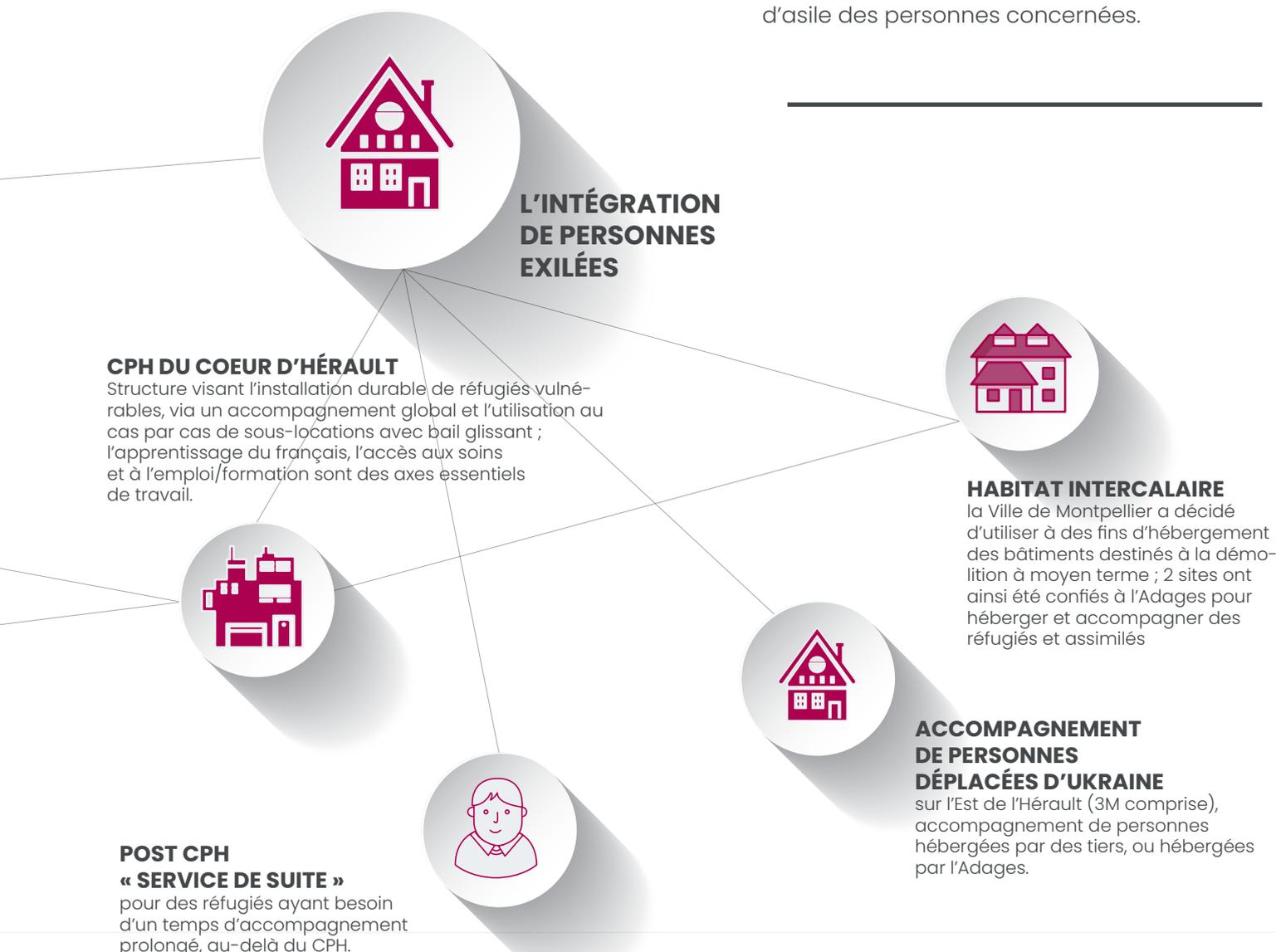
Les réfugiés orientés sur le CPH sont dits «vulnérables» pour des raisons d'isolement social, de non maîtrise de la langue française et/ou de santé.

Depuis avril 2022, l'établissement accompagne également les personnes déplacées d'Ukraine installées sur l'Est du département.

La Convention de Genève est l'instrument international qui reconnaît la qualité de réfugié. Elle la définit en son article 1er comme suit :

« Le terme réfugié s'appliquera à toute personne [...] qui craint avec raison d'être persécutée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, qui se trouve hors du pays dont il a nationalité, et qui ne peut ou ne veut en raison de cette crainte, se réclamer de la protection de ce pays. ».

Ce texte de droit international qui définit à la fois ce qu'est un réfugié, quels sont ses droits et quelles sont les obligations des Etats signataires à son égard, a été ratifié par la France le 23 juin 1954. De ce fait, la France se doit d'accueillir et d'examiner les demandes d'asile des personnes concernées.



CPH Cœur d'Hérault

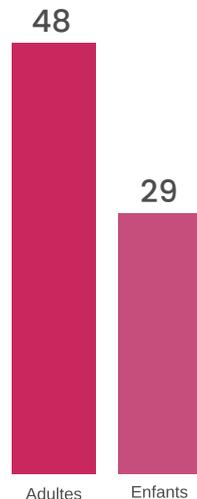
Centre Provisoire d'Hébergement

Le CPH est un établissement social destiné à l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement social de personnes vulnérables ayant obtenu une protection internationale soit par l'OFPRA soit par la CNDA (statut de réfugié, protection subsidiaire ou statut d'apatride).

Le CPH est donc un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) spécialisé dans l'accueil de personnes vulnérables, protégées par l'Etat français.

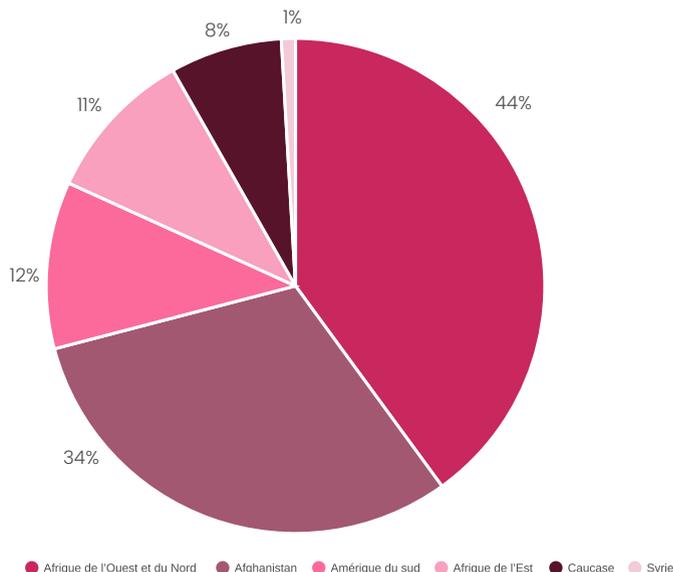
Nombre de personnes accompagnées

77 personnes dont :



Durée moyenne d'accompagnement :
17 mois

Répartition par origine géographique



Nombre de logements gérés



14 appartements en diffus sur la ville de Lodève et 6 studios regroupés à la Mégisserie

HUDA

Hébergement d'Urgences pour Demandeurs d'Asile

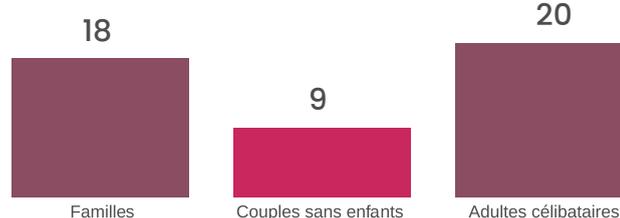
Le HUDA propose un hébergement temporaire, assorti d'un accompagnement administratif, juridique, social, médical et linguistique, destiné à soutenir la personne pendant sa procédure d'asile. L'équipe l'aide à comprendre ses droits, à déposer sa demande auprès de l'OFPRA, à préparer son recours en cas de refus, et à accéder aux services de santé, de scolarisation ou de formation.

Nombre de personnes accompagnées

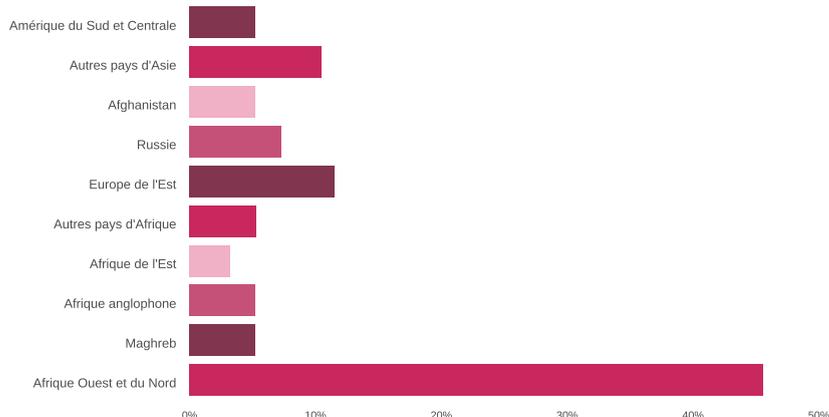
Durée moyenne : **10.5 mois**



97 personnes dont :



Répartition par origine géographique



13 appartements en diffus sur les villes de Clermont l'Hérault et saint André de Sangonis.

CADA

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

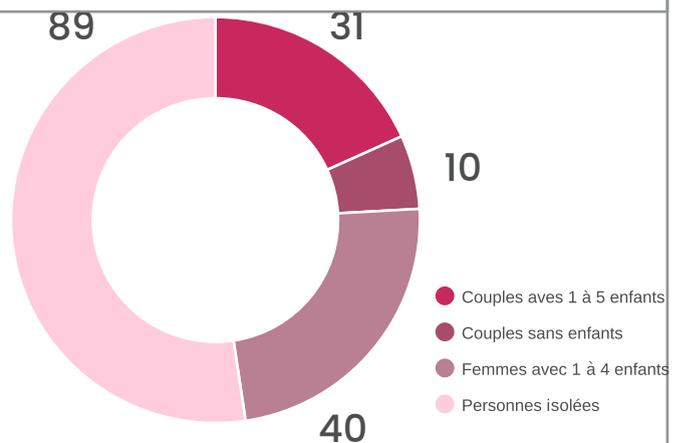
Le CADA propose un hébergement temporaire, assorti d'un accompagnement administratif, juridique, social, médical et linguistique, destiné à soutenir la personne pendant sa procédure d'asile. L'équipe l'aide à comprendre ses droits, à déposer sa demande auprès de l'OFPRA, à préparer son recours en cas de refus, et à accéder aux services de santé, de scolarisation ou de formation.

Nombre de logements gérés

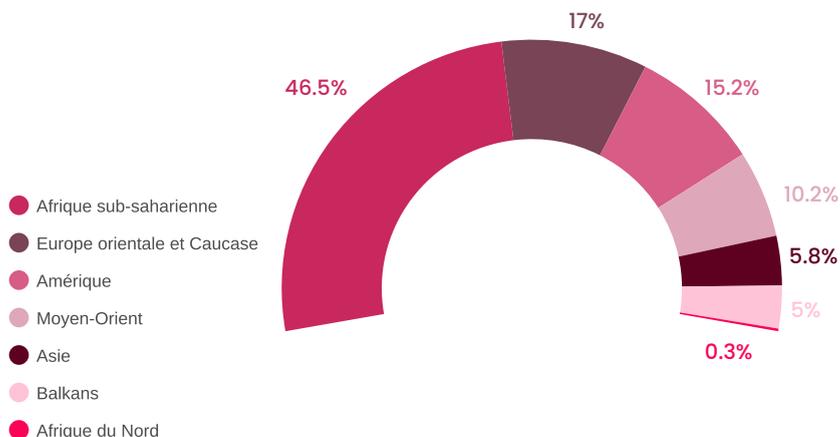


Nombre de personnes accompagnées

342 personnes dont :



Répartition par origine géographique



Taux d'occupation : **96%**



Durée moyenne : **226 jours**

Alter Astrolabe

ALTER propose un hébergement d'urgence et un accompagnement global à des familles sans titre de séjour.

Les familles, hébergées en cohabitation, bénéficient d'un accompagnement structuré autour de la gestion quotidienne, des démarches de régularisation et de la construction d'un projet de vie.

L'hébergement est temporaire et peut être suspendu en cas de non-respect des règles

de vie collective. ALTER répond à un besoin d'accueil humanitaire tout en s'inscrivant dans une logique d'insertion et de respect des droits fondamentaux.

**Nombre
de personnes
accompagnées**

58 personnes

Nombre de logements gérés :



Répartition par origine géographique

Algérie	Maroc	Apatrides
Albanie	Arménie	Mongolie
Nigeria	Bangladesh	Géorgie
République du Congo		

Durée moyenne :
3 ans

Taux d'occupation : 100%



Habitat intercalaire & Déplacés Ukrainiens

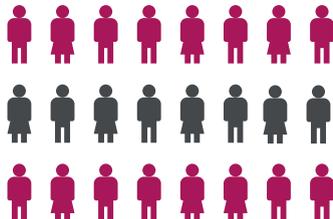
Dans le cadre de la guerre en Ukraine et de la mise en œuvre par la France du dispositif de protection temporaire instauré par l'Union européenne dès mars 2022, l'association ADAGES s'est mobilisée pour accompagner l'accueil des personnes déplacées.

Grâce à la solidarité de propriétaires et bailleurs privés, des logements vacants ont été mis à disposition gratuitement.

Personnes accueillies

Habitat intercalaire | 24 personnes

Déplacés Ukrainiens | 59 personnes



Type de public :

Habitat intercalaire >>

Personnes étrangères réfugiées (ayant obtenu la protection internationale).

Déplacés Ukrainiens >>

Familles ukrainiennes fuyant le conflit commencé en février 2023.

Nombre de logements gérés :

Habitat intercalaire

10

Déplacés Ukrainiens

20







Saporta

L'ESAT et la Section Annexe s'inscrivent dans un contexte d'exclusion du marché du travail des personnes en situation de handicap. Ils relèvent du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Parallèlement aux activités de production, les ESAT proposent des activités dites de formation et de soutien. Ils « mettent en œuvre ou favorisent l'accès à des actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires et de formation professionnelle ainsi que des actions éducatives d'accès à l'autonomie et à l'implication dans la vie sociale, au bénéfice des personnes handicapées qu'ils accueillent. »

Cette dualité constitue le fondement même des ESAT.



Entreprise adaptée



ESAT DE SAPORTA

Contexte

La place et les missions de la SAESAT

L'objectif principal de la SAESAT est de permettre aux personnes accueillies dans ce service d'intégrer ou de réintégrer l'ESAT à temps plein dans un délai de 5 à 10 ans.

Ce service s'adresse à un public n'ayant jamais travaillé dans le secteur du travail protégé, ou à des personnes déjà accueillies en ESAT ayant besoin de prendre du recul sur leur projet tout en évitant une rupture dans leur parcours.

Pour certains, l'objectif ne pourra pas être atteint. Il faudra alors les orienter vers un projet plus approprié à leurs besoins et plus propice à leur épanouissement. La section annexe constitue en ce sens une aide à l'évaluation et à l'orientation.

La place de l'Entreprise Adaptée

L'Entreprise Adaptée peut constituer une étape dans l'évolution socioprofessionnelle des travailleurs des ESAT. En effet, lorsqu'une personne a suffisamment évolué techniquement et a acquis une plus grande autonomie professionnelle et sociale, un stage en EA peut lui être proposé. Si ce stage est concluant, le travailleur peut changer de statut et être intégré à l'EA, en tant que salarié du milieu ordinaire.

Inversement, certains travailleurs d'EA, en cas d'aggravation de leur situation, peuvent être orientés vers un ESAT afin d'éviter une sortie du monde du travail.



SAESAT

ESAT

Etablissement et Service d'Aide par le Travail

L'accompagnement en ESAT s'appuie sur des activités professionnelles dont la finalité est d'offrir un cadre de travail adapté aux spécificités de la population accueillie. En fonction de son projet, la personne est accueillie sur un atelier donné. Elle peut également choisir une alternance entre deux ateliers dont le rythme et les objectifs seront définis avec elle.

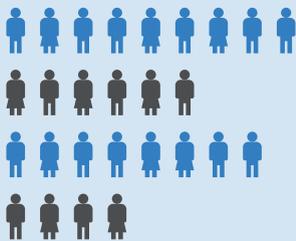
Être repéré comme un acteur de l'économie sociale et solidaire sur le territoire est essentiel pour assurer le développement, la diversité et la pérennité de nos activités.

Les différentes activités commerciales actuellement proposées sont les suivantes :

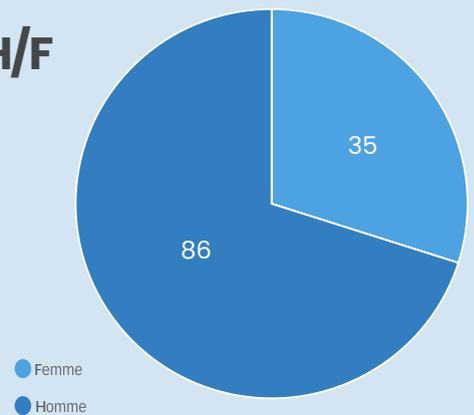
- Entretien d'espaces verts et nettoyage de voirie
- Entretien des locaux, nettoyage de véhicules
- Façonnage-routage et sous-traitance industrielle
- Prestations de service en entreprises
- Restauration et buanderie internes

Moyenne d'âge

25 - 29 ans



Répartition H/F



121
Travailleurs
et stagiaires
accompagnés



49%
des travailleurs
sont en situation
de handicap
mental

SAESAT

Section Annexe ESAT

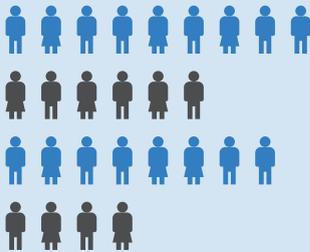
La SAESAT est une structure innovante et en perpétuel changement depuis de nombreuses années. Elle permet une visibilité de l'évolution des besoins et des attentes des personnes accompagnées.

Elle participe à prévenir les ruptures de parcours des personnes en situation de handicap. L'apprentissage professionnel est dispensé en continu par l'éducateur spécialisé référent du service :

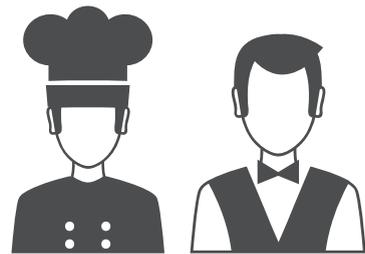
- L'apprentissage technique se fait sur la base de supports professionnels divers, notamment à partir des activités proposées à l'ESAT mais aussi à partir d'activités propres à la Section Annexe
- Une immersion au sein des ateliers est mise en place pour harmoniser les pratiques, en présence du référent éducatif. Ce travail d'immersion est bien mis en place sur certains ateliers (Espaces verts, Restauration interne), en cours sur l'Entretien des locaux et à faire sous structure industrielle.

Moyenne d'âge

20 - 24 ans



20
Travailleurs
accompagnés



107
travailleurs
en ESAT/SAESAT
ont bénéficié
d'une formation
ou de soutien

55
travailleurs
en ESAT/SAESAT
ont bénéficié
d'une formation
financée
par l'OPCO



Peyrefi- cade

Historiquement de nombreuses personnes sont exclues du marché du travail, en raison de leur handicap. Ces 50 dernières années, les ESAT œuvrent à offrir un accès à la citoyenneté par une inclusion professionnelle dite protégée, répondant ainsi à un droit universel.

Des accompagnements spécifiques tant sociaux que professionnels sont déployés pour répondre aux besoins de ces personnes. Cette mission médico-sociale essentielle justifie que les travailleurs de ces structures relèvent du Code de l'Action Sociale et des Familles et non du Code du Travail.

L'ESAT et la Section Annexe s'inscrivent dans ce contexte. Ainsi, l'établissement relève du Code de l'Action Sociale et des Familles et s'appuie sur différents textes législatifs et réglementaires, dispositifs et rapports



ESAT PEYREFICADE

Contexte

«Les ESAT accueillent des personnes handicapées dont la CDAPH a constaté que les capacités de travail ne leur permettent pas, momentanément ou durablement, à temps plein ou à temps partiel, de travailler dans une entreprise ordinaire ou dans une entreprise adaptée. Ils leur offrent des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel, ainsi qu'un soutien médico-social et éducatif, en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.»

La SAESAT

De manière momentanée ou durable, la Section Annexe permet des accueils séquentiels couplés parfois à des hospitalisations de jour ou toutes autres formes de soins, pour des personnes dont l'état de santé nécessite une reprise progressive du travail. En préparation à la retraite ou à la cessation d'activité, elle permet également d'accompagner le temps "libéré" et l'investissement de nouveaux lieux de socialisation.



SAESAT

ESAT

Etablissement et Service d'Aide par le Travail

L'accompagnement en ESAT s'appuie sur des activités professionnelles dont la finalité est d'offrir un cadre de travail adapté aux spécificités de la population accueillie. En fonction de son projet, la personne est accueillie sur un atelier donné. Elle peut également choisir une alternance entre deux ateliers dont le rythme et les objectifs seront définis avec elle.

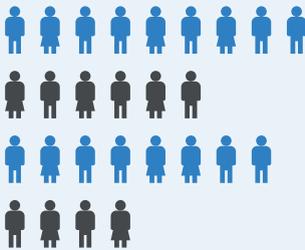
Être repéré comme un acteur de l'économie sociale et solidaire sur le territoire est essentiel pour assurer le développement, la diversité et la pérennité de nos activités.

Pour répondre à ses missions, l'ESAT Peyreficade propose différentes activités à caractère professionnel :

- Entretien et création d'espaces verts
- Réparation mécanique automobile toutes marques
- Impression numérique, reprographie, façonnage routage, mailing, ...
- Sous-Traitance Industrielle, mise à disposition individuelle en entreprises
- Prestations de service en entreprise
Restauration, entretien des locaux et blanchisserie.

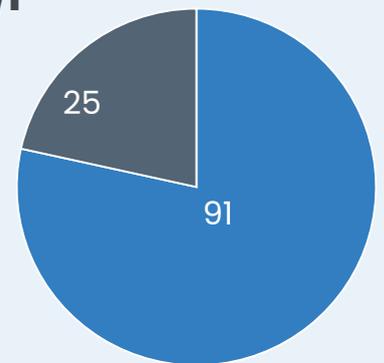
Moyenne d'âge

55 - 59 ans



Répartition H/F

● Homme ● Femme



116
Travailleurs
et stagiaires
accompagnés



67%
des travailleurs
sont en situation
de handicap
psychique

SAESAT

Section Annexe ESAT

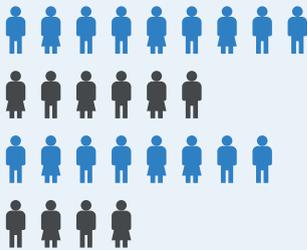
La SAESAT est une structure innovante et en perpétuel changement depuis de nombreuses années. Elle permet une visibilité de l'évolution des besoins et des attentes des personnes accompagnées.

Elle participe à prévenir les ruptures de parcours des personnes en situation de handicap. L'apprentissage professionnel est dispensé en continu par l'éducateur spécialisé référent du service :

- L'apprentissage technique se fait sur la base de supports professionnels divers, notamment à partir des activités proposées à l'ESAT mais aussi à partir d'activités propres à la Section Annexe
- Une immersion au sein des ateliers est mise en place pour harmoniser les pratiques, en présence du référent éducatif.

Moyenne d'âge

42 ans



18
Travailleurs
accompagnés



65
travailleurs
en ESAT/SAESAT
ont bénéficié
d'une formation
ou de soutien

54
travailleurs
en ESAT/SAESAT
ont bénéficié
d'une formation
financée
par l'OPCO

L'Entreprise Adaptée des Ateliers de l'Adages

- L'Entreprise Adaptée à une mission sociale et sociétale.
- Elle permet à des travailleurs en situation d'handicap d'accéder à l'emploi ou de conserver leur emploi.
- Elle contribue au développement des territoires
- Elle crée de l'emploi

Nous disposons de compétences techniques et de matériels professionnels qui permettent de garantir à nos clients des prestations de qualité.

Ils nous font confiance (SANOFI, Véolia, Montpellier Events, SNCF, Conseil Départemental, Alstom, Lidl, Picard, CHU, CNFPT, L'ADAGES, L'IUT de Montpellier, Midi Libre, ENAC, Orange, Montpellier Hérault Rugby club, CROUS, Brico Dépôt, CAF, la chambre d'agriculture, la mairie de Lattes, la mairie de Saint Jean de Védas, ...)



89
Personnes
en CDI



32
contrats
en CDD

Nos projets

- Développer une offre de service dans le traitement des déchets (location de bennes adaptées aux différents types de déchets) et Entretien et maintenance des systèmes de climatisation.





Ouvert en 1996, le Hameau des Horizons a pour missions principales l'élaboration et la mise en œuvre du projet de vie du résident, l'accompagnement autour de l'accueil, l'hébergement, les soins médicaux et paramédicaux, les gestes du quotidien envers des adultes atteints de troubles psychiques stabilisés et/ou de déficiences intellectuelles, dans l'incapacité de vivre seuls au domicile.

Le Hameau des Horizons

Capacité

54 places



Moyenne d'âge

Internat

H : 49

F : 47

Externat

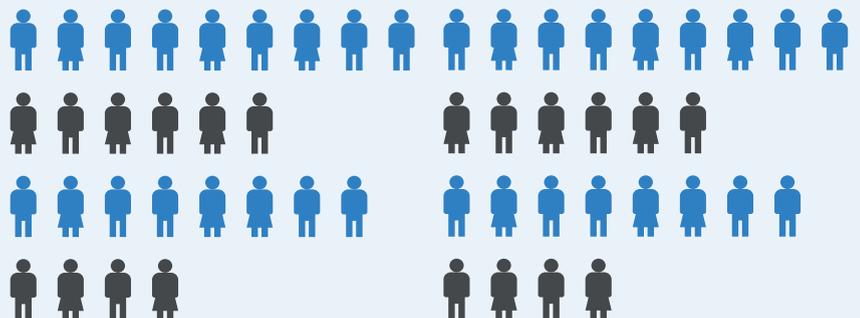
H : 59

F : aucune femme

Accueil temporaire

H : 42

F : 43



Internat

48 places

16 930 journées réalisées

Taux d'occupation

97%



Externat

3 places

470 journées réalisées

63%



Accueil temporaire

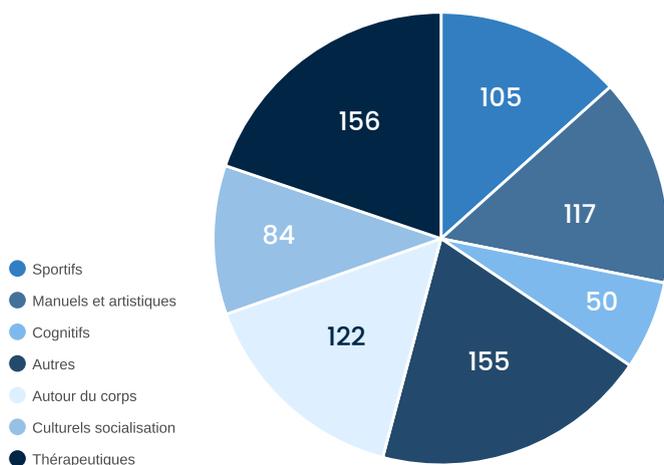
3 places

635 journées réalisées

58%



Ateliers proposés au sein de l'établissement



On distingue deux sortes d'ateliers

- les ateliers dits fermés
- et les ateliers ouverts.

Les ateliers fermés, pour lesquels un groupe de participants est fixe pour la durée de l'atelier, sont principalement proposés par les professionnels paramédicaux, à l'exception des ateliers tels que « rando vélo », « marche nordique », « théâtre » et « danse/expérience de scène » qui sont animés par 2 ou 3 animateurs de l'établissement durant l'année.

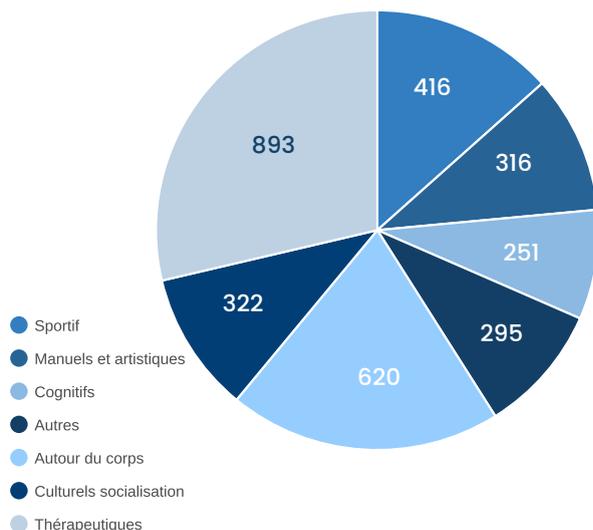
Les ateliers ouverts, sont proposés à l'ensemble des résidents, y compris aux personnes accueillies en accueil temporaire ou en accueil de jour.

L'objectif est défini selon les besoins de chacun et en accord avec le projet personnalisé.

Les thématiques proposées sont les suivantes : esthétique, randonnées, balades, sorties culturelles, art du collage, peinture, relaxation, yoga ...

Tous ces ateliers sont proposés régulièrement et peuvent être animés par plusieurs professionnels de l'établissement.

Nombre de résidents participants





Les IV Seigneurs

L'accompagnement et l'accueil des personnes proposé vise à offrir des conditions de vie et un hébergement de qualité, à améliorer et promouvoir la santé afin de permettre à la personne de se socialiser, à communiquer, à vivre une vie au plus proche possible de ses besoins et à vivre dignement.

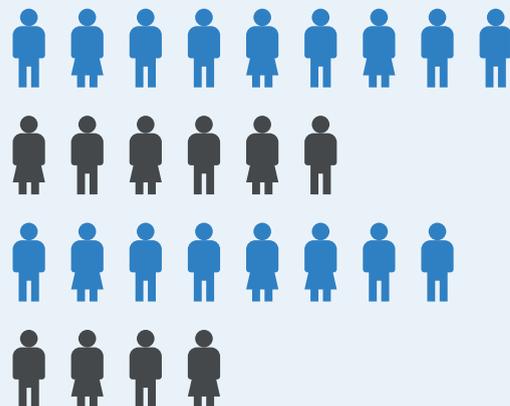
Capacité

63 places



Moyenne d'âge

40 ans



Internat

43 places

14 898 journées réalisées

Taux d'occupation

94.92 %



Accueil de jour

17 places

3 309 journées réalisées

86.50 %



Accueil temporaire

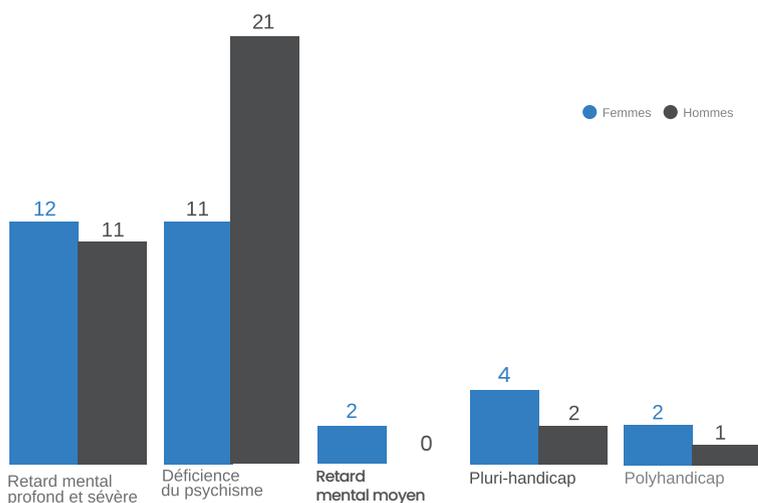
3 places

609 journées réalisées

81.20 %



Déficiences principales des résidents



Les personnes accueillies peuvent présenter des pathologies diverses et multiples, dont les origines peuvent être vues sous un angle nosologique tels que les troubles neuro-développementaux, sous un angle purement médical, neurologique mais aussi en terme Psycho-pathologique.

Ces différentes pathologies peuvent se combiner entre elles, associant parfois des handicaps psychiques, mentaux à du handicap moteur, ou à des troubles sensoriels, des troubles exécutifs, et les degrés de handicaps sont également très variés.

Les prestations directes

Activités physiques adaptées



Nombre de résidents suivi : **35**
Nombre de séances : **650**

Activités musicothérapie



Nombre de résidents suivi : **15**
Nombre de séances : **102**

Activités Kinésithérapie



Nombre de résidents suivi : **17**
Nombre de séances : **979**

Activités Psychomotricité



Nombre de résidents suivi : **17**
Nombre de séances : **765**

Activités Ergothérapie



Nombre de résidents suivi : **24**
Nombre de séances : **1080**



Les IV Seigneurs

Tous les résidents accueillis au sein de la MAS, quels que soient leurs handicaps, ont besoin d'être accompagnés totalement ou partiellement dans tous les actes de la vie quotidienne. Un éventail de moyens à disposition des professionnels concourt au développement de leurs capacités initiales afin de leur offrir l'accès à un degré d'indépendance et d'autonomie maximal.

L'observation des professionnels au quotidien permet de mettre en place des actions de prévention des risques liés aux différents besoins des personnes.

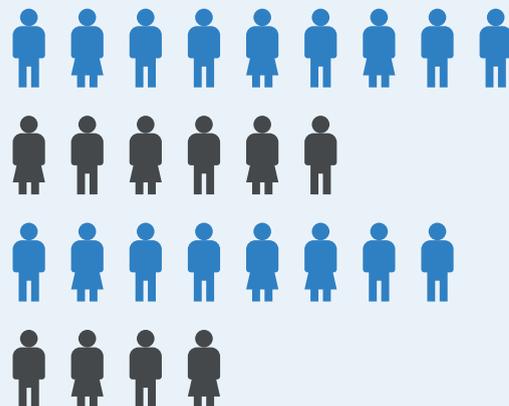
Capacité

36 places



Moyenne d'âge

45 ans



Internat

26 places

8 903 journées réalisées

Accueil de jour

8 places

1 771 journées réalisées

Accueil temporaire

2 places

564 journées réalisées

Taux d'occupation

94 %



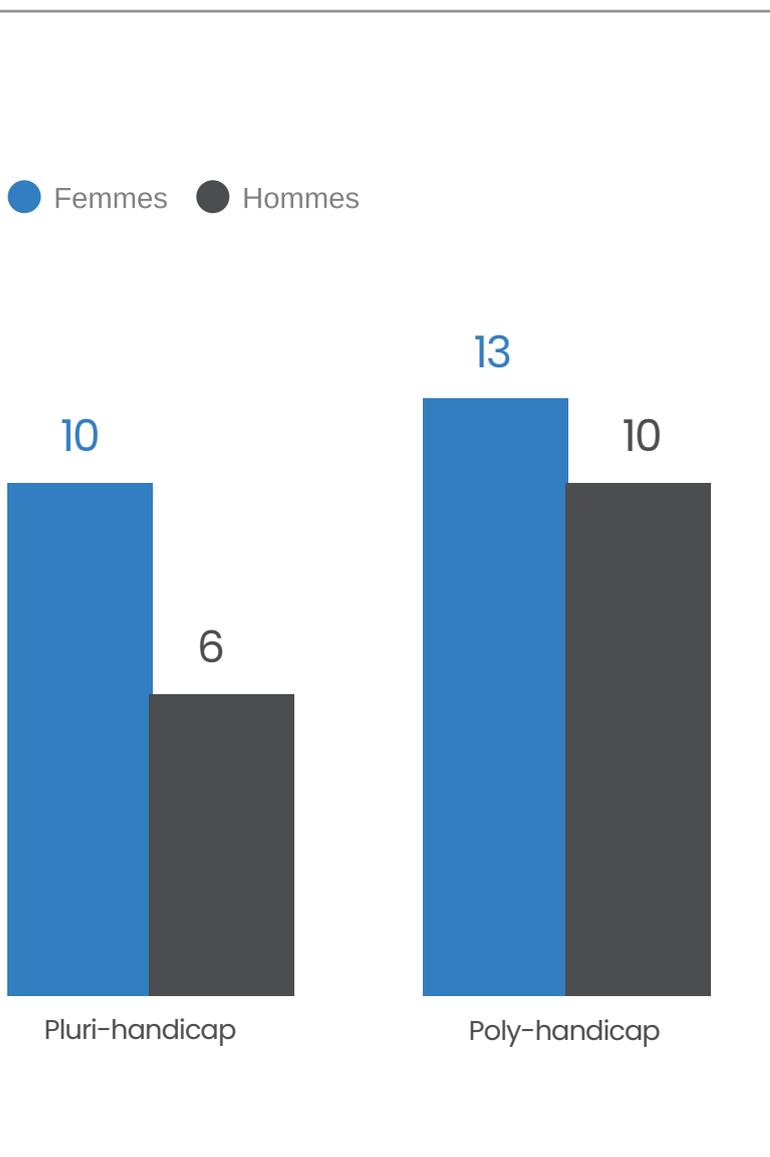
99 %



78 %



Déficiences principales des résidents



Les prestations directes

Activités physiques adaptées



Nombre de résidents suivi : 7
Nombre de séances : 91

Activités musicothérapie



Nombre de résidents suivi : 15
Nombre de séances : 102

Activités Kinésithérapie



Nombre de résidents suivi : 25
Nombre de séances : 1775

Activités Psychomotricité



Nombre de résidents suivi : 16
Nombre de séances : 720

Activités Ergothérapie



Nombre de résidents suivi : 18
Nombre de séances : 654



de Font- colombe

La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) a pour mission d'offrir une qualité de vie aux 40 personnes autistes qu'elle accueille, en leur offrant des accompagnements spécialisés répondant à leurs besoins spécifiques. Chaque résident bénéficie d'une prise en compte attentive de ses particularités neurodéveloppementales et de son mode de fonctionnement individuel.

Les objectifs de l'accompagnement incluent la mise en place de stratégies éducatives inspirées du programme TEACCH, l'utilisation de techniques pédagogiques issues de l'Analyse Appliquée du Comportement, ainsi que le recours à des supports visuels pour la communication.

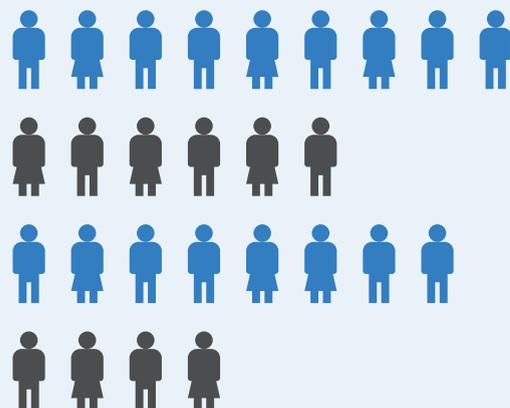
Capacité

40 places

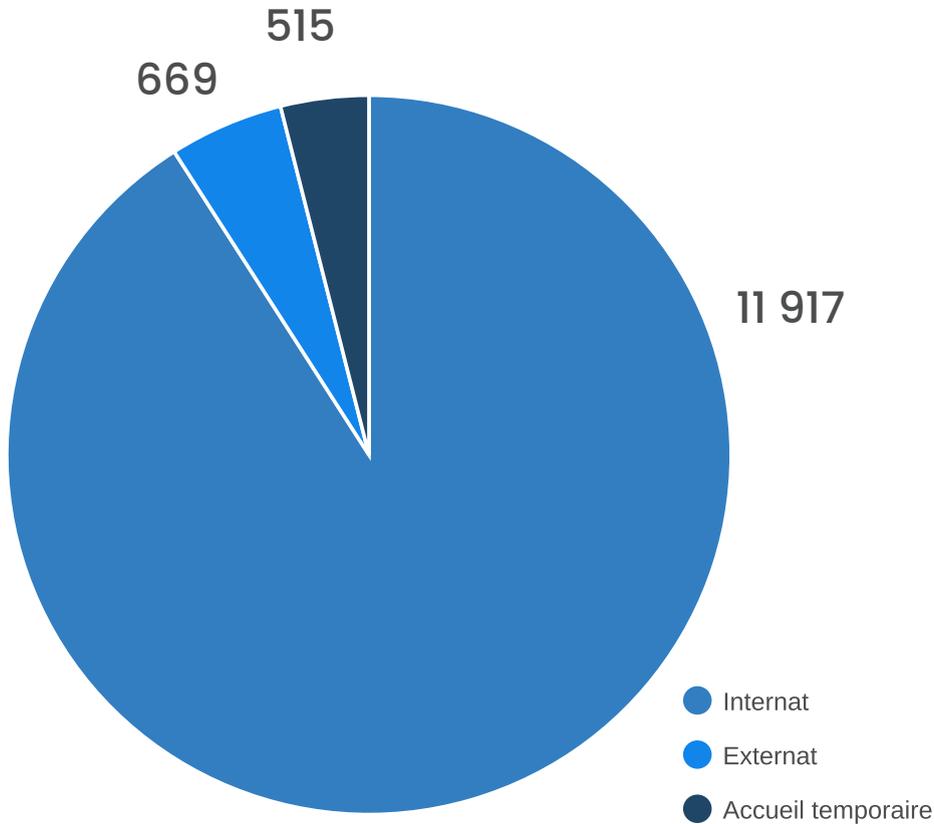


Moyenne d'âge

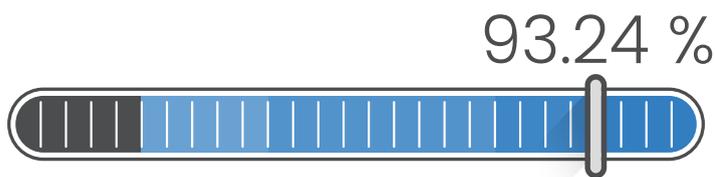
40 ans



Activité : accueil de jour, Internat, nombre d'actes



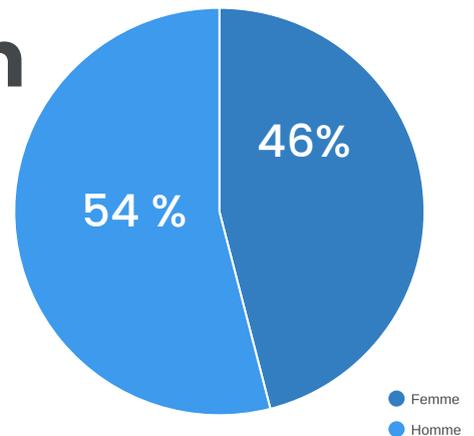
Taux d'occupation



Déficiences principales

Autisme
et autre TED

Répartition par sexe





l'Ostal du Lac

L'établissement accueille des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap vieillissantes. Situé à proximité du lac du Crès, des commerces de proximité et du centre historique, l'établissement s'inscrit dans la vie de la cité.

- 2 chambres d'accueil temporaire permettent des séjours sur des temps déterminés à l'EHPAD
- 6 personnes en situation de handicap sont accueillies en journée à l'EEPA (accueil de jour)

Ainsi 2 populations cohabitent au sein de l'Ostal du lac selon 3 modalités d'accueil :

- 39 personnes âgées sont domiciliées à l'année à l'EHPAD et 21 personnes en situation de handicap sont domiciliées à l'année à l'EEPA

EHPAD L'OSTAL DU LAC



EEPA l'Ostal du Lac

Contexte

Les prestations

La **restauration** : Un service de restauration attentif aux goûts et aux besoins des habitants est proposé en salle ou en chambre.

L'**animation** : L'établissement dispose de plusieurs espaces de détente et d'activité (salon télé, bainé, rééducation, grande salle d'animations) et propose des activités et des sorties 7 jours/7. Depuis 2023, nous avons ouvert notre « Tiers Lieu » à l'occasion de l'organisation de thés dansants mensuels.

Le **service hôtelier** : Les habitants disposent d'une chambre individuelle avec salle d'eau adaptées aux personnes à mobilité réduite. Il y a une prise téléphonique et un accès TNT et internet dans toutes les chambres. Les habitants sont encouragés aménager et personnaliser leur espace privé.

La **lingerie** : Les habitants ont la possibilité de bénéficier des services de la lingerie (local équipé aseptisé) ou de machines mises à leur disposition gratuitement.

Une **prise en soins médicalisée** et une **aide dans la vie quotidienne** : Une équipe qualifiée pluridisciplinaire (médecin gériatre, cadre infirmier, psychomotricienne, psychologue, aide, aides-soignants, amp, ash, lingère, animateurs,) propose une prise en soin et un accompagnement adapté et coordonnés. L'établissement a développé des partenariats avec le CHU de Montpellier, avec des services de HAD et de soins et propose également des consultations par le biais de la télémédecine.

L'EHPAD est habilité à l'aide sociale pour la totalité de sa capacité. Ainsi, nous créons des conditions de rencontres sociales diversifiées. Nous permettons également l'hébergement de plusieurs membres d'une même famille tels que des couples et des personnes en situation de handicap accompagnées (ou accompagnant) leur(s) parent(s).

SSIAD l'Ostal du Lac



EHPAD

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

Le projet de l'établissement s'inscrit dans la stratégie globale du bien vieillir afin que notre société de la longévité considère l'EHPAD comme un acteur incontournable du grand âge. L'accueil en EHPAD doit devenir une chance, une nouvelle étape de la vie et un temps de sérénité.

Ce projet affirme la préservation des droits fondamentaux des personnes accueillies, quels que soient leurs possibilités de les accomplir. L'établissement propose un contrat d'accueil et un accompagnement personnalisé qui s'engage à soigner sans acharnement ni renoncement. Ce contrat

recherche, en premier lieu, l'adhésion de l'habitant à l'accueil au sein de l'établissement. Il s'appuie sur la mise en place d'une relation de confiance avec l'habitant, sa famille et ses proches.

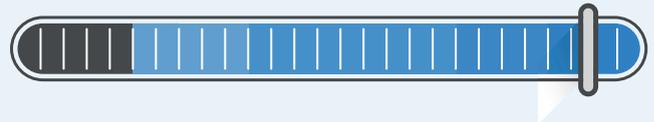
Capacité

47 places



Taux d'occupation

97.95 %



L'établissement propose des activités 7 jours/7 et incite les habitants à y participer. Ainsi, les habitants sont sollicités tous les jours. Les activités motrices (piscine, Gym douce...), cognitives (Quizz, atelier d'écriture...) et socialisantes (cinéma, lotos...) sont les plus nombreuses afin de prévenir les chutes, les déclinis cognitifs ou encore le sentiment d'isolement.

Nous avons proposé 22 activités festives et ouvertes aux habitants de la ville du Crès et aux familles. En effet, le projet de « Tiers Lieu » se concrétise autour de l'organisation de 11 thés dansants en 2024, de lotos ou encore de spectacles.



22 038 activités motrices, cognitives et socialisantes ont été comptabilisées cette année.

Ainsi, en moyenne, chaque résident à participer à **415 activités** de ce type.

SSIAD

Service de Soins Infirmiers A Domicile

Les missions du SSIAD concourent au maintien à domicile en :

- Evaluant les besoins en soins
- Coordonnant les soins médicaux et paramédicaux dispensés à domicile
- Réalisant des soins d'hygiène et technique

Et en évaluant les risques liés au grand âge et à la dépendance :

- Risque de chute
- Risque iatrogénique
- Risque d'isolement
- Risque de dénutrition

Le SSIAD soutien les aidants en coordonnant le recours à des auxiliaires de vie et à l'accueil temporaire de l'EHPAD.

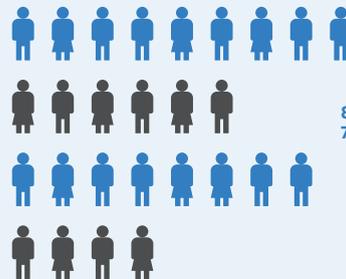
Capacité

45 places



Moyenne d'âge

85.2 ans



Durée moyenne de prise en soin



503.11 jours

Actes médicaux

14 704 actes

réalisés par les infirmières libérales ont été pris en charge par le SSIAD. Ce montant est en augmentation chaque année de par l'accroissement des besoins en soins et le renforcement du maintien à domicile.

EEPA

Etablissement Expérimental pour Personnes Âgées

L'EEPA est habilité à l'aide sociale pour la totalité de sa capacité (21 places). Ainsi, nous créons des conditions de rencontres sociales diversifiées. Nous permettons également l'hébergement de plusieurs membres d'une même famille tels que des couples et des personnes en situation de handicap accompagnées (ou accompagnant) leur(s) parent(s).

Capacité

21 places



Nous avons proposé 67 activités festives et ouvertes aux habitants de la ville du Crès et aux familles. En effet, le projet de « Tiers Lieu » se concrétise autour de l'organisation de 13 thés dansants, de lotos ou encore de spectacles (Concerts...).

En moyenne, les habitants y participent 36 fois par an.



10 766 activités motrices, cognitives et socialisantes ont été comptabilisées cette année.

Ainsi, en moyenne, chaque habitant a participé à **489.36 activités** en 2023.

danse
avec ton **cœur**

Christine

Alice

**ON REPRENDRAIT
BIEN UNE P'TITE SUZE**

EHPAD et EEPA l'Ostal du Lac
Pôle adultes handicapés & personnes âgées
adages
humainement engagée

Campagne de dons pour financer l'aménagement d'une salle de bal ouverte au public à l'EHPAD l'Ostal du lac.

Adressez votre don en scannant le Qr code ou en l'adressant à l'EHPAD l'Ostal du Lac, 1 allée Louis Palliès 34920 Le Crès.

Don déductible des impôts :

Personne physique: la réduction d'impôt est de 66 % du montant des dons.

La réduction s'applique dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Entreprise : 60 % des sommes versées dans la limite de 10 000 €

fais
ton don





Archipel de Massane

L'Établissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) et l'Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) « Archipel de Massane » font partie du pôle Adultes handicapés et Personnes âgées. Ils accueillent et accompagnent des personnes en situation de handicap âgées de 20 à 65 ans présentant un Trouble du Développement Intellectuel (TDI).

L'Archipel de Massane met en œuvre, dans le respect des textes réglementaires, de ses agréments et des valeurs associatives, les moyens permettant à chaque usager de trouver une qualité de vie en réponse à ses aspirations en matière de projet de vie et à ses besoins. L'accompagnement des personnes accueillies a pour objet de leur permettre

de vivre pleinement leur vie d'adultes et de citoyens.

Depuis sa création en 2001, l'Archipel de Massane n'a cessé de se développer et de diversifier son offre de service. Ainsi, une section EAM a-t-elle été créée en 2014, pour répondre aux besoins des personnes présentant des troubles du développement intellectuel, soit en situation d'âge avancé, soit pour des personnes dont la nature de la déficience demande des soins médicaux au quotidien. En 2020, l'EAM obtient un agrément de 12 places supplémentaires en hébergement permanent pour répondre aux besoins des jeunes adultes maintenus au titre de l'amendement Creton dans les établissements pour enfants.

EANM ARCHIPEL DE MASSANE



Contexte

L'accompagnement des résidents à l'Archipel de Massane vise avant tout à leur permettre de mener une vie adulte et citoyenne épanouie. Cette mission essentielle se traduit par des objectifs qui guident notre intervention au quotidien :

- Encourager l'appropriation de leur propre existence et la formulation d'un projet de vie.
- Assister les personnes dans leur parcours de vie, en tenant compte de l'évolution de leurs projets, de leurs aspirations et de leur situation personnelle.
- Accompagner les changements, qu'ils soient progressifs ou régressifs, en respectant la singularité de chaque personne.
- Proposer des modalités d'accueil variées en adaptant et en personnalisant l'accompagnement en fonction des projets de vie, en tirant parti des équipements internes et des ressources de l'environnement dans une optique inclusive.
- Encourager la vie sociale et collective, favorisant la socialisation tout en respectant les règles institutionnelles et sociales.
- Assurer un accueil et un hébergement de qualité et sécurisés, garantissant le bien-être psychique, physique et social.
- Prendre en compte la place que la personne accompagnée souhaite accorder à son entourage et/ou à son représentant.

Pour les résidents de l'EAM, l'accompagnement aux soins est également inclus.

Notre projet d'établissement s'inscrit dans des politiques publiques et s'appuie sur des valeurs qui nous permettent de poursuivre un même but. Élaborer des projets nécessite la mise en œuvre de processus d'imagination, d'anticipation, d'auto-détermination que l'on peut formaliser par nos actions. Dans une société traversée par de profonds bouleversements économiques, sociaux et culturels, l'action sociale se trouve interrogée quant à ses finalités et ses dispositifs

EAM Archipel de Massane



EANM

Etablissement d'Accueil Non Médicalisé

L'Archipel de Massane a ouvert ses portes il y a maintenant 20 ans sur la métropole de Montpellier dans le cadre d'une disposition du schéma départemental 1999 – 2003 en faveur des adultes handicapés visant à renforcer et adapter les structures occupationnelles.

Cette ouverture a été réalisée à partir de la modification et de l'extension de l'ATO (Atelier de Type Occupationnel) des IV Seigneurs, déjà géré par l'Adages. Sa capacité est alors portée à 20 places d'accueil de jour, 35 places d'hébergement et 1 place d'hébergement d'urgence.

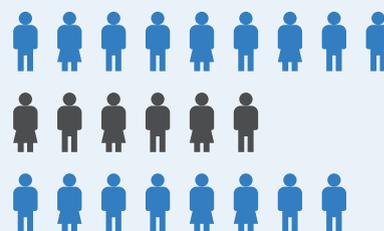
Capacité

45 places



Moyenne d'âge

32 ans

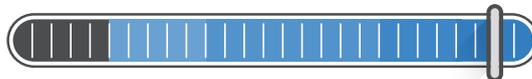


Taux d'occupation

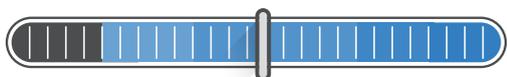
Semi-internat 89.60 %



Internat 92.56 %



Accueil temporaire 50 %



EAM

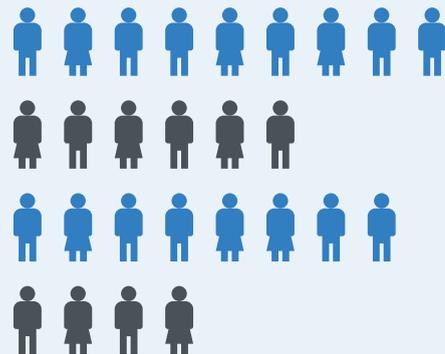
Etablissement d'Accueil Médicalisé

Moyenne d'âge

Capacité

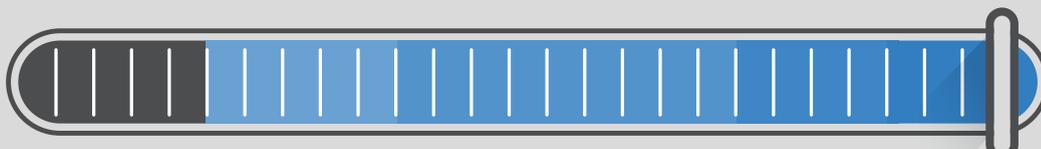


43 ans



Taux d'occupation

93.61 %





Les Passerelles d'Ô

La plateforme «Les Passerelles d'Ô» est dédiée à l'accompagnement de personnes cérébrolésées.

Forts d'équipes pluridisciplinaires expérimentées, formées à la cérébro-lésion et passionnées, la plateforme met tout en œuvre pour offrir des soins personnalisés et adaptés à chacun.

Les Passerelles d'Ô tendent à favoriser un environnement chaleureux et bienveillant.

Le droit d'expression des usagers est au cœur de nos préoccupations et la collaboration avec les familles est au centre de notre démarche, dans le but d'assurer une continuité des soins et un accompagnement global.

Nous sommes fiers de contribuer à la réhabilitation et au bien-être des personnes cérébrolésées, en mettant l'accent sur la qualité des soins, le respect et la dignité de chacun et l'espoir d'un avenir meilleur.

EAM LES FONTAINES D'Ô





SAVS Lou Camin

SAMSAH Les Vents du Sud



EAM Les Fontaines d'Ô

Etablissement d'Accueil Médicalisé

L'Établissement d'Accueil Médicalisé «Les Fontaines d'Ô», est un établissement spécialisé dans l'accueil et l'accompagnement de personnes adultes (20/60 ans) présentant des séquelles complexes de traumatisme crânien et de toutes lésions cérébrales acquises. L'établissement est ouvert 24h/24h et 365 jours par an.

Les lésions cérébrales graves (traumatismes crâniens, AVC, anoxies cérébrales, tumeurs cérébrales opérées...) peuvent entraîner après un coma :

DES ATTEINTES NEUROLOGIQUES

- Déficit moteur
- Déficit sensoriel
- Déficit sensitif
- Syndromes cérébelleux.

DES ATTEINTES COGNITIVES

- Troubles de la mémoire
- Désorientation temporo spatiale
- Aphasie
- Apraxie
- Anosognosie
- Troubles des fonctions exécutives
- Troubles de l'initiation, de la planification et de l'organisation.

Capacité

47 places



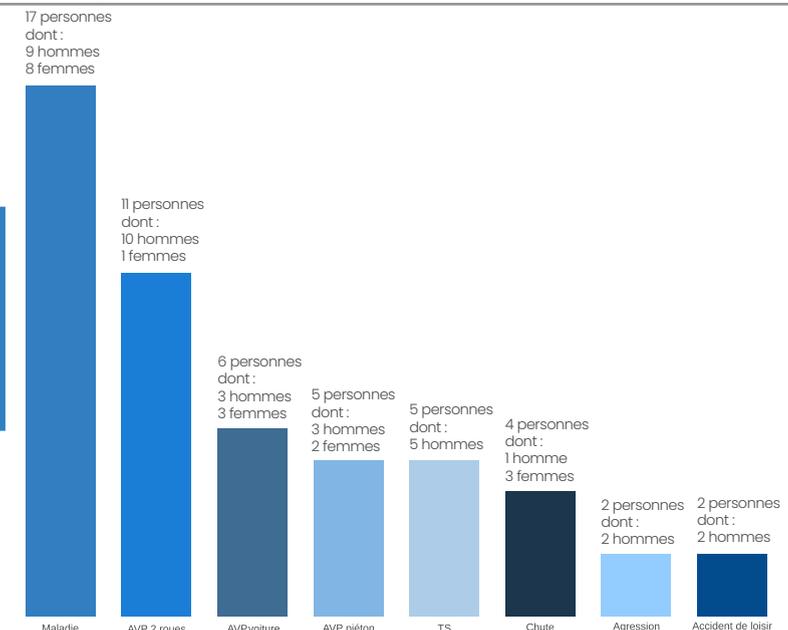
Internat

41

Accueil de jour

6

Etiologie des lésions



L'accompagnement vise une réhabilitation cognitive, fonctionnelle et sociale. Il est individualisé au moyen d'une prise en charge pluridisciplinaire médico-psychologique, paramédicale et éducative afin de permettre et favoriser l'autonomie dans tous les actes de la vie quotidienne.

Chaque professionnel reste vigilant sur le fait que les personnes accueillies ne sont plus en demande d'éducation mais de réhabilitation et d'un accompagnement spécifique suite à un épisode traumatique provoquant une rupture dans leur parcours de vie.

SAMSAH Les Vents du Sud

Service d'accompagnement médico-social des adultes handicapés

SAVS Lou Camin

Service d'accompagnement à la vie sociale

Les services SAMSAH Les vents du sud et SAVS Lou Camin sont des dispositifs d'accompagnement destinés aux personnes cérébrolésées.

Ces services offrent un soutien médico-social et une aide à l'insertion sociale et professionnelle pour les personnes en situation de handicap.

Cependant, il est important de bien différencier ces deux services car, par de nombreux aspects tels que les services proposés, ces deux structures sont bien distinctes.

Ces deux structures travaillent en étroite collaboration sur une grande partie du territoire héraultais.

Capacité SAMSAH

75 places



Capacité SAVS

120 places



Prestations réalisées SAMSAH Les Vents du sud

1110

675

180

- Accompagnements médicaux
- Démarches socio-administratives
- Démarches professionnelles

Prestations réalisées SAVS Lou Camin

810

270

220

- Accompagnements médicaux
- Démarches socio-administratives
- Démarches professionnelles



La Cardabelle

La Cardabelle accueille des enfants et des adolescents en situation de handicap moteur depuis sa création en 1965 au sein d'un Institut d'Education Motrice (IEM).

Entre 1993 et 2005, l'offre de service s'est étendue par la création d'un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) d'une capacité de 30 places.

En 2017, le nouvel agrément de l'IEM a étendu la tranche d'âge des enfants accueillis à 20 ans, alors qu'auparavant, ils sortaient à 16 ans. 10 places d'internat séquentiel ont également été ouvertes.

En 2019, la fusion avec l'association «Adages» a été entérinée, et l'IEM de la Cardabelle a intégré l'Adages au 1^{er} janvier 2020.

IEM LA CARDABELLE





SESSAD

IEM

Institut d'Éducation Motrice

L'IEM «La Cardabelle» accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes, qui présentent une déficience motrice plus ou moins importante, avec des troubles associés, qui entraînent une restriction dans leur autonomie.

La palette des profils accueillis à l'IEM est ainsi très large, selon la combinaison entre les troubles moteurs, eux-mêmes très différents les uns des autres, et les troubles associés.

Du fait de leurs pathologies et de leurs troubles associés, ces jeunes, qui sont souvent dépendants d'un tiers pour certains

actes de la vie quotidienne, nécessitent un environnement adapté et sécurisant pour leur permettre de développer leurs capacités et leur autonomie.

Nous accueillons des situations souvent complexes, pour lesquelles une réponse pluridisciplinaire est indispensable. Celle-ci est parfois complétée par des partenariats externes nécessaires. Dans ce cas, la dimension de coordination de parcours est alors essentielle.

Capacité

39 places

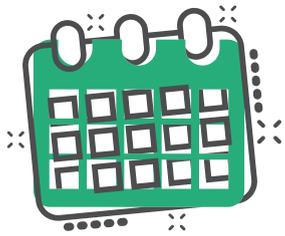


Moyenne d'âge

11 ans et 5 mois



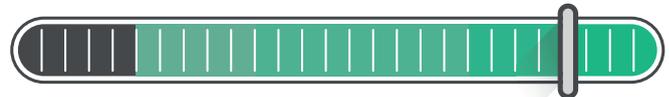
Nombre de journées réalisées



6582
dont 1306
sur l'internat

Taux d'occupation

87.70%



SESSAD

Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

Le SESSAD La Cardabelle est rattaché à l'IEM de la Cardabelle depuis 1993.

En 2000, la capacité d'accueil est de 25 places pour jeunes de 0 à 18 ans présentant des déficiences motrices avec troubles associés

Une extension de 5 places a été autorisée en août 2015, avec limite d'âge étendue à 20 ans

A ce jour le service dispose d'une autorisation de 30 places pour des enfants de 4 à 20 ans.

En 2019, la fusion avec l'association « Adages » a été entérinée, et le SESSAD de la Cardabelle a intégré l'Adages au 1er janvier 2020.

Notre but est de viser le développement optimal des capacités et de l'autonomie en tenant compte des limitations liées à l'état de santé des jeunes. A noter que le handicap moteur des enfants, combiné aux interventions en milieu ordinaire a pour conséquence immédiate un recours quasi systématique aux prises en charge individuelles.

Capacité

30 places



Moyenne d'âge

14 ans



Nombre d'actes réalisés

10145

L'analyse du nombre d'actes montre une augmentation significative par rapport à l'année précédente ; et ce, en dépit du départ des deux kinésithérapeutes à la fin de l'été, et des absences importantes d'une autre paramédicale de l'équipe.

Caractéristiques des usagers

ENFANTS AVEC

- DÉFICIENCE MOTRICE
- TROUBLES ASSOCIÉS



La première finalité de l'accueil dans l'établissement est de procurer la meilleure qualité de vie possible, sans acharnement ni renoncement, et dans le respect de la personne.

L'enfant en situation de polyhandicap a les mêmes droits et les mêmes besoins que les autres ; notre mission est de lui permettre de vivre le plus normalement possible : jouer, se déplacer, prendre du plaisir à vivre, apprendre, se découvrir dans le même environnement culturel que les autres enfants. L'accompagnement s'appuie sur un travail de recherche et d'actualisation permanente mené par l'ensemble des professionnels. Ce travail induit une remise en question permanente des postures professionnelles et des ateliers proposés.

Les enfants en situation de polyhandicap sont tous différents, ce qui donne tout son sens à la reconnaissance de la singularité de chaque enfant.

Les enfants en situation de polyhandicap sont dépendants, ils ont toujours besoin de l'aide d'une tierce personne pour les actes de la vie quotidienne. Du fait de leurs déficiences motrices, ils ne peuvent pas, en général, explorer le monde, nous devons donc amener le monde à eux.

Coste Rousse

Capacité

70 places



Internat Semi internant Accueil temporaire

Pour répondre aux objectifs des projets personnalisés, peuvent être proposées des activités éducatives, des activités spécialisées, des rééducations, des activités psychothérapeutiques et des temps de classe.

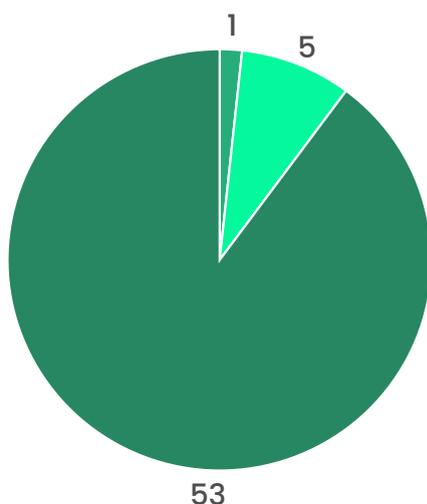
Moyenne d'âge

12 ans



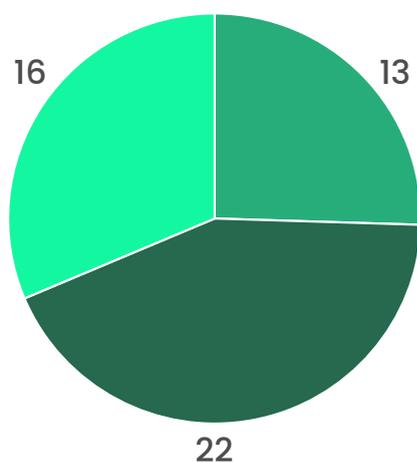
Taux de participation aux rééducations

● 75% et plus ● 50%-75% ● moins de 50%



Taux de participation aux activités psychothérapeutiques

● 75% et plus ● 50%-75% ● moins de 50%



Les activités psychothérapeutiques sont animées par une psychologue. Ce sont des séances individuelles ou de groupe telles que « habiletés sociales » et « cogito ». Les séances de groupe peuvent inclure un professionnel de l'équipe médicoéducative en renfort de la psychologue. Nous faisons le même constat et les mêmes explications que pour les rééducations.

Les activités psychothérapeutiques sont animées par une psychologue. Ce sont des séances individuelles ou de groupe telles que « habiletés sociales » et « cogito ». Les séances de groupe peuvent inclure un professionnel de l'équipe médicoéducative en renfort de la psychologue. Nous faisons le même constat et les mêmes explications que pour les rééducations.

L'unité d'enseignement externalisée polyhandicap a été mise en place en septembre 2023 par une convention entre l'ARS, l'Éducation Nationale et l'Adages. Elle est menée par une enseignante spécialisée détachée de l'Éducation Nationale, assistée d'une chargée de mission à hauteur d'un de formation AMP.

L'externalisation ne sera effective qu'à partir de septembre 2026 en raison des travaux en cours sur l'école de PRADES-LE-LEZ.

En 2024, majoritairement le taux de participation est supérieur à 75%.



Bourneville

Bourneville a été créé en 1969. Il a pour mission d'accueillir des enfants, adolescents et jeunes adultes, garçons ou filles, de 3 à 20 ans, présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Ces difficultés nécessitent, pour un temps, un accompagnement médico-éducatif.

Capacité

142 places



Accueil de jour

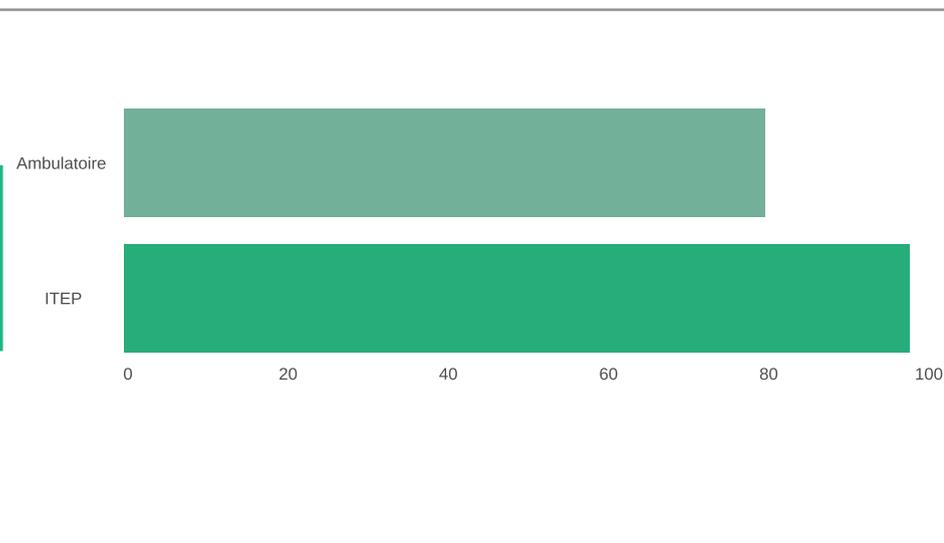
48

Accueil de nuit

33

Ambulatoire

61

File active

La file active en ITEP est en légère diminution (pour rappel nous avons diminué d'une seule place en I.T.E.P) conformément aux engagements pris dans le CPOM avec un taux d'occupation dépassant les 100 % depuis deux ans.

La file active du SESSAD Ambulatoire augmente progressivement pour tenir compte des 10 places supplémentaires inscrites dans le CPOM.

Nombre de journées réalisées**Nombre de séances SESSAD**



Le Languedoc

Le DITEP du Languedoc a redéfini sa stratégie de fonctionnement pour répondre à la mise en place en dispositif intégré autour de 4 axes principaux :

- Permettre une meilleure fluidité des parcours des enfants et des jeunes accompagnés au sein du dispositif et ainsi, une meilleure adaptation de la prise en compte de leurs besoins
- Limiter les situations de crise et de rupture en permettant la mise en œuvre de solutions rapides, qui correspondent à l'évolution des situations
- Permettre un accès plus rapide à des réponses personnalisées lorsque les besoins évoluent
- Faciliter l'accès aux droits pour les personnes accompagnées par une évolution de nos établissements vers des pratiques majoritairement basés sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la vie sociale et citoyenne ordinaire.

Capacité

131 places



Accueil de jour

36

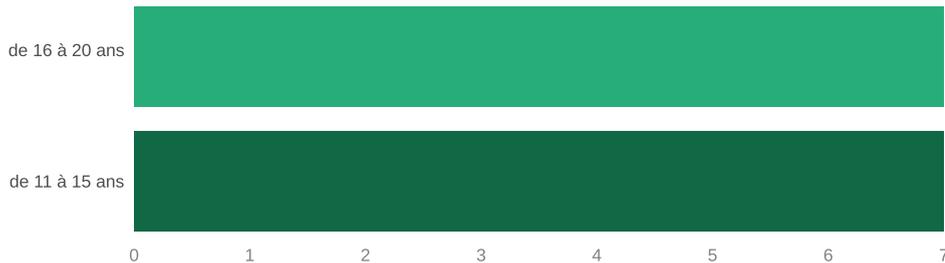
Accueil de nuit

27

Ambulatoire

68

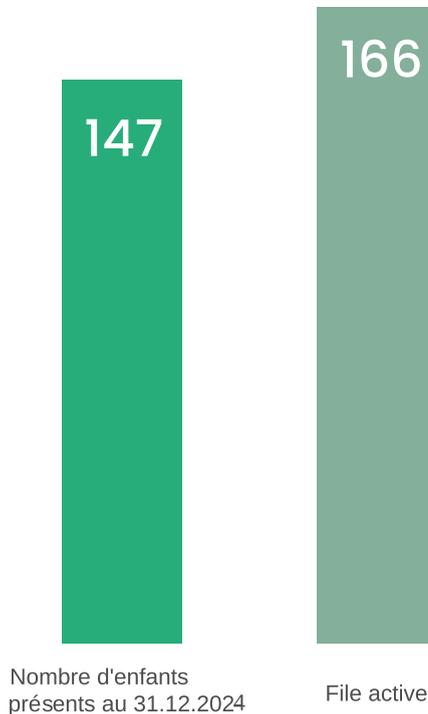
Âge à la sortie



La durée moyenne du séjour en DITEP pour les sortants est de 49 mois soit 4 années et un mois.

En effet, l'assouplissement des démarches dans le cadre des DITEP permet à nos jeunes de basculer plus facilement d'une modalité de prise en charge à une autre.

File active



Nombre d'enfants présents au 31.12.2024

File active

Nombre de séances SESSAD



14 298



Centre Marcel Foucault

En 2024, le Centre Marcel Foucault poursuit la mise en œuvre des axes du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et du Projet d'Établissement 2021, avec cinq priorités :

- **Prévention précoce** (0-6 ans) : repérage et prise en charge des troubles, appui aux professionnels, soutien à la parentalité, développement de l'antenne Courte Échelle.
- **Fluidification de l'accueil** : régulation des files actives et rendez-vous non médicaux rapides (niveau 2), amélioration de l'écoute et de l'orientation.
- **Adolescents en situation complexe** : création de groupes de parole, ateliers thérapeutiques et suivis adaptés.
- **Renforcement des synergies territoriales** : coopérations CAMSP-CMPEA-CMPP et passerelles CMPP-SESSAD, pour des réponses coordonnées et adaptées.
- **Direction collégiale** : co-pilotage administratif et médical garantissant cohérence institutionnelle, qualité des soins et lien partenarial.

CMPP MARCEL FOUCAULT





SESSAD Marcel Foucault

CMPP

Centre médico-psycho-pédagogique

Depuis 2019, l'adressage direct par les familles est en net recul : de 40 % en 2019 à seulement 16 % en 2024. Les sollicitations via l'Éducation Nationale baissent également (30 % en 2023 contre 17 % en 2024), tandis que celles issues de la PMI et des crèches restent marginales.

Le CMPP est désormais principalement identifié comme un dispositif de soins de niveau 2, mobilisé en accès indirect par les professionnels de première ligne.

À noter : une forte hausse des adressages par la psychiatrie hospitalière en 2024 (15 %, contre 5 % en 2023), nécessitant un suivi attentif.

Public reçu

900 enfants de 0 à 20 ans



File active

817

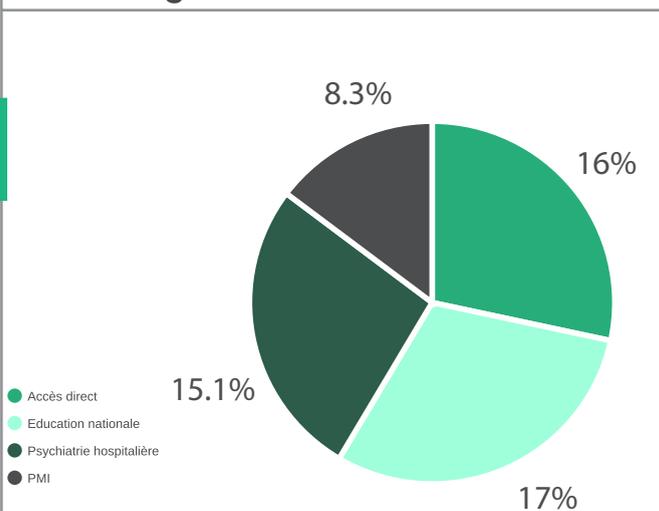


Nombre d'actes

12 927 actes



L'adressage des enfants



Taux d'occupation

102 %



Nombre de journée
210 jours

SESSAD

Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

Le SESSAD construit avec les familles un projet thérapeutique et éducatif centré sur le bien-être et le développement global de l'enfant, tout en soutenant sa scolarisation en milieu ordinaire.

L'accompagnement vise à :

- Favoriser l'épanouissement, l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle des enfants et adolescents avec déficience intellectuelle ;
- Offrir un soutien aux familles et à l'environnement de l'enfant, à chaque étape de son parcours éducatif ;
- Prévenir les troubles surajoutés au handicap via un travail sur la relation parent-enfant.

- Conformément à la vision de l'OMS, le handicap est envisagé comme un processus évolutif, influencé par les contextes individuels et environnementaux. D'où l'importance de partenariats multiples pour garantir un accompagnement cohérent et personnalisé.

Capacité

47 places



Moyenne d'âge

12,84 ans

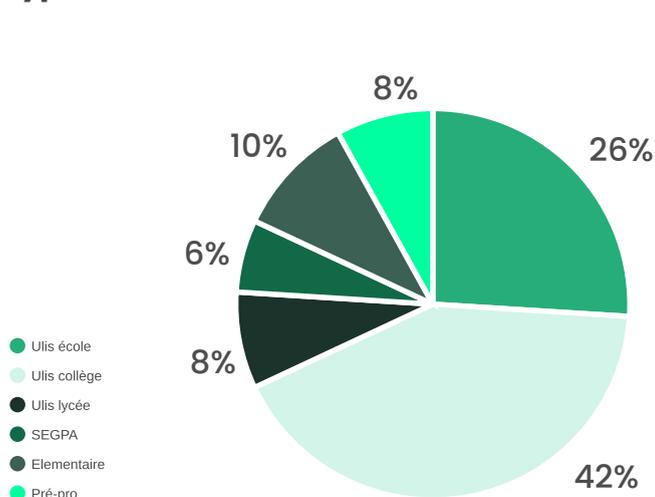


Nombre d'actes

10 914 actes



Type de scolarité



Taux

d'occupation 134 %



Nombre de journée
210 jours



Les Oliviers

La question d'offrir une place, un accompagnement à l'enfant présentant un TSA est venu interroger l'établissement dès sa création et s'est concrétisée via une première autorisation venant modifier l'agrément initial en 2006. La prise en compte de l'enfant autiste à la prise en compte des enfants porteurs d'un trouble du spectre de l'autisme a conduit l'établissement à cheminer. Il n'y a pas une seule description clinique de l'autisme mais des autismes d'intensité variées nécessitant une approche individuelle et une réponse tout autant singulière.

Des situations complexes ont été admises en 2015 et sont venues se rajouter à d'autres mieux référencées par les Oliviers. Pouvoir faire évoluer ensemble des enfants différents dans une synergie ou les richesses des uns viennent aider et dépasser les difficultés des autres a longtemps constitué l'ADN des Oliviers.

Capacité

85 places

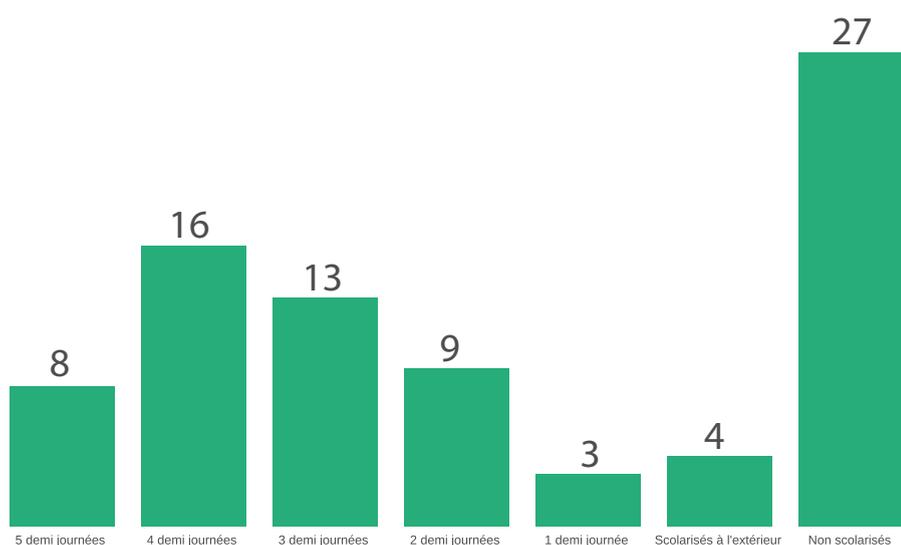


Moyenne d'âge

14 ans



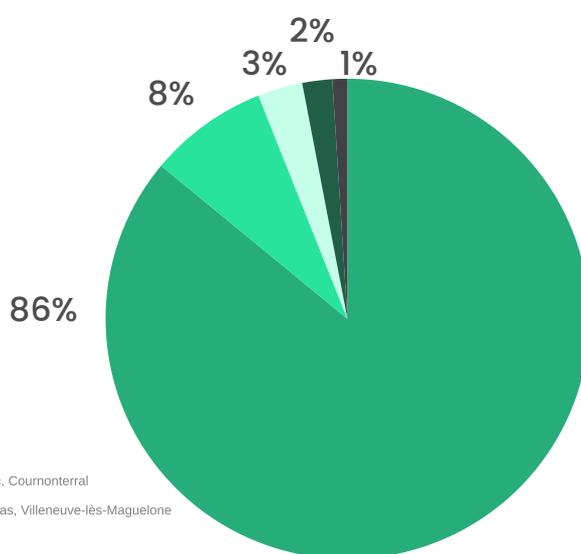
Temps de scolarisation des usagers



Selon les âges, les jeunes sont répartis, sauf situations particulières, entre 4 modalités d'accompagnement :

- L'U.E.M. accueille les enfants de 3 à 6 ans porteur d'un TSA dans l'école J. PONSY de Grabels
- L'I.M.P. accueille les jeunes âgés de 6 à 14 ans
- L'I.M.Pro accueille, en externat et/ou en internat séquentiel, les jeunes âgés de 14 ans à 20 ans et plus
- L'unité « accompagnement renforcé TSA sévère » nommé groupe valériane.

Secteur d'habitation des usagers



L'établissement répond en majorité à des demandes d'admission d'enfants issus de l'agglomération de Montpellier. Les transports sont assurés par l'établissement et un prestataire de service. Ils représentent un enjeu financier et logistique important. La multiplication des familles recomposées, les situations d'enfants suivies par la protection de l'enfance complexifient la prestation transport par la multiplication des lieux d'habitation.



de l'Hérault

Le PCPE de l'Hérault a comme objectif principal d'offrir une première réponse minimale à des personnes sans solution, de les accompagner dans la construction d'un projet mais surtout d'essayer d'agir sur la problématique.

Il se positionne sur la grande aire urbaine de Montpellier et de Béziers. Le territoire visé par le dispositif correspond à l'aire géographique qui se situe entre Béziers et Lunel. Il fonctionne sur la base d'une file active de 98 situations.

File active

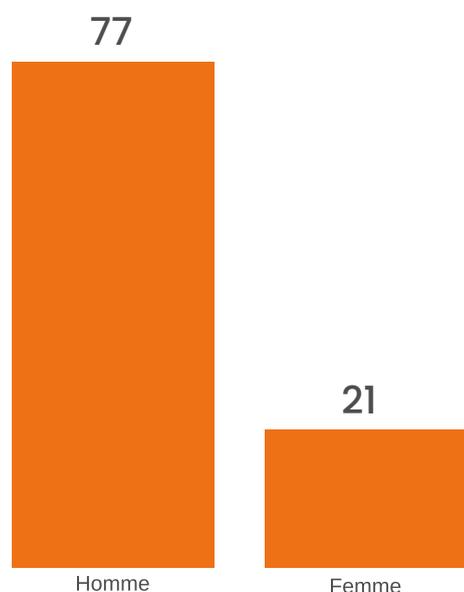
98 situations



L'année 2024 a permis de confirmer cette nécessité d'assouplir certains critères d'admission afin de permettre un suivi par le PCPE de l'Hérault avant le point de rupture et une criticité des situations. Cette évolution favorise des modalités d'intervention plus souples et variées, nous permettant alors des accompagnements différents, axés sur du soutien aux aidants, de la guidance ou un appui ponctuel.

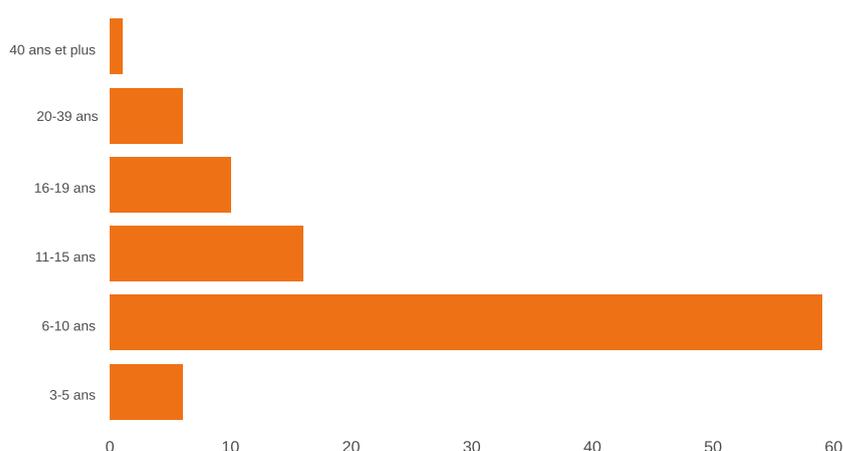
De fait, cela a également permis de proposer des suivis sans nécessité de renouvellement de notification, optimisant ainsi notre capacité d'accompagnement tout en maintenant une réponse adaptée aux besoins des personnes.

Répartition par sexe



Un point sur les situations est fait régulièrement avec les travailleurs sociaux de la MDA. Ces temps indispensables permettent d'échanger sur les actions mises en place par le PCPE et complétées par la MDA. Dans certains cas, des dérogations de 12 mois supplémentaires ont été demandées. En effet, compte tenu du manque de places en ESMS, associé à la rupture de parcours des usagers, il faut un délai supplémentaire.

Répartition par âge



La plupart des personnes accompagnées étant mineures, nous suivons donc peu de personnes sous mesure de protection. En 2024, le PCPE de l'Hérault a accompagné 10 personnes majeures. Parmi elles, 7 étaient déjà sous mesure de protection lors de l'admission. Deux autres ont atteint la majorité au cours de l'année et ont été accompagnées dans les démarches aboutissant à la mise en place d'une mesure de protection. Enfin, une personne majeure suivie n'a pas bénéficié d'une telle mesure. Nous avons accompagné 4 enfants confiés à la protection de l'enfance au cours de l'année. Nous sommes amenés à intervenir sur les lieux de placement afin de transmettre nos compétences aux professionnels du secteur social peu formés pour accompagner ces enfants aux besoins spécifiques.



Espace famille

L'Espace Famille est un lieu d'accueil, d'information, d'orientation, de soutien à la fonction parentale, d'animation de la vie locale. C'est une structure et des services qui évoluent en phase avec vos besoins.

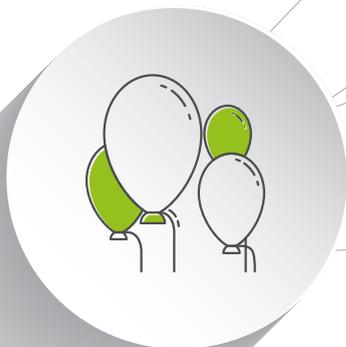
L'Espace Famille fonde son existence sur des valeurs de responsabilité, de solidarité, de respect de la différence. Les professionnels s'engagent à accueillir chacun dans sa singularité, dans un esprit de transparence, de cohérence et dans la confidentialité.

Cet établissement regroupe 110 salariés dont l'activité globale de prévention et de protection consiste à proposer différentes formes de soutien et d'accompagnement à plus de 2 600 parents et enfants par an,

issus de tout le Département de l'Hérault.

Il se déploie en différents secteurs : le secteur Petite Enfance, le secteur Parentalité, le secteur Enfance Urgence et le secteur Animation de la Vie Locale.

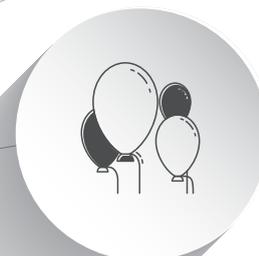
ANIMATION DE LA VIE LOCALE



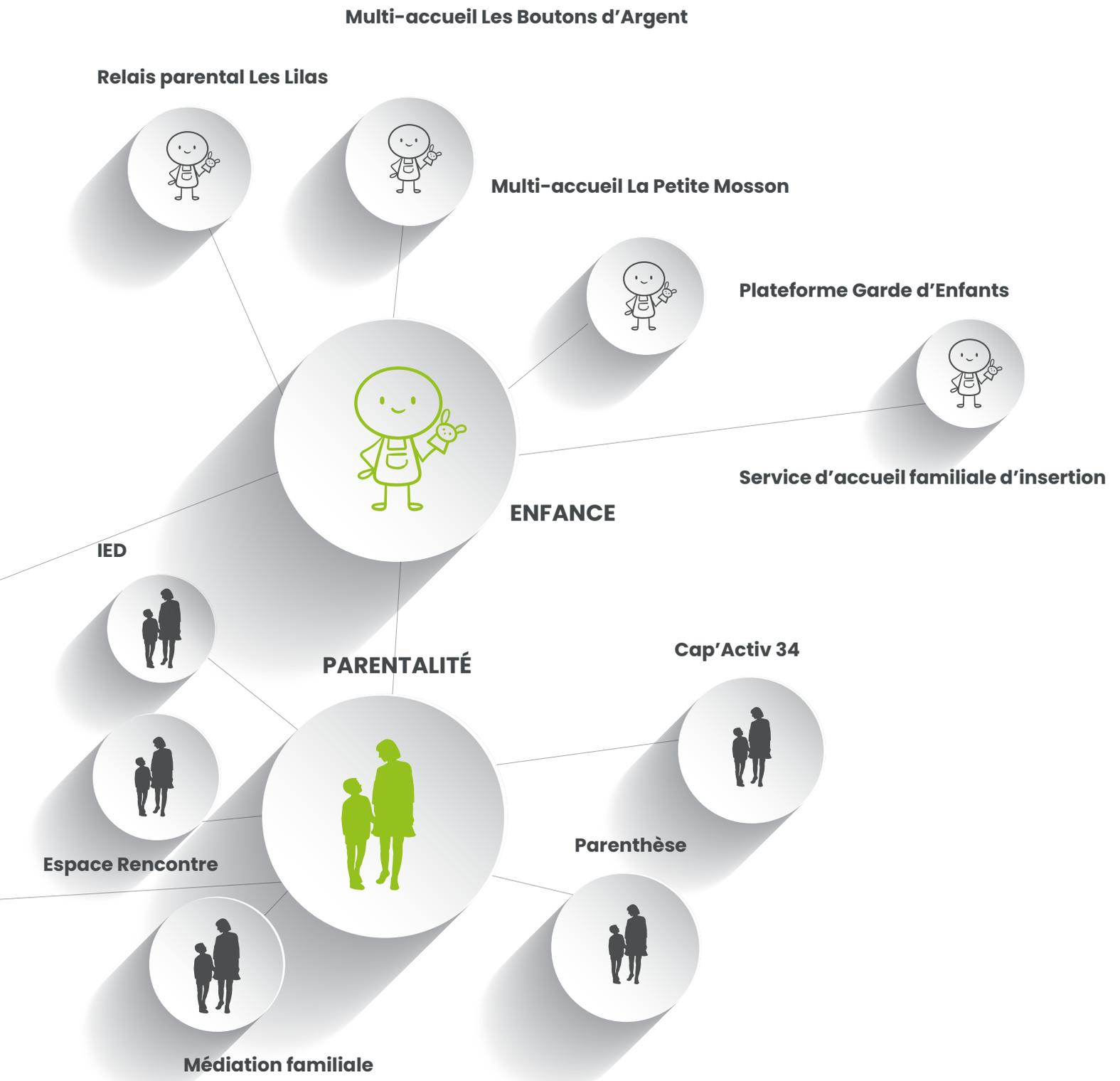
**Centre social
Le Mas des Rencontres**



**Centre social
Croix d'Argent**



**EVS
Le Mas des Possibles**



Centre social Espace famille

Croix d'Argent

Le Centre socioculturel est un des différents dispositifs proposés par l'établissement Espace Famille. Tous les services existant à l'Espace Famille représentent une réelle plus-value pour le Centre socioculturel et ses usagers en matière de mutualisation des moyens (locaux, véhicules, entretien...) et des fonctions supports (accueil, secrétariat, comptabilité et gestion des ressources humaines).

Cette configuration atypique permet également au Centre socioculturel de s'appuyer sur un large réseau de compétences internes, tout en participant lui-même à renforcer et diversifier l'offre de service de l'établissement.

Le Centre Social accueille une Maison France Services dans ses locaux, ce qui permet d'accompagner des personnes dans leurs démarches administratives et numériques



Animation Collective Famille

534 personnes



231 enfants

169 parents

Centre social le Mas des rencontres

Installé sur le quartier sensible de la Devèze à Béziers depuis 2018, le Centre social le Mas des Rencontres a fait la preuve de son importance tant il contribue à répondre à des besoins importants pour les habitants de ce quartier :

- Lien social
- Lien intergénérationnel
- Soutien à la parentalité
- Accompagnement à la jeunesse

Cependant, si les besoins et la qualité du travail proposé par l'équipe ne se démentent pas, le

centre social est également à un tournant de son histoire de par la crise qui s'est dessinée dans le courant de l'année :

- Crise de croissance : des besoins importants auxquels le centre social n'est pas en mesure de répondre du fait des moyens matériels et humains
- Crise situationnelle du fait de l'environnement du centre social, implanté sur une zone de trafic de drogue, ce qui perturbe naturellement le fonctionnement d'une structure d'animation de la vie locale comme celle du Mas des Rencontres.

215 personnes
fréquentent le centre social



105 femmes

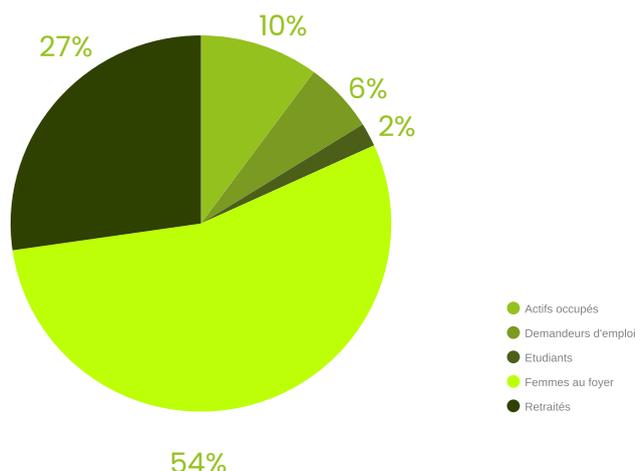
2 hommes



56 enfants
52 jeunes



Situation socio-économique des familles



Concernant la répartition par âge, il est intéressant de repérer que le centre social est fréquenté de manière égale par les majeurs (50%) et les mineurs (50%). Par ailleurs, il est intéressant de noter que les jeunes majeurs (0%) et les jeunes adultes (11%) fréquentent moins le centre social que leurs aînés de plus de 40 ans (39%). Les 16% de séniors représentent une trentaine de femmes, très actives au sein du centre social.

EVS

Espace de Vie Sociale le Mas des possibles

L'Espace de Vie Sociale du Mas des Possibles a toujours mis en œuvre des projets visant à répondre aux attentes des habitants du quartier, tant au niveau social, qu'économique, qu'en matière d'animation et de gestion locale. L'EVS met en œuvre ses orientations, avec la participation active des habitants et des acteurs de terrains (associations, institutions, acteurs du quartier...). En a toujours découlé la mise en place d'actions répondant aux états des lieux diagnostiqués lors des renouvellements.

L'EVS essaie de travailler en collaboration active avec les habitants et acteurs de terrain (associations, institutions, acteurs du quartier...) afin de développer son lieu de vie.

Le Mas des Possibles tend vers trois finalités :

- Développer et renforcer les liens sociaux ainsi que la cohésion sociale sur le territoire dans le but de favoriser le « mieux vivre ensemble ».
- Coordonner et encourager les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers,
- Prévenir les situations d'exclusions et d'isolement en favorisant la socialisation des personnes.

38 familles

603 participations
des familles
aux activités/actions

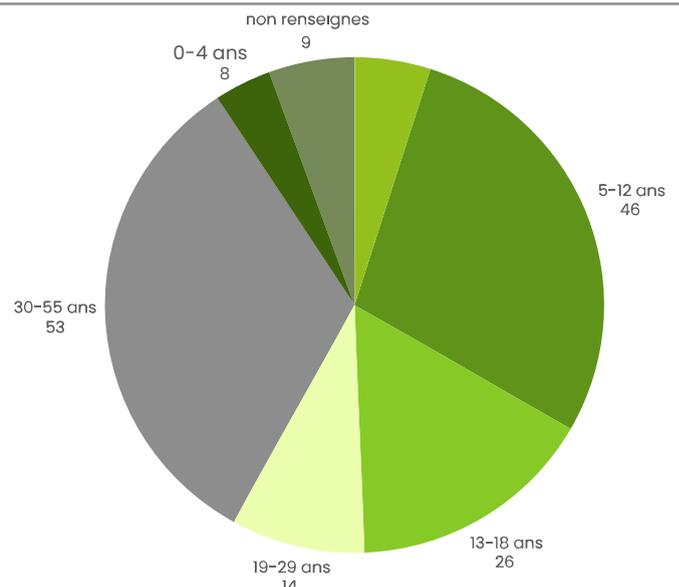
624 participations
aux interventions extérieures

Public accueilli

36 hommes
209 femmes



Répartition par âges



Espace rencontre

Parenthèse Montpellier

L'Espace Rencontre, service de Parenthèse, a déménagé sur le site de la Bulle des Familles à la Mosson en début d'année.

L'Espace de Rencontre est un lieu transitoire, extérieur au domicile de chacun des parents, pour maintenir, préserver ou rétablir la relation entre l'enfant et le parent chez qui il ne réside pas habituellement.

Le recours à l'Espace de Rencontre est préconisé dans les situations où une relation enfants- parents et/ ou l'exercice d'un droit de visite est interrompu, difficile ou conflictuel, y compris dans les situations de violences conjugales.

Au sein de l'Espace Rencontre Parenthèse une modalité d'accompagnement en ERP est possible dans le cadre d'orientation de situation émanant d'un JAF pour les situations dans lesquelles des violences conjugales ont eu lieu.

Répartition par âges

4 à 11 ans



Nouveaux dossiers



Le service a ouvert
182 nouveaux dossiers
 au cours de l'année 2024

IED

**Intervention Éducative à domicile
Jacou & Mauguio**

Le service IED de l'Espace Famille intervient historiquement depuis 2000 sur le territoire géographique des agences de la solidarité départementale de Jacou et Mauguio.

Nous intervenons depuis 2013 sur le territoire d'Ovalie, Écusson Cœur de ville et Portes de la mer et depuis septembre 2017 sur Lunel.

Cette année, 78 familles sur les 121 accompagnées, acceptent la mesure IED suite à une évaluation après une information préoccupante. Nombreuses sont les familles qui acceptent la mesure pour éviter une judiciarisation.

accueil et accompagnement

108 famille



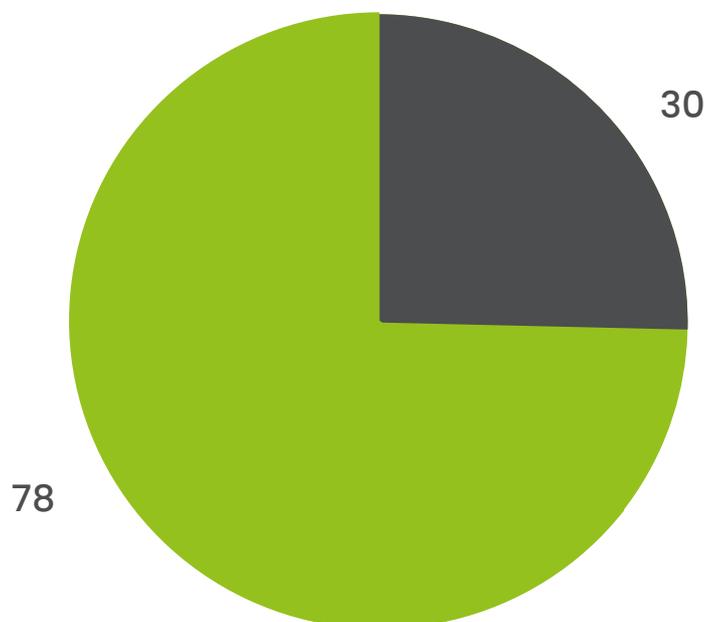
207 enfants



Réparties entre 6 territoires.

Répartition par types de mesures

- Demandes de la famille
- Information préoccupante



Médiation familiale

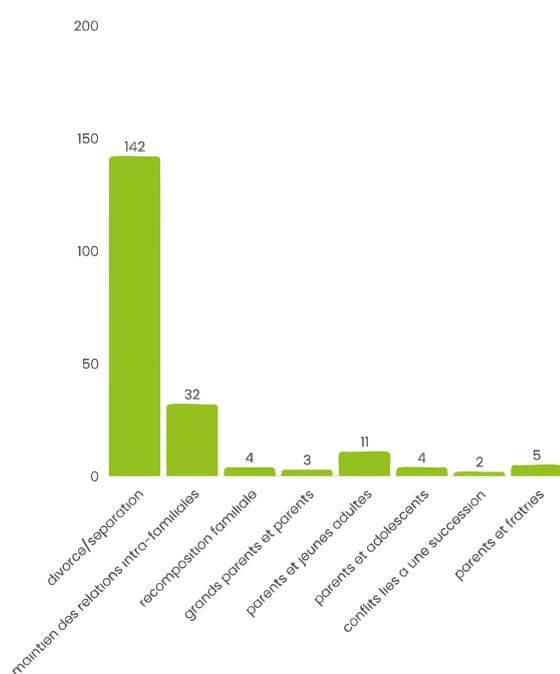
Montpellier

Le service de Médiation Familiale de l'Espace Famille est opérationnel depuis la création du Diplôme d'Etat et de la Prestation de Service, en 2004. Il s'est étoffé au fil des années, ne cessant de croître au gré des besoins.

Depuis 2021, le Service de Médiation Familiale de l'Espace Famille s'inscrit dans le Pôle Prévention Protection Parentalité de l'Adages. Ce pôle réunit l'Espace Famille et le SOAE de Béziers qui ont les mêmes dispositifs sur 2 territoires différents.

L'objectif de ce pôle est d'amener plus de cohérence au développement de projets, de partager des temps de travail en commun sur nos missions, nos supports, nos outils, ainsi que de mutualiser des temps de formation.

Répartition des mesures selon les événements familiaux



Public accompagné

- **Des adultes** dans le cadre de tensions ou de conflits familiaux
- **Des relations intra-familiales** difficultés liées aux recompositions dans la famille, couple traversant des difficultés et ayant besoin de faire le point et d'une aide à la décision, situation de séparation / divorce...
- **Des parents**, dans le cadre de l'exercice de la parentalité voire de l'autorité parentale, en situation ou non de séparation.
- **Des personnes en situation de conflits intergénérationnels**
- **Situations relevant de la protection de l'enfance**

Multi-accueil urgence relais parental Les Lilas

Montpellier & Béziers

Le Multi-accueil d'urgence a pour objectif un soutien aux familles. Il s'agit d'un service de prévention qui se situe en complémentarité de l'action exercée par les services du pôle départemental de la solidarité. C'est un mode d'accueil pour les enfants qui permet aux parents de trouver appui et disponibilité pour passer un cap difficile pour des raisons diverses :

- une hospitalisation, des rendez-vous médicaux, des problèmes de santé, un accouchement, ...
- un soutien ponctuel à la parentalité : lors de difficultés socio-familiales (divorce, séparation...), éducatives ou relationnelles ou un besoin de répit identifié dans le cadre de la prévention de la maltraitance
- une insertion sociale : cours de français, ateliers CIDFF, permis de conduire
- une insertion professionnelle entraînant des stages, des formations, des reprises d'activités, rendez-vous professionnels, des démarches de recherches d'emploi
- pour effectuer des démarches administratives urgentes : déménagement, convocation tribunal, recherche logement...

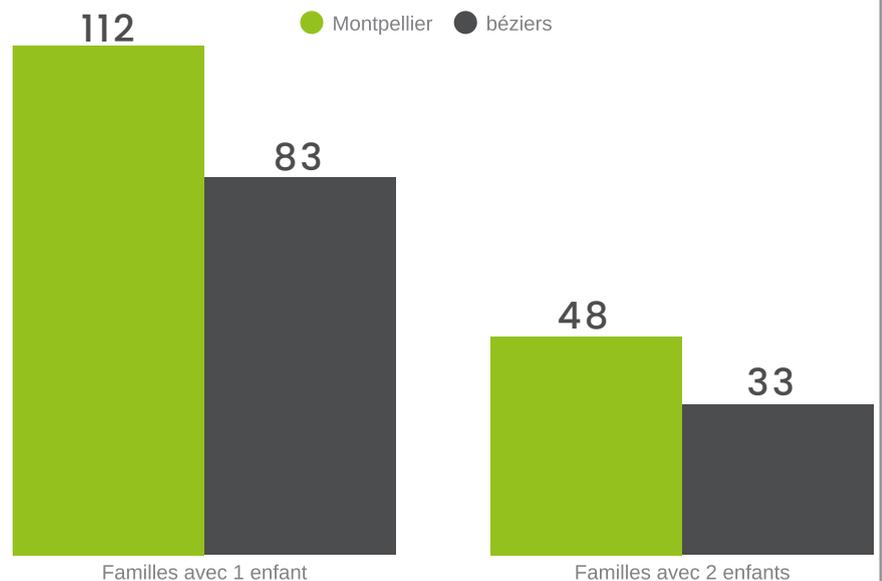
Le Relais Parental Les Lilas est agréé pour 35 places :

- L'accueil collectif de Montpellier est agréé pour accueillir 9 enfants le jour et 8 enfants la nuit, l'accueil collectif de Béziers est agréé pour accueillir 8 enfants jour et nuit
- L'accueil familial Départemental est agréé pour accueillir 18 enfants au domicile d'assistantes maternelles : 10 à Montpellier et 8 à Béziers.
- L'intervention d'une technicienne au domicile des familles.

Multi-accueil d'urgence Montpellier/Béziers

302 familles accompagnées
438 enfants accueillis
46 583 heures facturées

Nombre d'enfants accueillis par famille



Multi-accueil

Les Boutons d'Argent et La Petite Mosson, PGE & SAFI

Le MAC les Boutons d'Argent accueille en priorité des enfants de 10 semaines à 6 ans, dont les parents résident à Montpellier et demandent un accueil en horaires atypiques.

La Petite Mosson accueille les enfants de l'âge de 10 semaines jusqu'à leur entrée à l'école maternelle. Un accueil les mercredis et vacances scolaires peut-être envisagé pour les enfants scolarisés en petite section de maternelle en fonction des places disponibles. Les enfants porteurs de handicap peuvent être accueillis jusqu'à 6 ans.

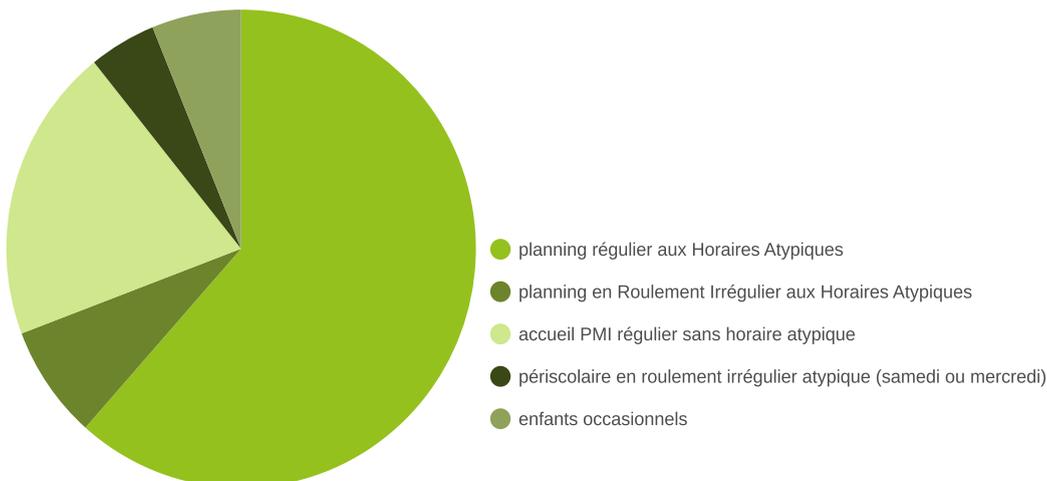
Personnes accueillies

61 familles
65 enfants



52 757,58
heures facturées

Différentes situations d'accueil



PGE / SAFI

Plateforme Garde d'Enfants / Service d'Accueil Familial d'Insertion

La Plateforme Garde d'Enfants (PGE), lancée en 2012 et gérée depuis 2018 par l'Association Adages (Espace Famille), est coordonnée par une éducatrice de jeunes enfants et une assistante sociale, sous la supervision de la Direction Petite Enfance.

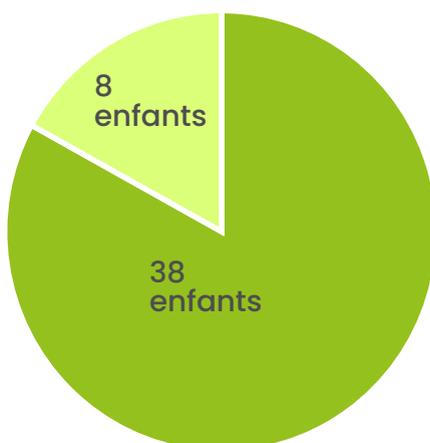
Son objectif : faciliter l'accès à un mode de garde pour les enfants de moins de 4 ans (non scolarisés) dont les parents, allocataires du RSA domiciliés à Montpellier, reprennent une activité (emploi ou formation). Le service vise à répondre à l'urgence, simplifier les démarches administratives et alléger le coût d'un mode de garde.

Le Service d'Accueil Familial d'Insertion (SAFI) fonctionne depuis 2014 sur autorisation des services de la DPMIS (Direction de la Protection Maternelle et Infantile de la Santé) pour une capacité d'accueil de 8 places pour des enfants âgés de 10 semaines (fin du congé légal de maternité) à 4 ans (non scolarisés).

Le SAFI permet aux enfants des parents résidant sur la commune de Montpellier et allocataires du RSA qui reprennent une activité professionnelle (emploi ou formation qualifiante) d'être accueillie chez une Rapporteuse d'Activité SAFI / PGE - 2024 assistante maternelle. Les enfants sont accueillis après concertation avec la Plateforme Garde d'Enfants (PGE).

Publics concernés

● Parents isolés ● Couple



Nombre de demandes de places d'accueil sur la période

46 demandes

VPT

Visite en Présence d'un Tiers – Cap Activ'34

L'année 2023 a vu les services de Parenthèse déménager à la Mosson, sur le site de la Bulle des Familles.

Ce déménagement, attendu depuis plusieurs années, a néanmoins généré une période intense due à l'aménagement et à l'acclimatation dans des nouveaux locaux et à l'accompagnement des familles à s'adapter également à ces changements.

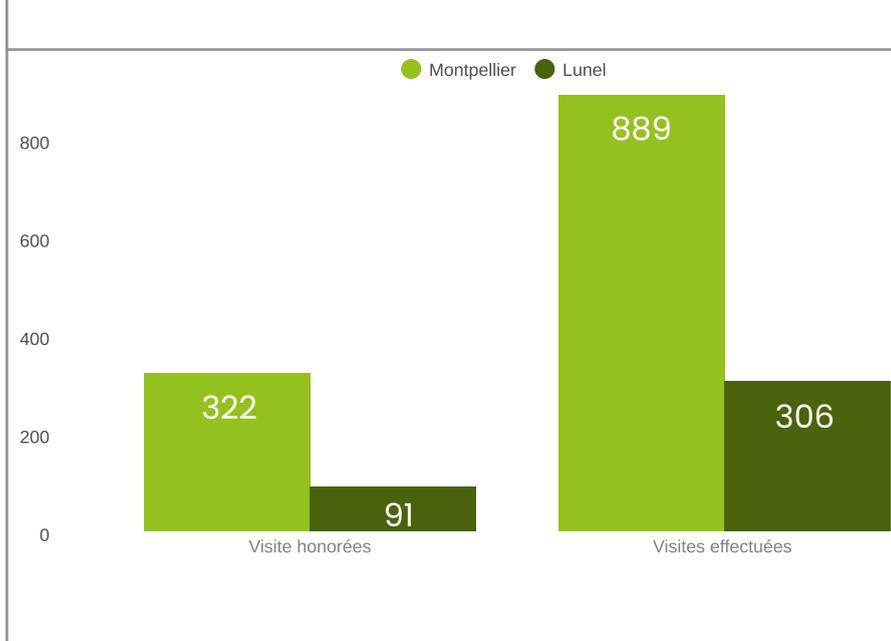
Après quelques mois, nous pouvons affirmer que le pari est réussi, les locaux bien plus grands et adaptés aux familles accueillies, permettent au service Parenthèse de se consacrer pleinement aux enjeux liés à l'accompagnement des familles dans le cadre des visites médiatisées.

Enfin, le dispositif CAP Activ, poursuit sa quête de sens afin de gagner en pérennité.

Comptabilisation de l'activité en actes



Les visites



Crèche

La Petite Mosson

La Petite Mosson accueille les enfants de 10 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, et jusqu'à 6 ans pour les enfants en situation de handicap. Un accueil est possible les mercredis et vacances scolaires pour les enfants scolarisés en petite section, selon les places disponibles.

Trois types d'accueil sont proposés :

- **Accueil régulier** : Sur contrat, adapté selon les besoins des familles (emploi, formation, contraintes familiales). De deux demi-journées à un temps plein.
- **Accueil occasionnel** : Réservation obligatoire (minimum deux demi-journées par semaine), selon les disponibilités. Une liste d'attente permet de bénéficier de créneaux supplémentaires.
- **Accueil d'urgence** : Possible si la sécurité affective de l'enfant est garantie. Une rencontre préalable permet d'évaluer la situation. Une orientation vers d'autres structures peut être envisagée. Un temps d'adaptation est proposé si la situation le permet.

Heures Facturées

9 979 heures

En 2024

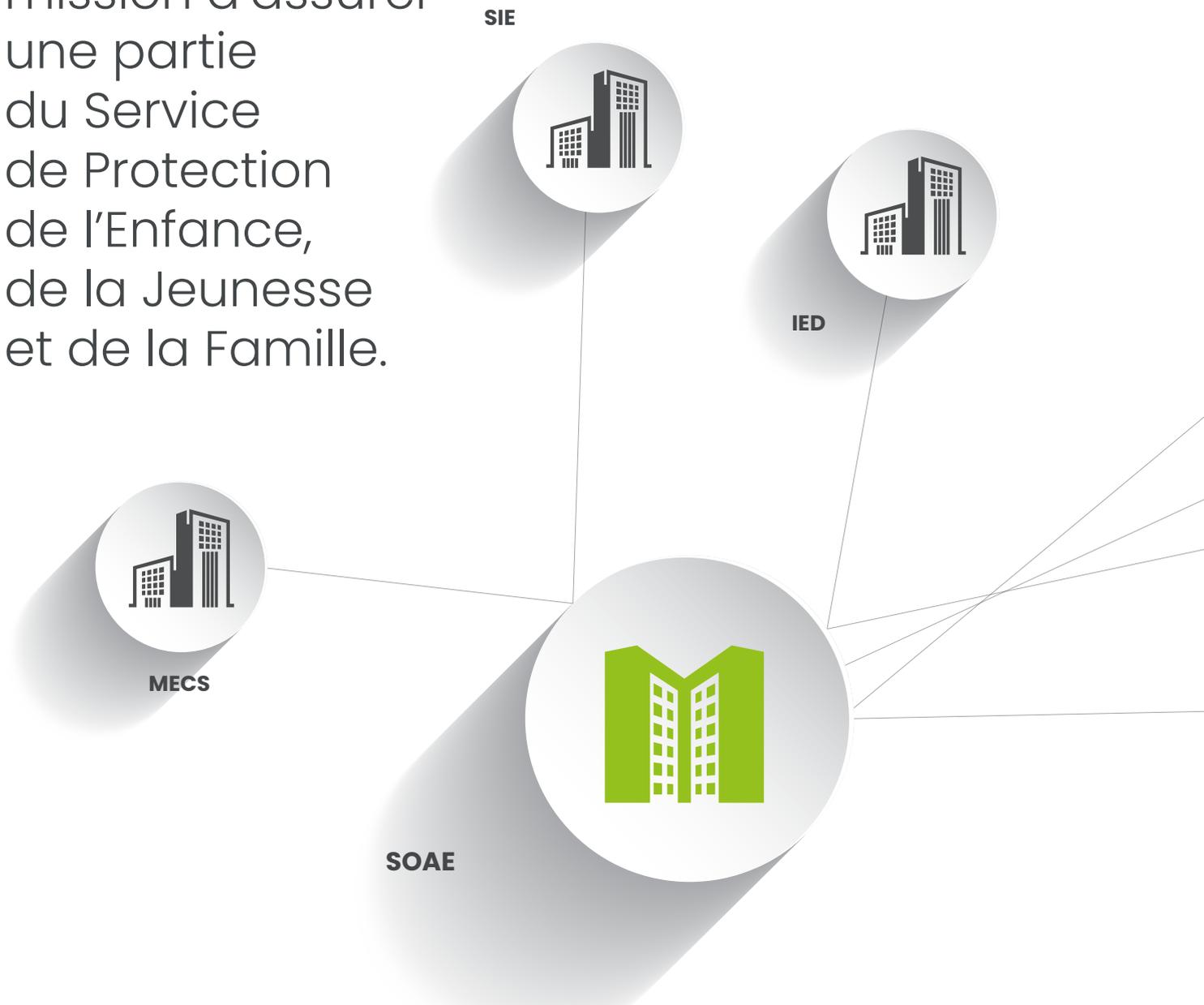
**8 familles
de plus ont bénéficié
d'une offre d'accueil**





SOAE

Le SOAE a pour mission d'assurer une partie du Service de Protection de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Famille.



Espace rencontre



Médiation familiale



Visites médiatisées



AEMO



AEMO

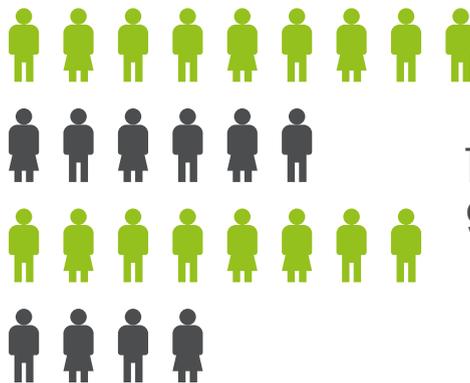
Action Éducative en Milieu Ouvert
SOAE Béziers

Le Service d'AEMO du SOAE exerce des mesures d'action éducative dans le cadre d'une ordonnance d'assistance éducative. A ce titre, il participe à la mission de service public en matière de Protection de l'Enfance. La mission qui lui est confiée a pour but d'aider des parents à assumer les droits et devoirs que confère l'autorité parentale.

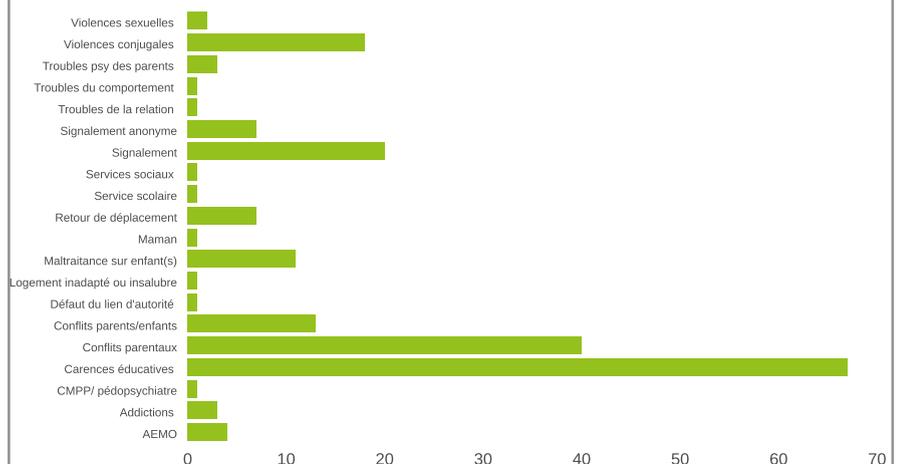
En sollicitant les ressources familiales dans une perspective d'évolution et de changement, l'intervention se propose d'amener chacun à trouver sa place en lien avec sa famille dans la finalité de faire cesser le danger ou le risque de danger pour le mineur concerné.

Moyenne d'âge

0 à 18 ans



Origine du signalement



IED

Intervention Éducative à Domicile
SOAE Béziers

Capacité

170 familles



Journées réalisées

63 373 journées
62 050 Objectif fixé



**Plus de 50 % des familles
accompagnées
sont des familles
monoparentales**

La précarité est une situation qui n'est pas sans effet sur le devenir et l'être parent. La précarité peut entraîner des difficultés dans le rôle parental. Les parents en situation précaire peuvent faire face à des obstacles multiples, tels que des logements insalubres, une alimentation déséquilibrée, un déficit d'information sur la manière de stimuler leurs enfants, etc. Ces facteurs cumulés peuvent impacter leur capacité à assumer pleinement leur rôle de parents.

Les parents précaires sont souvent confrontés à la stigmatisation sociale liée à leur situation. Cette stigmatisation peut affecter leur identité sociale et leur perception d'eux-mêmes en tant que parents. Il est essentiel de dépasser cette vision réductrice et de reconnaître les ressources dont ces parents disposent pour faire face à la précarité et soutenir leur parentalité.

La précarité a de fait des répercussions sur la parentalité, mais il est important de ne pas réduire ces parents à leurs difficultés. Au contraire, il convient de les soutenir et de valoriser leurs ressources pour favoriser un environnement propice au bien-être des enfants et des familles. Cependant, le manque de moyens financiers et « disponibilité » psychique peuvent perturber les accompagnements et représenter un réel frein au bien-être des enfants (inscription cantine, au sport...).

SIE

Service d'Investigation Éducative
SOAE Béziers

Le Service du SIE est habilité à réaliser des mesures judiciaires d'investigations éducatives pour 193 mineurs depuis mars 2022, concernant des filles et des garçons âgés de 0 à 18 ans au titre des articles 375 à 375-9-2 du code civil et de l'ordonnance du 2 février 1945 modifiée. Ces mesures sont d'une durée légale de 6 mois.

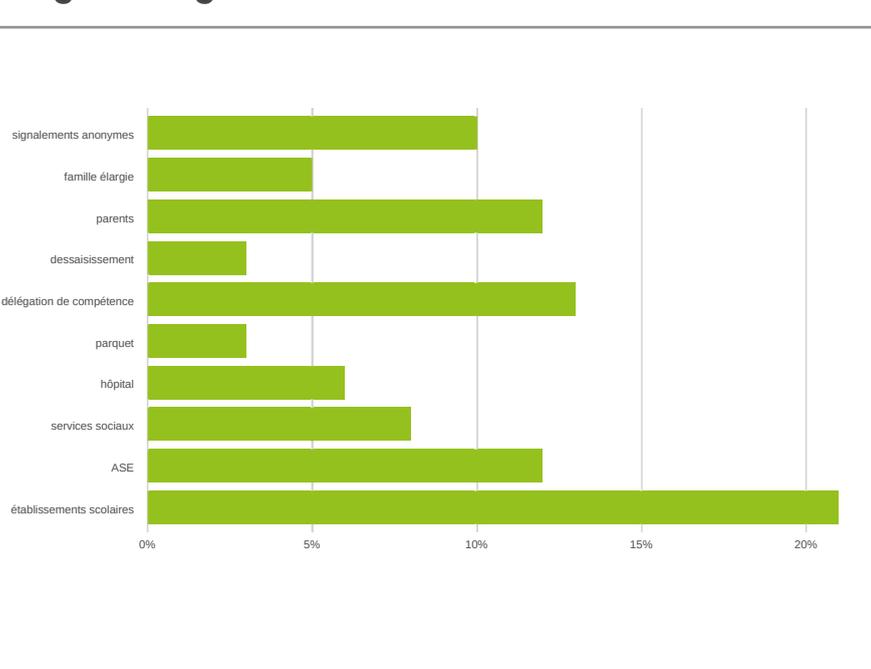
Le territoire d'intervention du Service du SIE recouvre la partie Ouest du Département de l'Hérault, correspondant à la juridiction du Tribunal de BÉZIERS.

Capacité

193 mineurs



Origine du signalement



MECS

**Maison d'Enfants à Caractère Social
SOAE**

Les missions des MECS sont définies par le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) et s'inscrivent dans le cadre de la Protection de l'Enfance, en lien avec les orientations départementales de l'Hérault définies dans le schéma de protection de l'Enfance.

Le Dispositif MECS du SOAE-ADAGES est une structure privée, à but non lucratif gérée par l'Association ADAGES. Il est dépendant du Conseil Départemental de l'Hérault, qui donne l'habilitation

pour recevoir des enfants relevant de l'ASE, et sont financés par lui. Les MECS du SOAE sont ouvertes sur 365 jours et disposent d'une habilitation de 48 places, dont 2 places d'accueil d'urgence. Les jeunes accueillis sont âgés de 5 à 21 ans.

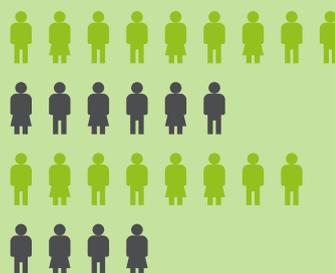
Capacité

48 places



Moyenne d'âge

5 à 21 ans



Jeunes accueillis

- Villa OC : 9 jeunes
- Villa LOTI : 9 jeunes
- Villa Lo Sosten : 5 jeunes
- Service ESCALE : 18 jeunes
- Service UNEVOR : 5 jeunes

**84 enfants / jeunes
ont été accueillis
sur l'année 2024**

Espace rencontre

SOAE Béziers

L'Espace Rencontre soutient les enfants confrontés à diverses difficultés familiales telles que des séparations conflictuelles, l'absence de relations avec les parents, le refus des adolescents de voir un parent, les problèmes de santé mentale ou de dépendances des parents, l'incarcération des parents, ou les situations de violence conjugale.

En valorisant le rôle parental et en encourageant la coparentalité, cet espace contribue à prévenir et à gérer les risques liés aux tensions intrafamiliales, notamment les ruptures familiales et les conflits parents/parents ou parents/adolescents.

85 mineurs accompagnés



59 familles accompagnées



File Active

30 familles
par mois

Médiation familiale

SOAE Béziers

La médiation est un processus où des parties en conflit cherchent un accord avec l'aide d'un médiateur neutre. Dans le cadre familial, elle facilite la communication et la résolution des conflits liés à des ruptures ou des séparations. Elle s'inscrit dans une politique familiale croissante, en réponse aux évolutions sociétales telles que l'augmentation des familles monoparentales et des crises familiales, ainsi qu'à l'importance accordée à la protection de l'enfance et à la prévention.

- **Ordonnance des juges :**
29 entretiens soit
30 bénéficiaires
- **Sur injonction du juge :**
17 entretiens soit
17 bénéficiaires
- **Indication du juge (double convocation) :**
40 entretiens soit
61 bénéficiaires

Sur 25 médiations judiciaires terminées,

- 6 ont été réalisées suite à une ordonnance du juge.
- 1 médiation ont été réalisées suite à une injonction du juge.
- 18 médiations ont été réalisées suite à une incitation du juge (double convocation)

Visites Médiatisées

« Les visites médiatisées sont un outil du dispositif de protection de l'enfant qui consiste à faire se rencontrer des parents et leurs enfants en présence d'un tiers dans un lieu neutre et sécurisant, pouvant évoluer jusqu'à des rencontres au domicile des parents ».

Les visites médiatisées sont ainsi un outil permettant de faciliter les rencontres entre les parents et leurs enfants, dans un environnement neutre et sécurisé, en présence d'un tiers professionnel qui dispose de connaissances et compétences portant sur le développement et les besoins fondamentaux de l'enfant en fonction de son âge, la fonction parentale et les situations familiales.

65 enfants concernés



43 familles accompagnées





C360 de l'Hérault

Dans l'Hérault, la Communauté 360 (C360) est opérationnelle depuis le 15 juin 2020. Cette « communauté », compte aujourd'hui 17 associations/organismes qui assurent, notamment par des temps de professionnels dédiés, les missions de permanences téléphoniques, d'évaluation des besoins des situations et de recherche de solutions. Ces missions mobilisent ainsi des compétences de coordination, de recherche de solution(s), de partenariats et d'« aller-vers ».

Plusieurs niveaux de réponses aux situations sont mis en œuvre par la C360, conformément au le cahier des charges initial :

- le niveau réponse téléphonique : réponse directe aux sollicitations et/ou première évaluation des besoins
- le niveau « CERCLE » : suivi des sollicitations et coordination des réponses à apporter et/ou des recherches de solutions
- le niveau « stratégique » en capacité de proposer des projets innovants si nécessaire.

655

situations accompagnées

Un nombre important de sollicitation provenant de personnes vivant dans les grandes aires urbaines de Montpellier, Béziers et Sète, et le nécessaire renforcement de la communication et de la présence de la Communauté 360 dans les territoires « isolés » et/ou « éloignés » de l'offre d'accompagnement médico-social.

Trop d'acronymes ?

Vous avez besoin d'un glossaire ?



Contacts

Adages Siège Social
125 rue Clément-François Prunelle
34790 Grabels

04 67 10 40 00

accueil.siegesocial@adages.net

www.adages.net

